

2015

RAPPORT ANNUEL

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'Exercice 2015

Message du Président

Chers Associés et Affiliés,

Mesdames, Messieurs,

Comme je l'évoquais dans le Rapport annuel 2014, l'INASEP vit depuis 2014 une période plus délicate en raison de l'évolution de la conjoncture et de ses métiers. La fin du vaste programme d'investissement en matière d'épuration des eaux usées couplée avec une réduction des moyens d'investissements communaux a en effet conduit à une chute significative de l'activité du bureau d'études face à laquelle il a fallu réagir. C'est tout le sens du plan financier pluriannuel adopté en Assemblée générale fin 2014.

Les mesures prévues dans ce cadre sont effectivement mises en œuvre au sein de l'intercommunale: la rationalisation des dépenses, le non remplacement d'un certain nombre de départs naturels au travers d'une réorganisation des services et des équipes, la réduction du coût des services généraux, le redéploiement de notre bureau d'études sur les services aux associés, le contact resserré avec ces derniers, le développement progressif d'une nouvelle offre de services sont autant d'éléments qui contribuent déjà à une amélioration de la situation de l'intercommunale en 2015.

L'année 2015, résumée dans ce rapport d'activités, aura finalement été meilleure que prévue, en particulier au niveau de l'activité du Bureau d'études et des résultats de la Distribution d'eau. Ce qui, combiné avec les mesures d'économie évoquées, explique un résultat financier nettement meilleur qu'initialement prévu dans le plan financier.

Du côté du Bureau d'études, l'activité aura permis de dégager des honoraires bien supérieurs à l'année 2014. Une bonne performance quand on sait que cette activité a été menée par une équipe de plus en plus resserrée. Je tiens à cette occasion à remercier chacun pour l'effort accompli.

Du côté de la distribution d'eau, la réorganisation menée durant toute l'année a permis de sortir progressivement des difficultés rencontrées depuis 2014 suite à la mise en place du nouveau logiciel Gedipro et a permis le traitement du retard accumulé. Ce qui explique l'augmentation des recettes de ventes d'eau compensant quelque peu la moindre production immobilisée et le meilleur résultat global par rapport aux prévisions.

Nous pouvons nous réjouir de ce résultat mais il faut rester prudent car la situation reste difficile à moyen et long terme. Les perspectives laissent présager un carnet de commandes moins fourni au bureau d'études avec un chiffre d'affaires qui retombe en 2016 à un peu plus de 4,3 millions EUR.

Dans ce contexte, le défi reste de maintenir au service des associés et affiliés un bureau d'études performant, capable de répondre aux attentes dans un contexte budgétaire difficile. Car cet outil constitue un pôle de compétences essentiel au service des affiliés pour mener à bien leurs projets. Le défi sera aussi de confirmer l'évolution positive de la distribution d'eau de manière à ce que ce département puisse atteindre ses objectifs budgétaires dans un contexte de maîtrise du coût-vérité de l'eau.

La vigilance et la poursuite des efforts entrepris s'imposent donc comme la clef de notre succès. C'est tout le sens pris par chacune et chacun au sein de notre intercommunale.

Votre bien dévoué,
Richard FOURNAUX,
Bourgroestre de Dinant,
Président de l'INASEP.



TABLE DES MATIÈRES

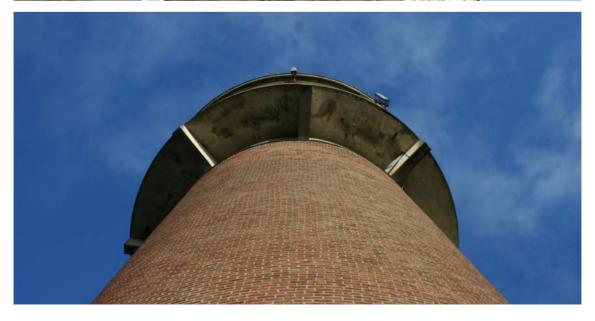
MESSAGE DU PRÉSIDENT	02
CHAP. 1 INTRODUCTION	07
1.1 Les Associés	08
1.2 Les Instances	10
1.3 Les Participations	11
CHAP. 2. ASSAINISSEMENT	13
2.1 Programme d'investissement	14
2.1.1 Redéfinition des priorités des programmes d'investissements Situation SPGE - Décembre 2015	17
2.2 État d'avancement	21
2.2.1 Études	21
2.2.2 Travaux	23
2.3 Évolution du parc d'ouvrages en exploitation	24
2.3.1 Préalable	24
2.3.2 Evolution des coûts	25
2.3.3 Dépenses importantes hors exploitation courante (DIHEC)	27
CHAP. 3. DISTRIBUTION D'EAU	29
3.1 Faits marquants	30
3.1.1 Implémentation du logiciel « GEDIPRO »	30
3.1.2 Notre expérience valorisée chez nos collègues	32
3.2 Évolution du prix et des ventes d'eau	34
3.2.1 Prix de l'eau	34
3.2.2 Ventes d'eau	35
3.2.3 Recouvrement des factures impayées	36
3.2.4 Fonds social	37
3.3 Production : qualité des eaux distribuées	38
3.3.1 Bilan des analyses effectuées en 2015 sur le réseaux de distribution INASEP	38
3.4 Rendement des réseaux	40
3.4.1 Evolution des rendements	40
3.5 Travaux : objectifs généraux et liste	41
3.5.1 Objectifs	41
3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2015	41
3.5.3 Les raccordements	42

CHAP. 4. SERVICES AUX ASSOCIÉS	45
4.1 Introduction	46
4.1.1 Préambule	46
4.1.2 Activités des services	46
4.1.3 Faits marguants 2015	47
4.2 Service études voirie-égouttage	48
4.2.1 Introduction	48
4.2.2 Projets traités en 2015	50
4.2.3 Récapitulatif des produits financiers	53
4.2.4 Perspectives 2016	53
4.3 Service gestion des réseaux d'égouttage	54
4.3.1 Introduction	54
4.3.2 Projets traités en 2015	55
4.3.3 Récapitulatif des produits financiers	56
4.3.4 Perspectives 2016	56
4.4 Service d'études bâtiments-énergie	58
4.4.1 Introduction	58
4.4.2 Projets traités en 2015	58
4.4.3 Récapitulatif des produits financiers	59
4.4.4 Liste des projets et travaux sortis en 2015	60
4.4.5 Perspectives 2016	62
4.5 Service travaux du département SAA	64
4.5.1 Introduction	64
4.5.2 Evolution de l'activité en 2015	64
4.5.3 Retour d'expérience avec le bureau d'études	
Contacts avec les pouvoirs subsidiants	64
4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2015	64
4.5.5 Récapitulatif des honoraires	65
4.5.6 Perspectives 2016	65
4.5.7 Chantiers communaux principaux ayant connu une exécution partielle ou totale en 2015	66
4.6 Service coordination sécurité-santé	68
4.6.1 Introduction	68
4.6.2 Dossiers traités en 2015	68
4.6.3 Récapitulatifs produits financiers	69
4.6.4 Perspectives pour 2016	69

CHAPH. 5 LABORATOIRE	71
5.1 Généralités	72
5.2 Laboratoire de bactériologie	72
5.2.1 Activités	72
5.2.2 Bilan des analyses chimiques	73
5.3 Laboratoire de Chimie	73
5.3.1 Activités	73
5.3.2 Bilan des analyses chimiques	73
5.4 Service qualité	74
CHAP. 6. RESSOURCES INTERNES	77
6.1 Bilan social au 31 décembre 2015	79
6.1.1 Entrées	80
6.1.2 Sorties	81
6.2 Prévention et protection au travail	82
6.3 Communication	95
6.3.1 Information du public	95
6.3.2 Evénements	95
6.3.3 Documents conçus en interne à destination de nos associés	95
6.3.4 Contribution interne6.3.5 Matériel de promotion	96 96
6.4 Informatique	98
6.4.1 Faits marguants	98
6.4.2 Développements	99
CHAP. 7. FINANCES	101
7.1 Compte de résultats bnp au 31/12/15	102
7.2 Bilan bnb au 31/12/2015	103
7.3 Evolution des affaires	104
7.4 Rapport de gestion	105
7.5 Plan financier pluriannuel	111
7.6 Rapport du comité de rémunération	115
7.7 Rapport du réviseur	117
7.8 Liste des marchés passés en 2015	120







CHAP. 1 INTRODUCTION

// 1.1 LES ASSOCIÉS

COMMUNE ASSOCIÉE	PARTS
Andenne	100
Anhée	100
Assesse	100
Beauraing	100
Bièvre	100
Cerfontaine	100
Ciney	100
Couvin	100
Dinant	100
Doische	100
Eghezée	100
Fernelmont	100
Florennes	100
Floreffe	100
Fosses-la-Ville	100
Gedinne	100
Gembloux	100
Gesves	100
Hamois	100
Hastière	100
Havelange	100
Houyet	100
Jemeppe-Sur-Sambre	100
La Bruyère	100
Mettet	100
Namur	100
Ohey	100
Onhaye	100
Philippeville	100
Profondeville	100
Rochefort	100
Sambreville	100
Sombreffe	100
Somme-Leuze	100
Viroinval	100
Vresse	100
Walcourt	100
Yvoir	100

Province de Namur	3800
BEP	100
BEP - Expansion	400
AIEC Association Intercommunale des Eaux du Condroz	100
AIEM Association Intercommunale des Eaux de la Molignée	100

Total général 8 300 parts A

Liste des affiliés au service d'études au 31/12/15 - PARTS « F »

BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)

SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau)

CARP (Centre d'Adaptation et de Reclassement Professionnel)

AISBS (Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre)

SNSH (Association Intercommunale des Sports // Sud-Namurois et Sud-Hainaut)

Les Logis Andennais SCRL

Communes:

Andenne Hastière
Anhée Havelange
Assesse Houyet

Beauraing Jemeppe-Sur-Sambre

Bièvre La Bruyère Cerfontaine Mettet Chimay Namur Ciney Ohey Couvin Onhaye Philippeville Dinant Profondeville Doische Eghezée Ramillies Fernelmont Rochefort Floreffe Sambreville Florennes Sombreffe Fosses-La-Ville Somme-Leuze Gedinne Viroinval

Gembloux Vresse-Sur-Semois

Gesves Walcourt Hamois Yvoir

CPAS:

Florennes Sombreffe

// 1.2 COMPOSITION DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION issu de l'Assemblée générale du 26 juin 2013

Président : Richard FOURNAUX Vice-Président : Jean-Claude MAENE

Vice-Président : Luc PIETTE

Directeur Général f.f.: Didier HELLIN

ABSIL Coraline

BULTOT Philippe CHABOTAUX André CLEDA Etienne CLOSE Jean-Louis

BULTOT Claude

CULOT Jacques jusqu'au 17/03/16

DEPAS Yves FASSOTTE Marie-Paule HERBINT Georges LALIERE Christian

COLLARD Catherine

DELFORGE Yves

LASSEAUX Stéphane

LECOMTE Valérie à partir du 24/02/16

Sans voix délibérative

CLAMAR Claude (CSC Services Publics)
DIJON Denis (CSC Services Publics)
GUILLITTE Bernard (SLFP)
STEFFENS Michel (SLFP)
HERMAN Thierry (CGSP)
MARECHAL José (CGSP)

MABILLE Albert

MILICAMPS Jean-Pol à partir du 27/04/16

MOREAU Frédéric NAOME Lionel NOIRET Claudy PAULET José PIRARD Kévin RIDELLE Alain SOTTIAU Denis TASIAUX Pierre THOMAS Jérôme TRIPNAUX Stéphan VAN ROOST Frédérique

VUYLSTEKE Pierre jusqu'au 29/10/15

Comité de Gestion

ABSIL Coraline
BULTOT Claude
BULTOT Philippe
COLLARD Catherine
FOURNAUX Richard
LALIERE Christian
MAENE Jean-Claude
MOREAU Frédéric
PIETTE Luc
TASIAUX Pierre
TRIPNAUX Stéphan

Collège de Présidence

FOURNAUX Richard MAENE Jean-Claude PIETTE Luc ABSIL Coraline

Comité de rémunération

FOURNAUX Richard BULTOT Philippe MAENE Jean-Claude COLLARD Catherine PIETTE Luc

// 1.3 LES PARTICIPATIONS

S.W.D.E.: 5 451 parts (service production)

- Souscription 136 275,00 €
- Libérées 136 275,00 €
- A libérer €

A.I.S.D.E.: 150 parts

- Souscription 3 718,40 €
- Libérées 2 850,78 €
- A libérer 867,62 €

AQUAWAL - SOWE: 2 parts M1 - 382 parts M2

- Souscription 384 549,77 €
- Libérées 161 929,51 €
- A libérer 222 620,26 €

BEP (anc. SIAEE-ESM): 10 parts

- Souscription 247,89 €
- Libérées à 100 % 247,89 €
- A libérer €

SPGE: 100 parts G

- Souscription 15 428 435,84 €
- Libérées 2 817 774,82 €
- A libérer 12 610 960,92 €

CHAP. 2 CHIFFRES CLÉS

PLUS DE

13,2 millions €

de frais de fonctionnement 2015

37,6 millions de m³
Volume d'eaux usées traitées en 2015

Coût annuel d'exploitation par EH 31,4 €

421 186 EHCapacité cumulée des ouvrages d'épuration

279 unitésNombre de stations de pompages sur le réseau au 31/12/2015

Production de boues : **24 820 Tonnes** de matières brutes

453,6 km de collecteurs au 31/12/2015

2 unités Nombre de stations d'épuration au 31/12/2015

Mise en service de $\frac{2}{2}$ nouvelles stations d'épuration

76 %
Taux de valorisation agricole

Personnel 103,98 Équivalents Temps plein

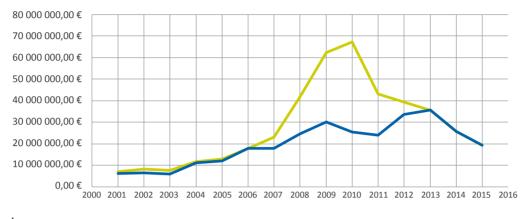
Contrôle de performance : 1 716 échantillons prélevés et analysé par le labo INASEP

CHAP. 2 ASSAINISSEMENT



// 2.1 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Montant cumulé des travaux de 2001 à 2015 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)

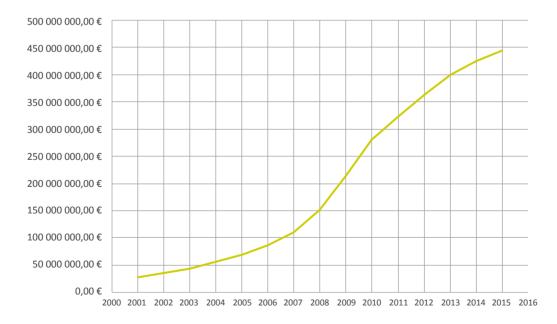


Légende

Montant annuel Montant annuel Hors ST

Le montant total des travaux réalisés en matière d'épuration, pour l'ensemble de l'année 2015, s'est élevé a 19 462 711 € (hTVA).

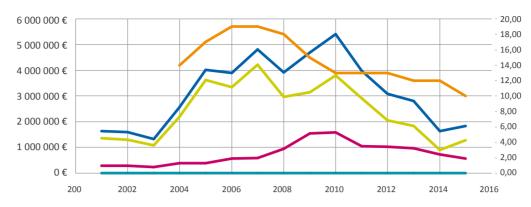
Montant cumulé des travaux de 2001 à 2015 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)



Légende

Montant cumulé

Montant des honoraires perçus de 2001 à 2015 par le BE de l'INASEP





En tant qu'organisme d'assainissement agréé (OAA) par la Région wallonne pour l'assainissement des communes de la Province de Namur, l'INASEP doit mener à bien les programmes d'investissements en la matière en maîtrise d'ouvrage déléguée de la SPGE.

Ces programmes ont fait l'objet de profondes révisions dans la priorité des dossiers, notamment en regard des impératifs liés aux contentieux européens pour les agglomérations de plus de 2 000 habitants et ceux liés à l'implémentation des objectifs de bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 et 2021 (Directive « Cadre »).

L'exigence de résolution du contentieux européen a principalement affecté les programmes SPGE 2005-2009 et 2010-2014.

Notons à ce titre que l'ensemble des travaux concernant la mise en conformité des agglomérations de plus de 10 000 habitants est finalisé.

Les derniers travaux concernant la mise en conformité du contentieux concernant les agglomérations comprises entre 2 000 et 10 000 habitants se terminent. Ils concernent les agglomérations de Fosses-la-Ville, Leuze (Eghezée), Walcourt et Wépion (Namur). Ces travaux devraient se terminer en 2016.

Le montant des travaux exécutés pour compte de la SPGE en 2015 s'établit à 19 462 711€ (hTVA), en diminution par rapport à 2014. Cette diminution peut en partie s'expliquer par des retards indépendants de notre volonté pris sur les chantiers des collecteurs de Walcourt (coordination avec INFRABEL et la SWDE) et du Frizet (sols pollués).

Le montant des honoraires est quant à lui légèrement supérieur à celui perçu en 2014 ; la diminution des produits de surveillance des chantiers étant compensée par une plus grande activité d'études.

Pour revenir aux programmes, ils intègrent également les priorités pour les agglomérations de moins de 2 000 EH, en zone de baignade, en zone de protection de captage.

En complément aux programmes cités ci-dessus, le Gouvernement wallon a approuvé un programme complémentaire visant des « Travaux d'opportunité » et reprenant par exemple les ouvrages de collecte et d'épuration de Pontillas et le collecteur de Maredret.

Par ailleurs, afin de répondre aux exigences de la directive européenne 2000/60/CE, dite Directive Cadre, qui impose l'atteinte du bon état écologique pour les masses d'eau pour 2015, la SPGE a proposé un programme 2015-2016 reprenant certains dossiers prioritaires en cette matière et non repris dans des programmes précédents.

Ce programme a été approuvé par le Gouvernement wallon en août 2015. Il reprend aussi des dossiers prioritaires en matière de zone de protection de captage.

A la demande de la S.P.G.E., en vue d'étaler les investissements à consentir dans le temps, les échéances des dossiers encore à engager ont été revues sur 6 ans, soit une finalisation des programmes en cours pour 2021.

Tous les chantiers déjà inscrits aux programmes précédents, en ce compris l'extension 2015-2016, et pour lesquels l'attribution du marché (engagement) est prévue aux années 2017 et suivantes sont reportés au programme 2017-2021.

Le niveau d'activité du bureau d'études, et corollairement son effectif, sont étroitement liés aux programmes définis et à leur activation. Il s'ensuit un souci permanent d'adéquation de la masse salariale aux budgets, principalement par mutation interne du personnel.

En ce sens, notons les départs par mutation interne de 2 collaborateurs (M. Steffens, Ingénieur électromécanicien et M. Bertrand, dessinateur). Le personnel du bureau a donc atteint maintenant une masse critique en dessous de laquelle il ne pourra plus assurer pleinement ses missions. Il conviendra donc de suivre attentivement l'évolution des dossiers SPGE.

Le personnel du Bureau d'études « assainissement » s'établit actuellement à 10 ETP (19 ETP en 2007).





2.1.1 Redéfinition des priorités des programmes d'investissements Situation SPGE – Décembre 2015

Le tableau ci-dessous reprend les divers dossiers des programmes de la SPGE à la date du 31/12/2015.

Récapitulatif des Dossiers de la SPGE dans le cadre d'une planification 2014-2021

Situation actualisée du programme d'investissement suite à la réception en août 2015 de l'extension officielle du programme SPGE 2010-2014 aux années 2015-2016 (classement par Commune et par priorité)

COMMUNE	SECTION	CHANTIER	PRIORITÉ		BUDGET ACTUALISÉ	ANNÉE DÉBUT TRAVAUX
Anhée	Warnant	Construction de la station d'épuration de Warnant	4.1	05-09	1 277 690 €	En cours
Eghezée	Leuze	Station d'épuration de Leuze	1.1	10-14	2 034 000 €	En cours
Fosses- La-Ville	Fosses- La-Ville	Construction de la station d'épuration de Fosses-la-Ville	1.1	05-09	3 075 000 €	En cours
Houyet	Celles	Construction de la station d'épuration de Celles	2.3	05-09	1 212 000 €	En cours
	Wépion	Collecteurs de Wépion (K42,4 à K38,4) LOT 1	1.1	05-09	5 654 922 €	En cours
Namur	Namur	Collecteur du Frizet	2.1	05-09	4 825 860 €	En cours
	Malonne	Lot 3 - Collecteur de Landoir (Malonne)	2.1	05-09	6 134 000 €	
Walcourt	Walcourt	Collecteur de Walcourt	1.1	05-09	8 021 000 €	En cours

32 234 472 €



COMMUNE	SECTION	CHANTIER	ANCIENNE PRIORITÉ	PRGM	BUDGET ACTUALISÉ	MASSE D'EAU	
	Assesse	Construction de la station d'épuration d'Assesse	2.3	05-09	2 092 000 €		
Assesse		Collecteurs d'Assesse	2.3	05-09	1 825 000 €		
	Maillen	Construction de la station d'épuration de Maillen	2.3	05-09	1 200 000 €		
Beauraing	Martouzin	Collecteur de Martouzin- Neuville	4.2	Ext 2016	1 149 600 €	LE22R	
		Collecteur de Senenne	2.4	Ext 2016			
Ciney	Senenne	Station d'épuration de Senenne (120 EH)	2.4	Ext 2016	488 650 €		_
		Collecteur de Furfooz	2.3	10-14			
Dinant	Furfooz	Station d'épuration de Furfooz (200 EH)	2.3	10-14	470 000 €		_
Gesves	Petite Gesves	Pompage des Fonds de Gesves et step de Houyoux	2.3	05-09	660 000		Priorité « 1 » - 38 574 874 €
Hamois	Emptinne	Construction de la station de pompage et conduite de refoulement de Emptinne	2.3	05-09	650 000 € 2 586 240 €		
Hastière	Hastière	Construction de la station d'épuration de Hastière- Hermeton	2.3	05-09			
	Hermeton	Collecteur de Hastière- Hermeton - Phase 2	2.3	05-09	6 021 000 €		
Houyet	Herhet	Collecteur et station d'épuration d'Herhet	2.3	10-14	449 000 €		-
Philippeville	Villers-Le- Gambon	Construction du collecteur de Villers-Gambon	2.3	05-09	1 128 000 €		
		Construction de la station d'épuration de Villers -Gambon	2.3	05-09	940 000 €		
COMMUNE	SECTION	CHANTIER	ANCIENNE PRIORITÉ		BUDGET ACTUALISÉ	MASSE D'EAU	
	Baillonville	Collecteur de BAILLONVILLE et pompage de RABOZÉE	4.1	Ext 2016	1 182 000 €	OU33R	
Somme-leuze		Station d'épuration de BAILLONVILLE	4.1	Ext 2016	920 000 €	OU33R	-
	Heure	Collecteur et station d'épuration d'HEURE	4.1	Ext 2016	1 128 300 €	OU33R	-
	Yves-Fraire	Construction de la station d'épuration de Yves-Fraire	2.4	Ext 2016	2 800 000 €	SA08R	-
Walcourt	Fraire- Fairoul	Collecteur de Fraire et Fairoul	2.4	Ext 2016	1 671 300 €	SA08R	Programme 2017-2021
•	Yves Gomezée	Collecteur d'Yves-Gomezée	2.4	Ext 2016	1 852 200 €	SA08R	64 857 949 €
	Walcourt	Collecteur de Silenrieux	2.4	Ext 2016	2 432 400 €	SA08R	
Yvoir	Spontin-	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin	2.4	Ext 2016	3 789 750 €		_
IVUII	Durnal	construction de la station d'épuration de Spontin	2.4	Ext 2016	2 000 000 €		_
Divers		Actions prioritaires en zones de baignade	2.3	Ext 2016	1 139 434 €]

COMMUNE	SECTION	CHANTIER	ANCIENNE PRIORITÉ	PRGM	BUDGET ACTUALISÉ	MASSE D'EAU	
Bièvre	Gros-Fays	Collecteur et station d'épuration de GROS-FAYS	4.1	10-14	526 000 €		
Discut	Falssian and	Construction du collecteur de Falmignoul	3.1	05-09	1 000 000 0	MM23R	P
Dinant	Falmignoul	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	3.1	05-09	- 1896000€	MM23R	
Fernelmont	Pontillas	Construction de la station d'épuration de Pontillas	4.2	10-14	1 294 000 €	MV03R	
COMMUNE	SECTION	CHANTIER	ANCIENNE PRIORITÉ		BUDGET ACTUALISÉ	MASSE D'EAU	
Floronnos	Florennes	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de FLORENNES	2.4	10-14	1 122 000 €	SA08R	
Florennes	Morialmé	Construction de la station d'épuration et du collecteur de Morialmé	4.2	05-09	1 708 000 €	SA09R	
	Peu D'eau	Station de pompage de PEU D'EAU	3.1	10-14	592 000 €	MV35R	
Andenne	Andenne	Collecteur de la rue des Pipiers (ruisseau d'Andennelle)	4.1	10-14	1 913 925 €	MV01R	
Anhée	Maredret	Collecteur de MAREDRET	3.1	10-14	826 000 €	MM27R	
		Collecteur de GRAND-LEEZ	4.3	10-14	1 204 000 €	SA21R	
Gembloux	Grand-Leez	Construction de la station d'épuration de Grand-Leez	4.3	10-14	1 816 000 €	SA21R	
La Bruyère	Rhisnes	Diagnostic du réseau d'assainissement de Rhisnes	3.1	10-14	3 412 000 €	MM33R	
		Collecteurs de Graux	3.1	05-09	374 000 €	MM31R	- F
Mettet	Graux	Construction de la station d'épuration de Graux	3.1	05-09	848 000 €	MM31R	
Namur	Loyers	Collecteur de Loyers	3.1	05-09	1 302 000 €	MV35R	
	Philipeville-	Collecteur de Samart, Philippeville et Neuville- le-Chaudron - Phase 2	2.4	10-14	2 622 000 €	MM18R	
Philippeville	Neuville	Station d'épuration d'Hermeton (NEUVILLE-LE-CHAUDRON)	2.4	10-14	2 906 000 €	MM18R	
	Sautour Construction du collecteur de Sautour Construction de la station d'épuration de Sautour (250 EH)		2.4	05-09		MM18R	
		2.4	05-09	1 307 150 €	MM18R		
Sambreville	Velaine	Collecteur et station d'épuration de VELAINE TROU MACHOT	3.2	10-14	614 000 €	SA21R	

Priorité « 2 » 6 546 000 €

Priorité « 3 » 19 737 075 €





	DOSSIEI	RS POTENTIELLEMENT « REPOR	RTÉS » SIN	NÉ DIE PAR L		
Anhée	Haut-Le- Wastia	Construction de la station d'épuration du Haut-Wastia	4.1	05-09	508 000 €	MM26R
Ciney	Ciney	Alimentation de la step par le bassin d'orage	4.1	10-14	900 000 €	MM28R
Gesves	Haut-Bois	Construction de la station d'épuration de Haut-Bois	4.1	05-09	503 000 €	MM40R
Hastière	Waulsort	Collecteur de Waulsort	4.1	10-14	1 248 000 €	MM38R
Namur	Erpent	Station de pompage d'ERPENT-VIGNEROULE	3.2	10-14	306 000 €	MV35R
Onhaye	Weillen	Construction de la station d'épuration de Weillen	4.1	05-09	1 043 000 €	MM26R
Profondeville	Profonde- ville	Collecteurs et station de refoulement de Boreuville	3.2	10-14	1 310 000 €	MM38R
Profondeville	Lustin	Collecteur des Fonds de Lustin	3.2	10-14	582 000 €	MM32R
Vresse-Sur- Semois	Chairiere	Collecteur et station d'épuration de Chairière	4.1	00-04	1 707 615 €	SC37R
Yvoir	Annevoie	Collecteur d'ANNEVOIE- ROUILLON	4.1	10-14	772 000 €	MM38R

8 879 615 €

Synthèse des niveaux de priorité

- Priorité 1. Dossiers relatifs à la mise en conformité d'une agglomération reprise dans un contentieux
 - 1.1 Impact significatif sur l'atteinte de la conformité
 - 1.2 Complétude d'ouvrages existants
- Priorité 2. Dossiers relatifs à la mise en conformité d'une agglomération non reprise dans un contentieux
 - 2.1 Agglomérations > 10 000 EH
 - 2.2 Agglomérations de 2 à 10 000 EH : néant
 - 2.3 Zones prioritaires (baignade, Natura 2000, zone de prévention)
 - 2.4 Masse d'eau où l'atteinte du bon état est fixée pour 2015
- Priorité 3. Autres dossiers relatifs à une agglomération non-conforme (reprise ou non dans un contentieux)
 - 3.1 Masses d'eau où l'atteinte du bon état est fixée pour 2021
 - 3.2 Impact non significatif (dilution, équipement divers...) uniquement eaux usées
 - 3.3 Impact non significatif d'autres investissements pouvant intervenir : néant

Priorité 4. Solde

- 4.1 Cas des agglomérations, des masses d'eau ou des zones de baignade conformes : néant
- 4.2 Masses d'eau où l'atteinte du bon état est fixée pour 2027
- 4.3 Masses d'eau fortement modifiées
- 4.4 Autres







// 2.2 ÉTAT D'AVANCEMENT

2.2.1 Etudes

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations d'études en 2015. Le montant total estimé de ces projets est de 9 931 588 € HTVA.

ANNÉE 2015

Avant-projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	AVANT PROJET (€)
Assesse	Collecteur et station d'épuration de Maillen	2 347 755
Houyet	Collecteur et station d'épuration de Herhet	449 900
Philippeville	Station d'épuration d'Hermeton (NEUVILLE-LE-CHAUDRON)	2 999 000
Philippeville	Collecteur et station d'épuration de Merlemont	852 060
Philippeville	Construction de la station d'épuration et du collecteur de Sautour	1 315 150
Вер	Les Isnes « Crealys » Modification collecte eaux usées	1 303 900
		9 267 765

Projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
Philippeville	Collecteur de Villers le Gambon	1.215.323
		1 215 323

Dossiers adjugés

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
Fernelont	Construction de la station d'épuration de Pontillas (remise en adjudication)	1 199 488
Florennes-Walcourt	Valorisation des eaux d'exhaure de la Carrière Berthe à Florennes. Pompage	1 253 370
Hastière	Collecteur - phase 2 de Hastière-Hermeton	5 806 433
Hastière	Construction de la station d'épuration de Hastière-Hermeton (remise en adjudication)	2 586 240
		10 845 531



Autres dossiers en cours

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT ESTIME (€)
Cerfontaine	Collecteur de Silenrieux	2 432 400
Dinant	Collecteur et station d'épuration de Furfooz	692 150
Philippeville	Collecteur de Neuville-Samart-Philippeville Phase 2	3 665 000
Philippeville	Station d'épuration de Villers le Gambon	940 000
Andenne	Collecteur et aménagement de la rue des Pipiers	1 913 925
Assesse	Collecteurs d'Assesse	1 738 370
	Construction de la station d'épuration d'Assesse	1 992 000
		13 373 845

Comme signalé précédemment, le Bureau d'études a donc finalisé les études des dossiers relatifs au contentieux européen visant les agglomérations de plus de 2 000 habitants.

L'activité du Bureau d'études en 2015 s'est donc réorientée sur l'étude des dossiers d'un niveau de priorité moindre pour la SPGE (priorités 2.3 et 2.4).

Elles concernent les dossiers liés à la mise en conformité d'une agglomération non reprise dans un contentieux et relatifs aux zones prioritaires (baignade, zone de prévention de captage) ou relatifs à une masse d'eau où l'atteinte du bon état est fixée pour 2015 vis-à-vis de la Directive Cadre européenne.

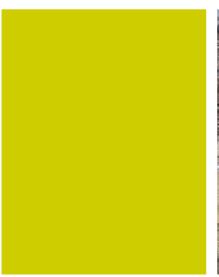
Les dossiers à prendre en considération sont donc dorénavant d'une taille inférieure.

Les montants d'honoraires correspondants seront dès lors en forte diminution.

Le travail du Bureau d'études ne s'est toutefois pas limité uniquement au programme d'assainissement.

Notons en ce sens la réalisation des études liées à la valorisation des eaux d'exhaure, projet d'adduction d'eau à Florennes-Chastrès-Yves-Gomezée et la prise en charge de DIHEC en soutien au Service d'exploitation de l'INASEP.

Le bureau d'études « assainissement » se met également à la disposition des autres services, notamment le service « bâtiment » ou « VEG » de manière à optimiser sa charge de travail.





2.2.2 Travaux

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations de surveillance de travaux en 2015. Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement, pour l'ensemble de l'année, s'est élevé à 19 462 711 € (HTVA).

Chantiers dont la réception provisoire a été accordée en 2015

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT TRAVAUX EXÉCUTÉS (€)
	collecteur - lot III (Dinant Ville - rivages)	8 786 580
Dinant	collecteur lot IV(rive gauche - Neffe)	4 126 322
	Aménagement du quai Cadoux	86 559
Eghezée	Reconstruction de la station d'épuration d'Eghezée	3 234 370
Floreffe	Lot II A -collecteur du ruisseau des Miniats (Temploux) et liaison de Soye et Franière	2 773 244
Fosses-La-Ville	Collecteur de Fosses la Ville	3 563 328
Walcourt	Station d'épuration de Walcourt	3 773 647
		26 344 049

Chantiers initiés en 2015

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Eghezée	Station d'épuration de Leuze	1 849 286
Namur	Malonne. Collecteur du Landoir - lot 3	5 261 127
	Collecteurs de Wépion (K38,4 à K42,4) - lot 1	3 997 753
		11 108 166

Autres chantiers en cours en 2015

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Anhée	Station d'épuration de Warnant	1 277 691
Eghezée	Station d'épuration de Leuze	1 849 286
Florennes-Walcourt	Pose d'une adduction d'eau en fonte ductile DN300 et DN150	1 985 649
Fosses-La-Ville	Station d'épuration de Fosses	2 558 733
Houyet	Station d'épuration de Celles	1 102 088
Namur	Collecteur de Frizet	4 825 860
Walcourt	Collecteur d'eaux usées à walcourt et à Pry	7 291 751
		20 891 057

Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement (19 462 711 € HTVA) est en diminution par rapport à 2014 (25 664 000 € HTVA), 2014 ayant déjà été en diminution par rapport à 2013, qui a constitué un pic dans les travaux suivis en direct par le Bureau d'études. Il s'établit à un niveau proche de celui rencontré en 2007.

Dans une démarche d'amélioration continue, le retour d'expérience des « chantiers » par réunion mensuelle continue avec les ingénieurs de projets afin d'affiner la qualité des services rendus. Ces contacts « transversaux » permettent également d'installer une dynamique positive au sein du personnel du bureau d'études.

Le « pool » des contrôleurs affecté au suivi des travaux d' « Assainissement » se compose de 8 ETP. Comme en 2014, un contrôleur électromécanicien est parti à la retraite, celui-ci n'a pas été remplacé en prévision de la diminution du chiffre d'affaires du service travaux d'assainissement.

// 2.3 ÉVOLUTION DU PARC D'OUVRAGES EN EXPLOITATION

2.3.1 Préalable

L'essentiel des informations décrivant l'activité du service d'exploitation est présenté dans la déclaration environnementale EMAS. Les informations suivantes, principalement d'ordre financier, complètent ce rapport.

STATIONS D'ÉPURATIONS	TAILLE EN EH	DATE DE RÉCEPTION
Eghezée Nozille	5175	13/11/2015
Walcourt	4666	4/12/2015
STATIONS DE POMPAGE	TAILLE EN EH	DATE DE RÉCEPTION
Philippeville - rue des Balances		16/01/2015
Dinant - Place Casino		23/01/2015
Dinant - Jardin de Fiorine		23/01/2015
Dinant - Place Albert 1er		23/01/2015
Dinant - Match		23/01/2015
Dinant - Pont Charles de Gaule		23/01/2015
Dinant - Station Texaco		23/01/2015
Dinant - Rue Pont Cajot		30/06/2015
Dinant - Eglise de Neffe		30/06/2015
Dinant - La mutuelle		30/06/2015
Rienne - Willerzie		21/08/2015
Rienne - Boiron		21/08/2015
Leuze - Rue du Pérou		10/09/2015
Leuze - Rue El Basse		10/09/2015
Fosses - Rue Joncquoy		25/09/2015
Fosses - Rue des zolos		25/09/2015
Fosses - Rue du potage		25/09/2015
Franière – Rue du Rivage		16/10/2015
Soye – Rue de Spy		16/10/2015
Floreffe – Mauditienne		16/10/2015
AUTRES OUVRAGES	TAILLE EN EH	DATE DE RÉCEPTION
Atelier Electromécanique de Ciney		1/01/2015

Fin 2015, la capacité nominale cumulée des 102 stations publiques de la province de Namur était de 423 186 équivalents habitants (soit 86,8 % de la population totale de la province de Namur - 487 145 Habitants au 01/01/2015).





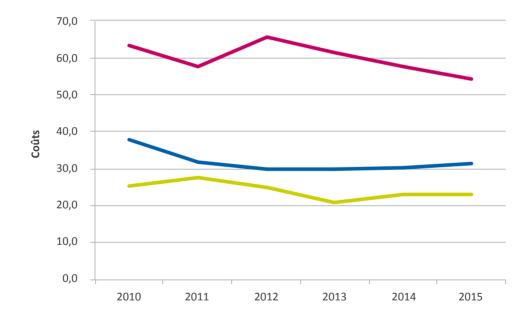
2.3.2 Evolution des coûts

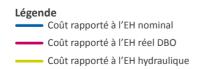
Ouvrages SPGE

Le montant du décompte d'exploitation 2015 est évalué à 13 241 681 € (montant non validé, hors contrat de service). Le coût du traitement de l'eau usée rejetée par un équivalent habitant a été de 54,3 €/EH en 2015. La tendance à la baisse des coûts rapportés aux charges réelles traitées et à la production de boue observée les années précédentes se prolonge en 2015. Le traitement de l'eau d'égout (mélange des eaux usées et des eaux de pluie) coûte 0,38 €/m³.

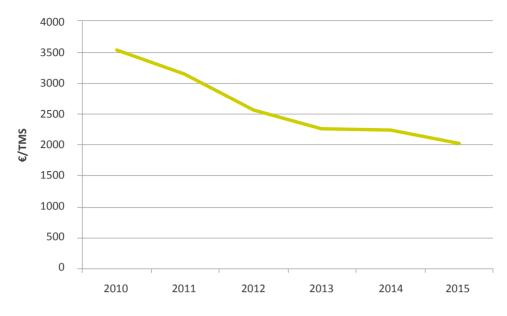
ANNÉES	MONTANT DÉCOMPTE (HORS CONTRAT DE SERVICE)	DÉCOMPTE RÉVISÉ (INDICE PRIX CONSOMMATION BASE 04)	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE ENTRÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	TONNAGE DE BOUE ÉLIMINÉ	COÛT RAPPORTÉ À L'EH NOMINAL	COÛT RAPPORTÉ À L'EH RÉEL DBO	COÛT RAPPORTÉ À L'EH HYDRAULIQUE	COÛT RAPPORTÉ À LA TONNE DE MS DE BOUE
2010	8 142 189	8 881 199	233 755	140 362	349 779	2 512	38,0	63,3	25,4	3535
2011	9 789 039	10 344 253	325 355	179 195	376 805	3 279	31,8	57,7	27,5	3154
2012	11 734 622	11 963 676	401 155	182 149	478 309	4 669	29,8	65,7	25,0	2562
2013	12 408 127	12 468 316	416 005	231 564	515 916	5 524	30,0	61,3	20,9	2257
2014	12 764 392	12 682 416	416 505	220 412	552 064	5 653	30,4	57,5	23,0	2243
2015	13 241 681	13 241 681	421 186	244 025	572 742	6 570	31,4	54,3	23,1	2015

Coûts rapportés à l'équivalent habitant (EH)





Coût rapporté à la tonne de MS de boue



Légende

Coût rapporté à la tonne de MS de boue

Ouvrages tiers

En relation avec les efforts de rationalisation demandés par nos partenaires, le chiffre d'affaire lié aux contrats tiers semble poursuivre sa diminution en 2015. Cependant, l'ampleur de cette réduction, issue principalement de la gestion des stations d'épuration du CET de Chapois et de la prison d'Andenne, est renforcée de façon artificielle par la réalisation en 2015 de travaux exceptionnels sur ces sites qui n'ont pas conduit à un bénéfice différent pour INASEP.

SITES	2012 € HTVA	2013 € HTVA	2014 € HTVA	2015 HTVA
Station d'épuration de Chapois	209 339	174 302	199 555	145 666
Piscine de Chevetogne	108 084	105 458	52 864	61 160
Station d'épuration du marché couvert de Ciney	41 404	42 395	42 808	40 644
Station d'épuration de la prison d'Andenne	50 632	41 747	41 716	15 816
Station d'épuration du carrefour de Wépion	30 271	23 908	18 256	18 385
Station d'épuration de l'ITCAA	13 280	9 129	9 334	11 094
Piscine d'Andenne			7 295	2 703
Station de pompage CET Morialmé BEP			4 114	
Station d'épuration de la Fontaine du Roy à Matagne	3 475	3 509	3 940	3 084
Piscine de Sambreville			3 120	
Station de pompage rue des Récollets à Rochefort	1 501	2 323	1 603	1 816
Station d'épuration des barrages de l'Eau d'Heure	1 053	1 046	1 044	1 187
Station de pompage de l'abbaye Notre Dame à Rochefort		3 962	948	1 326
Station de pompage de Maurenne	725	768	760	793
Station d'épuration de la Gueule du Loup à Sautour	508	533	558	588
Station de pompage clos du Robinias à Ciney	253	306	282	408
Grand total €	460 524	409 386	388 198	304 668

2.3.3 Dépenses importantes hors exploitation courante (DIHEC)

Dossiers clôturés et facturés

SITES CONCERNÉS	dénominations	MONTANTS	ADJUDICATAIRES	HONORAIRES
Global	Fourniture et pose de grilles antichute ainsi que des aménagements de sécurité sur différents ouvrages	169 356 €	SA Composite + Sa Lepage	10 210 €
Ciney	Travaux de démolition et réhabilitation du sol en vue de l'aménagement du nouvel atelier	41 842 €	SA THERET	2 148 €
Profondeville	Réalisation d'une baïonnette sur collecteur rue des Mésanges	69 886 €	Nonet	3 908 €
Namur	Fourniture de roues au chrome pour les vortex du réseau de Namur	58 330 €	Cowalca	3 881 €
Global	Upgrade de la clé générale du logiciel de supervisionControl Maestro	8 313 €	Cimpro	457 €
Namur	Remplacement de tableaux électriques	183 896 €	Meganelec	10 114 €
Ciney	Construction atelier mécanique sur site du Marché Couvert	446 425 €	SA CRÉER RENOVER CONSTRUIRE	25 178 €
Namur	Mission d'expertise des steps de pompage 17 et 18 du réseau de Namur	8 850 €	Chaudronerie et tuyauteries industrielles SPRL	487 €
Namur	Reprofilage de l'ouverture d'accès du vortex exutoire du Houyoux	5 650 €	LUC TASIA SA	297 €
Gedinne	Etanchéification du digesteur de la step de Rienne et d'une CV sur collecteur de Gedinne	5 400 €	Pineur Curage	360 €
Global	Fourniture et pose de 18 vannes et de 14 débimètres	124 550 €	EXELIO	7 344 €
Heer- Massembre	Création piège à cailloux à SP de Massembre	12 699 €	MAGERAT	1 316 €
Global	Upgrade général des modems des automates de télégestion	41 675 €	CSE Semaphore	2 292 €
Global	Rénovation aération des stations de Bièvre, Sovet, Natoye, Mesnil.	222 479 €	ACH	11 423 €
Totaux		1 399 350 €		79 415 €

Evolution

ANNÉES	NBRE DE DOSSIERS CLÔTURÉS	MONTANTS	HONORAIRES
2010	23	561 927	30 906
2011	26	552 323	35 391
2012	30	802 925	44 161
2013	27	1 286 512	69 339
2014	25	981 765	57 396
2015	28	1 399 350	79 415

CHAP. 3 CHIFFRES CLÉS

Vente d'eau 2015 : **14 625 915,76 €**

Nombre de compteurs : 36 859

Vente d'eau moyenne annuelle par compteur :

77,30 m³

Contrôle de performance : 2018 échantillons prélevés et analysé par le labo INASEP

Longueur des canalisations

1 267,35 km

Volume d'eau distribué :

2 789 287 m³

Nombre d'employés : 58 Équivalents Temps plein

CHAP. 3 DISTRIBUTION D'EAU



// 3.1 FAITS MARQUANTS

3.1.1 Implémentation du logiciel « GEDIPRO »

Au service facturation – contentieux

Le service de distribution d'eau a rencontré d'importantes difficultés en lien avec la mise en place du logiciel GEDIPRO au cours de l'année 2014, engendrant des difficultés importantes avec notre clientèle.

Deux objectifs majeurs ont été fixés pour l'année 2015 :

- rétablir un cycle normal de facturation ;
- reconquérir la confiance de la clientèle.

En tout début d'année 2015, le Comité de gestion a marqué son accord pour faire appel à un consultant externe en vue d'améliorer le service administratif.

La mission a été entamée début mars 2015 et devait s'achever fin juillet. Les résultats de la réorganisation opérée au sein du service administratif de la Distribution d'Eau avec l'assistance du consultant A2BM ont conduit à des résultats probants :

- un important travail d'écriture des procédures applicables au service de distribution d'eau a été réalisé et a permis de redéfinir de nouvelles procédures de gestion des tâches administratives de la distribution d'eau visant à assurer leur simplification, une suppression des redondances, doublons et complexités inutiles et une efficience accrue dans la gestion de l'ensemble des tâches qui incombent au service administratif;
- une remise à plat de l'organisation a été opérée : l'ensemble de l'équipe administrative a été réorganisée pour une plus grande polyvalence et un meilleur suivi des tâches ;
- un planning valorisé a été mis en place pour l'ensemble de l'équipe avec réunions d'animation hebdomadaires et tableau de bord d'évaluation ;
- une appropriation active par l'ensemble de l'équipe de l'outil « GEDIPRO » a été rendue possible ;
- une formation et un coaching ont été réalisés visant à accompagner l'équipe afin de la rendre autonome dans la gestion de la nouvelle organisation;
- malgré certaines difficultés rencontrées en cours de processus (absences prolongées pour maladies, problèmes rencontrés avec le passage aux domiciliations SEPA, panne de serveur), les résultats atteints ont permis d'entrevoir un sortie de crise et une gestion optimalisée durable. Le planning est respecté et les objectifs fixés sont atteints pour une grande partie et ce, malgré une diminution de l'effectif en place. La résorption des dossiers en retard a pu être menée à bien, tous les nouveaux dossiers sont traités au jour le jour et plus aucun retard dans le traitement de ceux-ci n'est enregistré. Le planning valorisé permet de suivre au quotidien le travail réalisé par l'équipe et le tableau de bord permet d'évaluer le travail réalisé. Cette démarche a également été entreprise auprès des releveurs d'index. Chaque semaine, une courte réunion d'animation est organisée afin de commenter le tableau de bord. Le cycle normal de facturation est relancé. La problématique des domiciliations européennes (SEPA Core) n'a pu être résolue au terme de l'année 2015, empêchant la relance des factures de rappel et des mises en demeure ainsi que de la procédure de recouvrement devant permettre de réduire l'importance des créances à récupérer auprès des clients de la distribution d'eau;
- l'équipe administrative s'est très majoritairement inscrite et de manière positive dans la réorganisation proposée par le consultant, ce qui a permis d'atteindre rapidement les ratios d'efficacité souhaités dans la gestion administrative de la distribution d'eau, de résorber le retard accumulé et de progressivement revenir à une situation normalisée, avec un effectif resserré permettant le non remplacement des départs et le respect des objectifs fixés dans le plan financier pluriannuel adopté par l'AG le 17 décembre 2014. Il en résulte aussi pour le personnel administratif un cadre de travail amélioré.

Enfin, il a été décidé de développer sur le web un espace client performant intégré au site internet d'INASEP et de mettre en place une nouvelle gestion des appels téléphoniques via un « Index phone » en cours de développement pour renforcer encore l'efficacité des services administratifs et optimiser la qualité des relations avec la clientèle et sa satisfaction.

Les difficultés rencontrées dans la gestion des domiciliations européennes où le consultant informatique NSI n'a pas assuré une performance suffisante nécessitaient également un travail important en cours. Ces différents éléments ont justifié le prolongement de la mission du consultant A2BM jusqu'à fin janvier 2016, ce dernier apportant une aide précise dans l'accompagnement de ces démarches.

Aux services techniques

La réorganisation de la gestion administrative de la distribution d'eau a mis par ailleurs en lumière la nécessité d'intégrer le plus rapidement possible la réorganisation en cours des services techniques de la distribution d'eau (mise en place d'une équipe technique intégrée) au processus de gestion développé pour l'équipe administrative, de manière à utiliser pleinement les fonctionnalités « ERP » du logiciel GEDIPRO. Cette intégration impliquait également une série d'étapes à réaliser :

- état des lieux et établissement de nouvelles procédures axées sur un fonctionnement regroupé avec GEDIPRO ;
- mise en place d'outils d'animation et de planification de l'équipe technique nouvellement constituée avec planning valorisé et tableau de bord d'évaluation des résultats ;
- appropriation par l'équipe de la nouvelle organisation et de GEDIPRO ;
- formation et coaching en vue de rendre autonome l'équipe technique dans cette nouvelle gestion.

Pour assurer le succès de cette démarche, la mission du consultant A2BM a été étendue aux services techniques. Le consultant a mis en évidence une trop grande hiérarchisation (le niveau hiérarchique descend beaucoup trop bas), l'absence d'organisation autour des hommes, l'absence d'indicateurs de suivi et le manque de gestion systématique des entretiens d'ouvrage.

La direction du service Distribution d'eau a traduit ces remarques dans un nouvel organigramme qui intègre également d'autres éléments de gestion.

Ainsi, la réflexion s'est portée sur la nécessité de concentrer l'activité distribution d'eau sur ses compétences et de sous-traiter à l'entreprise privée ce qui ne relève pas de notre véritable métier.

Les changements se sont opérés principalement au niveau de la cellule distribution d'eau découpée par le passé en quatre secteurs géographiques et constituée à l'identique ainsi qu'au niveau de l'équipe travaux.

La cellule distribution d'eau a été remplacée par une cellule gestion réseaux qui reprend l'ensemble des secteurs et dont la compétence se limite à l'amélioration des rendements des réseaux et à leur maintenance (qualité d'eau, débit et pression).

Une nouvelle cellule maintenance a été crée ; elle rassemble :

- une équipe d'agents polyvalents issus pour grande partie des secteurs de la cellule distribution ainsi que de l'équipe travaux ;
- une équipe de grutiers à laquelle est adjoint un agent assurant la logistique signalisation et assistée de l'entreprise privée;
- une équipe plomb ;
- la cellule d'appui logistique.

Les principales missions dévolues à cette cellule nouvellement créée sont reprises ci-après :

- assistance à la réparation des fuites ;
- interventions chez les abonnés/usagers ;
- remplacement des compteurs ;
- pose de réducteurs de débit ;
- assistance à l'exécution des nouveaux raccordements, des modifications suppressions bouchonnages des raccordements;
- purge des réseaux et nettoyage des réservoirs ;
- entretien des ouvrages et des abords ;
- ..

Lors de l'établissement de la modification budgétaire 2015, l'impact de la nouvelle organisation conjuguée avec l'appel à la sous-traitance a conduit à un surcoût important. Il a été mis fin à l'appel à la sous-traitance ; son activité a été reprise par l'équipe maintenance.

3.1.2 Notre expérience valorisée chez nos collègues

Les conduites de raccordement en plomb

Fin de l'année 2014, l'INASEP a été chargée en tant qu'entreprise publique par la commune de MEIX-DEVANT-VIRTON, en Province du Luxembourg, du remplacement de conduites de raccordement en plomb pour un montant total adjugé à 275 845,30 HTVA; la part revenant à l'INASEP s'élevant à 116 215,63 €. Pour des raisons d'intempéries, ils ont été entrepris dès mars 2015.

La recherche de fuites

L'INASEP a été approchée par la Ville de CHIMAY, cette dernière souhaitant profiter de l'expérience de terrain de l'INASEP en matière de gestion de réseau de distribution d'eau.

Déjà affiliée à notre intercommunale en distribution d'eau (alimentation du hameau de l'ESCAILLERE via le réseau de l'ancienne IERS), elle a passé contrat avec notre laboratoire pour les analyses de l'eau produite et distribuée par les soins de sa Régie. Elle est également affiliée au service d'études de l'INASEP.

Notre intercommunale a donc proposé à la Ville de Chimay, qui a accepté, d'étendre le contrat d'affiliation au service Bureaux d'études (« in house ») afin de considérer l'INASEP comme service de conception et d'exécution concernant l'expertise des réseaux de la Régie des eaux et les services du laboratoire de l'INASEP.

En 2015, la Ville de CHIMAY a chargé l'INASEP de l'exécution d'une campagne de recherche et réparation de fuites pour un montant facturé de 34 874,68 €. Le gain de rendement obtenu (12 %) incite la VILLE de CHIMAY à poursuivre dans cette voie en 2016.

Par le biais du service Distribution d'eau, le Bureau d'études s'est vu également confier les projets de rénovation du réseau DE :

- pose de conduites de distribution d'eau rue de Virelles à Chimay pour un montant HTVA de 346 531,95 €
- pose de conduites de distribution d'eau rue des Forges à Chimay pour un montant HTVA de 368 709,00 €
- pose de conduite de distribution d'eau rue du Four, rue Fromenteau, rue du Château, rue du Pont du Welz et rue d'Asutravant à Chimay pour un montant HTVA de 239 451,00 €.







// 3.2 ÉVOLUTION DU PRIX ET DES VENTES D'EAU

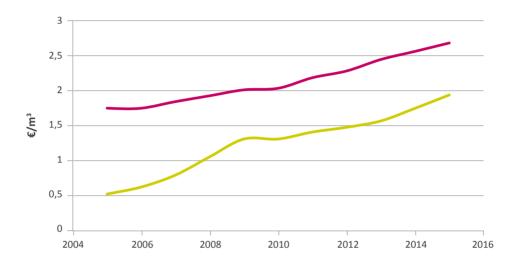
3.2.1 Prix de l'eau

L'augmentation progressive du prix de l'eau s'explique par différents éléments dont certains sont indépendants de la volonté du distributeur.

Ainsi, le CVD comprend en outre une redevance de protection de captage (0,0756 €/m³) et depuis mars 2012, une contribution de prélèvement (0,0744 €/m³) ; toutes deux étant liées au rendement du réseau, critère de performance du réseau.

Le coût de l'assainissement est un des éléments majeurs de la hausse du prix de l'eau (voir graphique ci-dessous)

Evolution CVD et CVA



Légende CVD CVA

Sur une décennie, le CVD a augmenté de 53 % ; dans un même temps, le CVA a quasi triplé. Le Fonds social a doublé dès le 1er janvier 2015 passant ainsi à 0,0250 €/m³. La TVA reste inchangée soit à 6 %.

L'INASEP a été autorisée à pratiquer un CVD de $2,6746 \text{ /m}^3$ à dater du 9 mars 2015 sous condition de ne pas introduire de nouvelle augmentation avant janvier 2017.

La réorganisation du service Distribution d'eau de l'INASEP s'inscrit dans les objectifs fixés dans le plan financier pluriannuel adopté par l'AG le 17 décembre 2014. La non augmentation du CVD en 2016 devrait donc être compensée par l'économie récurrente rendue possible grâce aux gains de productivité du service.





3.2.2 Ventes d'eau

Diverses études tendent à démontrer que la diminution des ventes d'eau est un phénomène qui risque de perdurer encore durant quelques années.

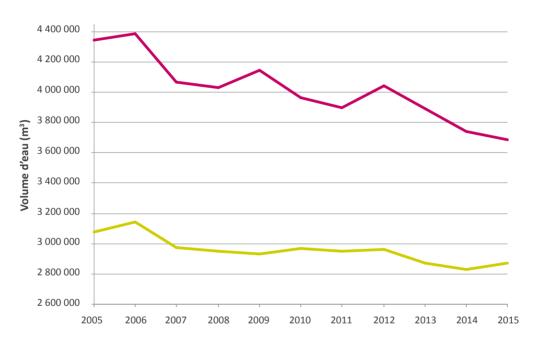
L'INASEP, faut-il le rappeler, est un des distributeurs qui vend le moins de m³ par abonné par an (environ 78 m³) en Wallonie ; le CVD pratiqué est donc obligatoirement plus élevé.

Les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau logiciel de facturation en 2014 et 2015 ne nous permettent pas de tirer des éléments de comparaison. On notera cependant une nette augmentation des recettes de ventes d'eau en 2015 (+ 0,7 Mo €). Elle s'explique, entre autres, par le traitement des dossiers en retard :

- 330 raccordements créés en 2014, facturés en 2015 ;
- 1782 clôtures de compte (principalement de 2013 et 2014) traitées en 2015 ;
- 291 raccordements dont les consommations n'ont pu être facturées en 2014.

Le graphique ci-dessous (Evolution Ventes d'eau et Production) indique la diminution progressive des ventes d'eau au cours de cette dernière décennie. La légère augmentation de la vente effective enregistrée au cours de l'année 2015 est due aux clients spécifiques.

Evolution des vente d'eau et production



Légende Production Usagers + spécifiques

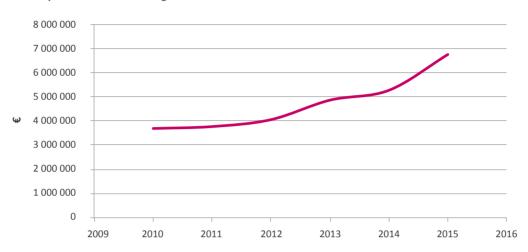
La diminution de la production et des achats s'explique bien sûr par la diminution de la vente d'eau mais également par l'effort constant mené par le personnel pour améliorer le rendement des réseaux

3.2.3 Recouvrement des factures impayées.

Le service administratif n'a pu assurer le recouvrement des factures impayées depuis la date de mise en production de la partie facturation de GEDIPRO, initialement prévue fin janvier 2014 et effectivement réalisée en juin 2014, jusqu'à fin de l'année 2015.

Les conséquences ont été significatives pour la trésorerie de l'intercommunale, le montant des impayés ayant fatalement augmenté de façon considérable.

Historique des factures non réglées



La dégradation de la balance âgée se marque de façon brutale à dater de fin 2013, date de transition vers le nouveau logiciel de facturation. A noter que des factures ont été établies courant décembre 2013 pour près de 1,2 Mo €, celles-ci n'ont pas pu faire l'objet d'un suivi (rappels et mises en demeure) jusqu'à fin 2015.

A préciser également l'augmentation importante du CVD entre 2013 et 2015 (de 2,4394 à 2,6746 €/m³) et l'application de la redevance anticipée à dater de juin 2014 (la redevance représente de l'ordre de 30% du montant de la facture moyenne annuelle d'un abonné à l'INASEP).

Par ailleurs, le retard d'édition des factures et le blocage des paiements par domiciliation conjugués avec une augmentation importante de la facture (CVD et redevance anticipative) ont engendré des difficultés de paiement de la part d'une frange de la clientèle réputée sans problème auprès de nos services.





3.2.4 Fonds social

Une décision du Gouvernement wallon a conduit à doubler le montant de la participation au Fonds social en 2015.

Le graphique ci-dessous (Utilisation Fonds social) montre comment les CPAS des différentes communes ont utilisé le Fonds social mis à leur disposition pour aider les personnes en difficulté de paiement de leur(s) facture(s) d'eau. L'activité économique dans la région SUD du namurois reste en difficulté, le taux de chômage y est élevé et une partie de la population s'est paupérisée. Cette frange de la population rencontre de grosses difficultés pour honorer, entre autres, les factures d'eau.

Il est étonnant donc de constater que globalement :

- en 2014, 91,3 % du Fonds social ont été utilisés ;
- en 2015, seulement 74,21 % du Fonds social ont été utilisés ; alors que le montant de la dotation à doublé et que le montant des impayés à l'INASEP a augmenté de façon vertigineuse.

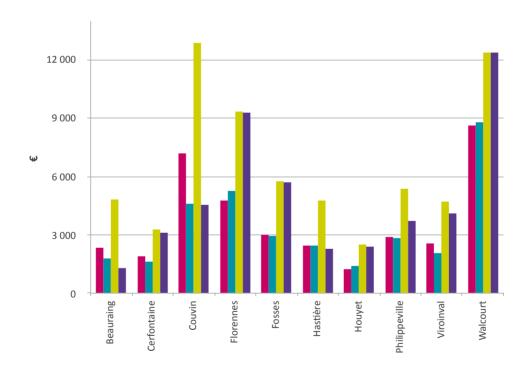
Force est de constater aussi que ce sont les CPAS des communes où le taux de population paupérisée est le plus élevé qui utilisent le moins le Fonds social.

Il est à préciser que les sommes non utilisées sont versées dans un pot commun et redistribuées ensuite à l'ensemble des opérateurs distributeurs ; cela engendre une perte pour l'INASEP et pour sa clientèle en difficulté.

Interpelant également le nombre d'interventions relevé en 2014 (171) par rapport à 2015 (219).

Une rencontre avec les différents CPAS sera programmée en 2016 afin de sensibiliser les acteurs sociaux à la problématique.

Utilisation Fonds social





// 3.3 PRODUCTION QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

3.3.1 Bilan des analyses effectuées en 2015 sur les réseaux de distribution INASEP

	% CONFORMITÉ	NBRE DE NC*	NOMBRE DE PARAMÈTRES ANALYSÉS
Beauraing	97,9	64	3 085
Cerfontaine	97,9	27	1 262
Chevetogne	100,0	0	474
Couvin	99,5	6	1 325
Florennes	99,0	25	2 461
Fosses	99,5	3	603
Hastière	99,4	12	2 085
Houyet	99,6	9	2 015
Philippeville	98,3	52	2 981
Viroinval	99,2	9	1 103
Walcourt	99,8	50	4 103
Totaux	98,8	257	21 497

En général, le pourcentage de conformité des résultats d'analyse a augmenté de 0,4% par rapport à 2014.

La qualité bactériologique

Le service « Qualité » au sein de la Distribution d'eau a été mis en place au cours de l'année 2014. Une réunion mensuelle est organisée avec les managers du service Distribution d'eau. Un des objets abordé de façon récurrente concerne la qualité de l'eau distribuée.

Les incidents les plus fréquents relèvent de la qualité bactériologique de l'eau et principalement des traitements de désinfection.

L'analyse des problèmes rencontrés conduit à des propositions d'amélioration. Ainsi, en 2015, 3 actions majeures ont été menées :

- titularisation d'un agent affecté au remplissage des cuves d'hypochlorite de soude et désignation d'une suppléance, avec mise en place d'une procédure écrite visant à fiabiliser la façon de faire et le suivi régulier;
- améliorations apportées aux points d'injection du chlore et points de prélèvement afin de réaliser une mesure de chlore reproductible donc fiable ;
- passage à la solution d'hypochlorite de soude concentrée sur une dizaine d'installations. Cette action constitue un test visant à mesurer les avantages et inconvénients par rapport à l'utilisation d'une solution diluée.





La qualité chimique

Fer et manganèse

Les actions pilotes menées courant de l'année 2014 sur l'eau produite à Wanlin (desserte du village de Wanlin) et à Winenne (desserte des villages de Winenne, Dion et Feschaux) ont été poursuivies en 2015. Elles consistent à adjoindre en fin de traitement du fer et du manganèse, un agent séquestrant qui a pour effet d'éviter la précipitation du fer et/ou du manganèse résiduel(s) sous une forme oxydée.

La satisfaction de la clientèle semble acquise, le nombre de plaintes enregistrées est devenu marginal.

La qualité de l'eau distribuée à Mariembourg constitue un point non encore réglé de façon durable.

En ce cas précis, la qualité variable de l'eau relève de l'état des conduites en fonte grise, fortement corrodé et incrusté. Chaque intervention sur le réseau génère une non-conformité due au largage des matières comme les oxydes de fer ou carbonates de fer. La clientèle rapporte systématiquement le problème auprès de nos services techniques. A titre curatif, il est procédé à des purges intensives du réseau local.

Le plan d'investissement prévoit chaque année le remplacement d'une partie des conduites principales et des conduites de raccordement. En 2015, les travaux de parachèvement du programme 2014 ont été entrepris dans les rues des Jardins, d'Arschot et chaussée de Roly.

Un budget de 180 000 € à été réservé à l'amélioration du réseau de Mariembourg en 2016.

Nitrates

Aucune dégradation majeure de la qualité de l'eau produite au départ des captages INASEP, qualifiés de sensibles, n'est observée au niveau de la concentration en nitrates.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques

L'évolution favorable des concentrations en MTBE mesurées sur l'eau brute du puits INASEP à Wanlin a conduit au démantèlement de l'unité de traitement organique par filtration sur charbon actif fin d'année 2014, avec l'accord du SPW. La qualité de l'eau produite reste sous haute surveillance, le SPW exigeant une analyse bimensuelle. Au cours de l'année 2015, les concentrations en MTBE sur l'eau brute n'ont quasi jamais excédé 10µg/l.

Pesticides

Tout comme en 2014, l'INASEP n'a relevé aucun incident au cours de l'année 2015.



// 3.4 RENDEMENT DES RÉSEAUX

3.4.1 Evolution des rendements

La valeur économique de l'eau de distribution est, entre autres, liée aux différents éléments constituant la tarification du m³ d'eau (redevance relative à la protection des captages, contribution de prélèvement, CVA).

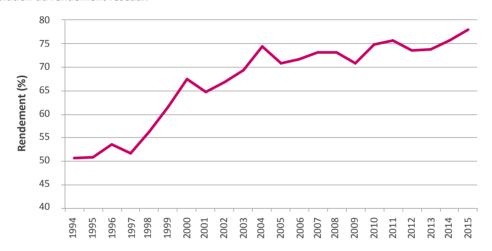
L'achat d'eau constitue également un élément prépondérant dans le CVD pratiqué aux usagers de la distribution publique de l'eau.

L'INASEP gère près de 37 000 raccordements desservis par un peu moins de 1 300 kms de conduites principales. Le rendement des réseaux constitue une des priorités maieures de l'INASEP.

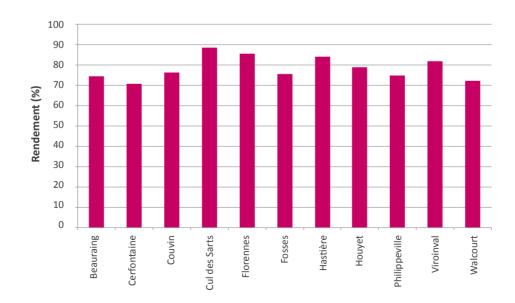
Le graphique ci-dessous (Evolution du rendement réseaux) montre l'effort consenti au fil des années pour faire évoluer et maintenir un rendement au-dessus de 75 %.

L'objectif de 80 % fixé à fin 2015 n'a pas pu être atteint ; la nouvelle organisation devrait le permettre. Il faut savoir que 1 % de rendement en plus ou en moins représente une économie ou une perte brute de 30 000 €.

Evolution du rendement réseaux



Rendements réseaux par commune



// 3.5 TRAVAUX : OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET LISTE

3.5.1 Objectifs

Au cours des cinq dernières années, l'INASEP avait fait du remplacement des conduites de raccordement en plomb son objectif principal, en matière de travaux d'investissement.

Il reste çà et là quelques conduites de raccordement en plomb auxquelles l'INASEP n'avait pas eu accès et qui font l'objet d'un remplacement systématique ; l'activité représente un taux de 8/10 000.

Dans l'avenir, l'INASEP doit réorienter ses investissements ; elle s'attachera principalement à la rénovation de ses réseaux, par le remplacement des conduites principales dans le cadre du « décret impétrant », et à la mise en conformité des raccordements ne répondant pas aux conditions réglementaires de débit et de pression.

Pour ce qui concerne le deuxième volet, le service devra introduire une demande de dérogation auprès du Ministre ayant l'eau dans ses attributions et présenter un plan quinquennal 2015-2020, ultime délai pour mettre les raccordements concernés en conformité.

Par ailleurs, elle devra poursuivre une politique de rationalisation de ses installations de production afin de réduire le coût de sa production et, par-delà, éviter une envolée du CVD.

3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2015

1 - REMPLACEMENT DES RACCORDEMENTS EN PLOMB		NOMBRE	MONTANT (€)
Beauraing	Focant	4	
Cerfontaine	Cerfontaine - Villers-deux-Eglises	2	
Florennes	Morialmé	5	
Fosses	Fosses-la-Ville	1	
Houyet	Houyet - Wanlin	2	
Philippeville	Franchimont - Merlemont	4	
Walcourt	Berzée - Somzée	12	
TOTAL		30	105 000,00
2 - RENFO	PRCEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION (3 252,3 M)		MONTANT (€)

2 - RENFC	PRCEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION (3 252,3 M)	MONTANT (€)
Beauraing	Feschaux : rue du Baty	12 474,57
Beauraing	Vonêche : rue de la Verrerie	34 919,98
Couvin	Mariembourg : rues des Jardins, d'Arschot et chaussée de Roly	7 920,59
Florennes	Valorisation eaux d'exhaure (part INASEP 2015)	802 729,60
Houyet	Wanlin : rue du Baty	249 024,42
Philippeville	Franchimont : rue de la Sauvenière	29 770,43
Philippeville	Romedenne : rue du Moulin	10 916,82
Walcourt	Chastrès : rue des Gauts	22 850,79
Walcourt	Thy le Château : rue des Carrossiers, chemin des Meuniers	14 143,65
Walcourt	Walcourt : rues Sous le Château, Tannerie, de la Forge, de la Station et de la Gare	65 173,05
	TOTAL	1 249 923,90

3 - RENFORCEMENT DES RÉSEAUX, OUVRAGES DE PRODUCTION ET LIGNE DE TRANSPORT	MONTANT
Néant	0
TOTAL	0

4 - LOI DES 50 M	MONTANT (€)
Extension de réseau	112 452
TOTAL	112 452

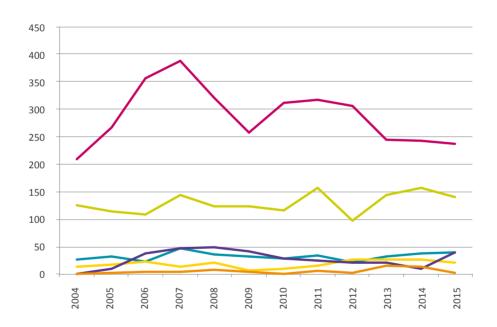
5 - TRAVAUX INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS			MONTANT (€)
Bâtiment	Aménagement du parking à l'arrière & clôture		6 079,00
TOTAL			6 079,00
6 - REMI	PLACEMENTS COMPTEURS DE L'ANNÉE 2015	NOMBRE	MONTANT (€)
Tous réseaux		3 658	286 877,01

286 877,01

3.5.3 Les raccordements

TOTAL

Evolution du nombre de raccordements





Le nombre de nouveaux raccordements pour l'habitation de type unifamiliale est en décroissance depuis plusieurs années ; par contre, le nombre de raccordements de type industriel (principalement relatif à la modification de l'habitat en immeuble à appartements) est en hausse depuis 2012.

Le phénomène est constaté chez d'autres distributeurs également, il découle d'un phénomène sociétal avec l'accroissement des familles monoparentales.

L'INASEP offre à ses abonnés qui le souhaitent le choix du mode d'interruption des fournitures ; soit la suppression définitive du raccordement soit la mise hors service temporaire qui a pour bénéfice de suspendre la redevance annuelle. La mise hors service temporaire a une durée limitée dans le temps, fixée à 5 ans. Au-delà de cette limite, le raccordement est supprimé aux frais de l'abonné soit remis en service.

La hausse de la demande de bouchonnage (mise hors service temporaire) enregistrée en 2015 est concomitante à l'application d'une redevance anticipative et s'explique également par le coût de la prestation bien inférieure au coût de la suppression forfaitaire d'un raccordement.





CHAP. 4 CHIFFRES CLÉS

3165 heures
Prestations de surveillance 2015

51 dossiers étudiés au Bureau d'études voirie-égouttage

40,8 Équivalents Temps plein

14 dossiers cadastres et 12 études hydrologiques

Honoraires d'études 2015

2 432 492,83 €

projets au bureau d'études bâtiments

50 chantiers suivis

82 dossiers phase réalisation pour le service coordination sécurité-santé

CHAP. 4 SERVICE AUX ASSOCIÉS



// 4.1 INTRODUCTION

4.1.1 Préambule

En 2015, le département Service aux Associés (SAA) historiquement mis en place pour réaliser les projets des Affiliés, a été restructuré et compte désormais 6 services :

- Le service études voirie-égouttage
- Le service gestion des réseaux
- Le service études bâtiment et énergie
- Le service travaux
- Le service coordination sécurité-santé
- Le service administratif des bureaux d'études

Au-delà de cette restructuration, le département SAA s'est attaché en 2015 à renforcer ses contacts avec les Affiliés et a participé notamment aux réunions d'informations et d'échange d'expériences entre les Affiliés et l'INASEP. Il a également mis en place des réunions à caractère technique et administratif pour informer nos Affiliés sur les évolutions dans la gestion des chantiers de travaux, notamment dans les domaines des essais à postériori et de la prise en considération des sols pollués.

De nouveaux outils de gestion ont également été développés en interne pour améliorer le traitement des dossiers et l'information aux Affiliés. Ainsi, une application informatique, dénommée GESTRA, permet désormais d'apporter un maximum d'informations à nos commanditaires quant à l'investissement en temps de travail de nos équipes d'ingénieurs, dessinateurs et contrôleurs pour mener à bien les missions qui nous sont confiées.

Le département SAA a aussi poursuivi son travail de mise à jour du règlement pour le service études aux Affiliés afin de tenir compte des leurs remarques, d'apporter des petites corrections textuelles et d'offrir de nouveaux services (par exemple, étude de plaines de jeux et de sports, assistance pour les acquisitions immobilières...).

Il y a lieu de rappeler que nos services peuvent être ainsi proposés sans recours à une procédure de marché public dans le respect de la jurisprudence européenne « in-house », ce qui permet à nos Affiliés d'avoir accès rapidement à nos services suivant une structure tarifaire adaptée et simplifiée et de faire des économies de temps et d'argent par rapport à la gestion d'un marché public d'appel d'offres.

4.1.2 Activités des services

Bien que les demandes d'études pour le BEP ont régressé en 2015 suite à la fin du programme d'investissement en cours pour la création des zones d'activité économique, le bureau d'études Voirie-Egouttage (VEG) a pu dégager un chiffre d'affaire important grâce aux nombreux projets des plans d'investissements communaux et aux dossiers d'égouttage cofinancés par la SPGE qui lui ont été confiés.

Le service d'études bâtiments et énergie a pour sa part développé et diversifié son activité en 2015, ce qui lui a permis d'atteindre les objectifs budgétaires fixés. Il a pu également bénéficier de l'investissement d'INASEP sur les projets UREBA, programme pour lequel le bureau d'études bâtiments et énergie a pu obtenir pas moins de 40 projets sur les 55 dossiers présentés en matière de réduction des coûts énergétiques des bâtiments communaux.

Le service Gestion des Réseaux (historiquement service cadastre de l'égouttage), a connu à nouveau une croissance d'activité importante en 2015. Afin de répondre à cette demande, ce service a mis en place, en parallèle des procédures classiques d'appel d'offres, un partenariat public-public entre INASEP et VIVAQUA afin d'accroitre sa capacité à confier des missions pour les prestations de relevés des réseaux d'assainissement. Ce service a continué à réaliser, en marge de son activité de cadastre de l'égouttage, des études hydrologiques importantes et a développé ses méthodologies pour répondre au mieux aux besoins des Affiliés en matière de consultance pour l'écoulement des eaux pluviales et pour les aménagements urbanistiques.

Le service travaux communaux a connu un ralentissement de son activité en 2015 lié notamment à un recul des commandes d'études en 2014, dans l'attente de la mise en place concrète des plans d'investissements communaux ayant conduit à moins de mises en exécution de chantiers en 2015. Ce service a élargi sa proposition de service en vue d'une diversification de manière à pouvoir pallier à l'inconstance de l'activité de direction traditionnelle de chantiers liés à des travaux subsidiés (ex : consultance technique spécifique, coordination technique...). De nouvelles méthodes ont par ailleurs été développées pour aider nos Affiliés face aux nouvelles directives technico – administratives (ex : gestion des essais sur chantier, sols pollués...). Il a également renforcé sa gestion interne en mettant en oeuvre les nouveaux outils de suivi des missions qui lui sont confiées, comme le logiciel GESTRA qui

permet à ce service de mieux maîtriser les coûts de contrôle de chantier et également de pouvoir informer plus précisément les Affiliés de l'état des prestations effectuées par les contrôleurs d'INASEP.

Le service coordination sécurité-santé a été associé cette année au département SAA. Cette restructuration a été mise en place en marge du départ à la retraite des anciens coordinateurs et a permis d'associer la nouvelle équipe dans ce département plus proche des dossiers communaux. En effet, bien que le service CSS réalise toujours des missions pour le secteur assainissement de l'INASEP, il réalise aujourd'hui une grande partie de ses missions au profit de nos Affiliés. En intégrant le département SAA, ce service a également adopté les méthodes de gestion et de suivi de dossiers, déjà instaurées pour les dossiers communaux. Le dynamisme de la nouvelle équipe ainsi que le recours aux outils informatiques comme le logiciel 3P, le logiciel GESTRA ainsi que les méthodes de travail du département, ont permis d'améliorer la qualité du service rendu aux maîtres d'ouvrages, et le service CSS a ainsi pu répondre au mieux aux attentes de nos Affiliés.

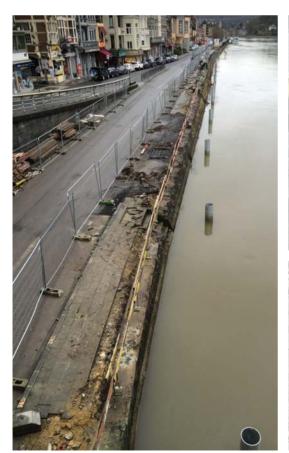
4.1.3 Faits marquants 2015

Le service travaux s'est vu confier une mission d'assistance technique à la Ville de Dinant dans le cadre de l'exécution de sa part du chantier de la « Croisette ».

Ce projet consiste en la réalisation d'un encorbellement en bordure de Meuse afin d'élargir les quais existants et aménager une promenade piétonne plus importante autour du Pont Charles de Gaulle dans le but d'améliorer l'activité touristique ainsi que de renforcer l'attrait du bord de Meuse. L'aménagement et la rénovation des boulevards et trottoirs existants sont également prévus ainsi que la création de nouveaux pontons pour accueillir les bateaux touristiques. On notera également la rénovation complète de la place Albert 1er et du parking qui s'y trouve.

Dès lors, vu l'ampleur et la complexité technique de ce chantier, la Ville de Dinant a fait appel aux services d'INASEP afin d'épauler son service technique interne pour le contrôle de l'exécution des travaux qui sont financés par la Ville.

Depuis septembre 2015, un ingénieur INASEP participe et conseille la Ville essentiellement lors des réunions de chantier. De plus, un contrôleur INASEP est également présent quotidiennement sur le site pour vérification de la conformité des travaux de la part communale du chantier.







// 4.2 SERVICE ÉTUDES VOIRIE-ÉGOUTTAGE

4.2.1 Introduction

Au cours de l'année 2015, l'activité du bureau d'études s'est particulièrement concentrée sur les études de dossiers inscrits au plan d'investissement 2013-2016. Ces projets inscrits par les communes au PIC doivent être adjugés pour décembre 2016, ce qui explique l'engouement des communes à concrétiser leurs dossiers.

En dehors du plan d'investissement, le bureau d'études a réalisé des travaux de voirie divers tels que piste cyclable, parking, placette... mais également des réfections de murs de soutènement et de ponts.

L'activité pour le BEP est en recul depuis 2013 : une seule extension et 3 requalifications de zoning ont été étudiées. Cette tendance devrait s'inverser puisque les responsables du département « développement territorial » du BEP, nous ont informés que de nouvelles études d'extension de parc devraient être étudiées à partir de 2016.

Comme depuis plusieurs années, certaines communes nous ont confié la réalisation de leurs entretiens de voiries.

Cette année 2015 aura vu la réalisation de quelques projets d'aménagement pour la lutte contre les inondations suite aux études hydrauliques réalisées par le service « Gestion des Réseaux ».

Le bureau d'études a également rédigé une dizaine de fiches d'avant-projet pour la budgétisation communale de travaux divers.

Le service a fourni 65 dossiers répartis comme suit :

- 2 projets d'égouttage exclusif
- 13 projets conjoints voirie-égouttage
- 25 projets de voirie
- 2 projets de pont
- 3 projets de requalification BEP
- 1 projet d'extension de zoning BEP
- 3 projets d'aménagement contre les inondations
- 3 dossiers spéciaux (Etude de faisabilité et travaux divers non subsidiables)







4.2.2 Projets traités en 2015

Projets d'égouttage exclusif

COMMUNE	INTITULÉ ESTIM. PROJET (HTVA)	
Couvin	Rue du Calvaire	93 522,00 €
Couvin	Rue des Fontaines	246 500,00 €
	MONTANT TOTAL	340 022,00 €

Projets conjoints de voirie et d'égouttage

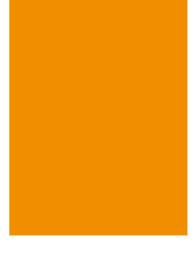
COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM. PROJET (HTVA)
Sombreffe	Rue Haute à Ligny	226 500,00 €
Dinant	Rue de la Montagne à Dinant	385 048,40 €
Sambreville	Travaux de voirie et d'égouttage rue Capitaine Fernémont à Tamines	719 000,00 €
Fernelmont	Egouttage et voirie ruelle Saule Bastrée à Forville	337 500,00 €
Namur	Clos du Cépage	82 000,00 €
Ohey	rue Draily et Godin	702 500,00 €
Onhaye	Rues du beau Site et Forbot à Onhaye	736 500,00 €
Profondeville	Rue Fernand Louis	253 500,00 €
Sombreffe	Rue Bertinchamps à Sombreffe	388 006,00 €
Ramillies	Rue du Mariva	266 726,50 €
Rochefort	Rue Martinette à Rochefort	458 000,00 €
Rochefort	Rue Louis Banneaux à Rochefort	302 000,00 €
Yvoir	Rue du Maka	106 811,80 €
	MONTANT TOTAL	4 964 092,70 €



Projets d'aménagement et d'entretien de voiries

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM. PROJET (HTVA)
Hamois	Traversée de Natoye	300 000,00 €
Beauraing	Piste cyclable Beauraing-Focant	790 000,00 €
Somme-Leuze	PIC 13-16 phase 1	515 000,00 €
Somme-Leuze	PIC 13-16 phase 2	305 780,00 €
Anhee	Rue du Pairoir et Rue d'Arbre	347 013,30 €
Anhee	Rue de Marly	462 225,00 €
Yvoir	Entretien de voirie 2015	262 000,00 €
Dinant	Réfection de la rue des Comognes et de Froidin	120 615,90 €
Havelange	Liaison Miécret Havelange	505 500,00 €
Jemeppe	Rue du trou à Balatre	135 000,00 €
Hastiere	Aménagement du Parc Technique Communal (Revêtement, éclairage, station de lavage)	313 133,00 €
Gesves	Gesves - PIC Phase 2	448 596,00 €
Philippeville	Rue de l'Eglise à Philippeville	33 000,00 €
La Bruyere	Réfection de trottoirs à St-Denis et Rhisnes	28/03/2848
Beauraing	Chemin agricole 2015	192 000,00 €
Dinant	Chemin d'Herbuchenne à Sorinnes	140 000,00 €
Fernelmont	Carrefour Salinas	13 640,00 €
Floreffe	Parking sur dalle mauditienne	51 700,00 €
Walcourt	Rue du Moulin à fraire	35 000,00 €
Philippeville	Entretien 2015	156 000,00 €
Beauraing	Réfection de la rue du Baty à Feschaux	410 482,00 €
Jemeppe	Aménagement de la Place de Moustier	571 792,90 €
Andenne	Pompage Impasse Chaudin à Bonneville	131 000,00 €
Andenne	Pompage rue des Pinsons à Andenne	132 000,00 €
Sombreffe	Entretien 2015	262 000,00 €
Profondeville	Trottoir rue Alphonse jaumain	220 000,00 €
Sombreffe	Entretien de voirie 2013	411 457,30 €
Viroinval	Phase 2 : 2 ponts à Treignes	213 100,82 €
	MONTANT TOTAL	7 824 375,92 €





Projets de ponts

COMMUNE	INTITULÉ ESTIM PROJET (HTVA)	
Hamois	Pont rue des Brebis	104 916,00 €
Dinant	Mur de Leffe	150 000,00 €
	MONTANT TOTAL	254 916,00 €

Projets d'études d'aménagement de parc d'activité économique pour le BEP Développement territorial

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM. PROJET (HTVA)
Bep (Namur)	Extension du zoning de Rhisnes « Vesta » (Namur)	1 955 000,00 €
Bep (Ciney)	Redynamisation du PAE de Ciney - Biron	368 000,00 €
Bep (Gembloux)	Redynamisation du PAE de Gembloux - Sauvenière	282 769,22 €
Bep (Fernelmont)	Redynamisation du PAE de Fernelmont	411 000,00 €
	MONTANT TOTAL	3 016 769,22 €

Projets contre les inondations

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM. PROJET (HTVA)
Andenne	Voirie Chant des Oiseaux	231 000,00 €
Ohey	Ry de La Motte à Ohey	157 000,00 €
Hastière	Ruisseau de la Thylère	150 000,00 €
	MONTANT TOTAL	538 000,00 €

Projets divers

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM. PROJET (HTVA)
Ohey	CSC pour marché Stock raccordement particulier	
Onhaye	Remplacement d'une canalisation à Falaën	10.000,00 €
Eghezée	Tracé canalisation à Noville/Mehaigne	5.000,00 €
	MONTANT TOTAL	15.000,00 €





4.2.3 Récapitulatif des produits financiers

Pour l'année 2015, la réalisation de dossiers liés à un projet représente un montant de travaux de l'ordre de 16 953 176,88 € HTVA. Ces dossiers projets et les dossiers divers y compris les fiches d'avant-projet ont engendré une facturation d'honoraires s'élevant à 793 831,52€.

Outre ces honoraires sur nouveaux projets fournis en 2015, la clôture de chantiers SPGE antérieurs a permis de facturer des honoraires sur décompte final pour un montant de 161 400,00 € HTVA .

En résumé, on peut tenir compte en 2015 des :

- Honoraires facturés sur fourniture de projets communaux : 793 831,52 €
- Honoraires facturés sur décomptes finaux : 161 400,00 €

Le produit financier du Bureau d'études est de 955 231,52 € en 2015.

4.2.4 Perspectives 2016

Pour l'année 2016, 53 dossiers sont en cours ou en voie de l'être et représentent un montant de travaux d'environ 15 000 000,00 €. Ces dossiers représentent +/- 530 000,00 € d'honoraires facturables.

L'année 2016 est la dernière année du PIC 2013-2016 et les dossiers qui y sont inscrits doivent être impérativement adjugés pour décembre 2016. Une grande partie des dossiers du carnet de commande sont inscrits au PIC et devront être réalisés dans le premier semestre de l'année.

La charge de travail du bureau d'études est donc complète pour le premier semestre. Le second semestre sera quant à lui concentré sur des dossiers communaux en fonds propres mais également sur la préparation des premiers dossiers qui seront inscrits au plan d'investissement 2017-2018.

Le tableau récapitulatif repris ci-dessous montre globalement le nombre de dossiers inscrits au plan d'investissement 2013-2016 et ceux qui ont été traités par INASEP.

Actuellement, il reste 38 dossiers non commandés. La plupart de ces dossiers ne seront pas réalisés car les communes pouvaient inscrire dans leur plan d'investissement jusqu'à 150 % de leur enveloppe octroyée par la Région.

Enfin, une partie des dossiers ne sera pas initiée vu la situation financière actuelle des communes.

TYPE DE DOSSIER	NBRE
Nombre dossiers Total	183
Nombre dossiers commandés et en cours d'étude	25
Nombre dossiers non commandés	38
Nombre dossiers BE extérieur	55
Nombre dossiers égouttage non commandés	1
Dossiers déjà étudiés	64

En conclusion, l'année 2016 sera consacrée à l'étude de projets de travaux conjoints de voirie et d'égouttage inscrits au plan d'investissement au cours du premier semestre. Par ailleurs, afin d'assurer son chiffre d'affaire annuel et atteindre des produits pour un montant de l'ordre de 900 000 €, le bureau d'études devra s'appuyer sur des dossiers financés sur fonds propres de type entretien de voirie, voiries diverses... en seconde partie d'année.

// 4.3 SERVICE GESTION DES RÉSEAUX D'EGOUTTAGE

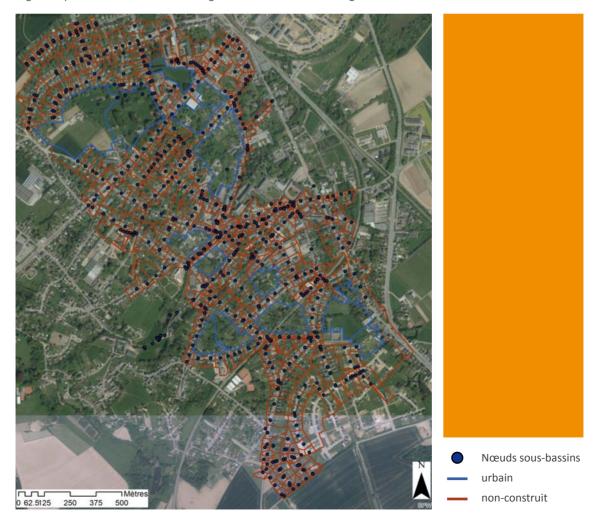
4.3.1 Introduction

Le service cadastre égouttage nouvellement baptisé « GRE » pour Gestion des Réseaux d'Egouttage a pour objectif principal de répondre aux missions suivantes :

- la réalisation du cadastre des réseaux de collecteurs et d'égouts suivant la convention INFONET qui lie l'INASEP à la SPGE ;
- la protection contre les inondations au travers de la réalisation d'études hydrologiques pour lutter contre les problèmes d'inondations par ruissellement ainsi que contre les coulées boueuses en milieu rural ou d'inondations par débordement (saturation) de réseaux d'égouttage en milieu urbain ;
- la prévention des inondations grâce à :
 - •• des avis rendus sur les mesures proposées par les «bâtisseurs» pour la gestion des eaux claires supplémentaires liées à l'imperméabilisation des sols; et en particulier, lorsqu'il est prévu de raccorder les futures constructions sur des canalisations où des problèmes de saturation sont constatés;
 - • la réalisation d'études préalables visant à déterminer et dimensionner les aménagements nécessaires à la gestion raisonnée des eaux pluviales dans le cadre de la construction de nouveaux bâtiments.

Un fait important en 2015 est la mise en place d'un partenariat Public-Public avec l'entreprise VIVAQUA de Bruxelles pour la réalisation des prestations ayant trait au cadastre des réseaux d'égouttage. Ce partenariat reconductible s'étale sur une première période de 3 ans (2015-2017). Cette opération nous permet de gagner du temps, car cela simplifie les démarches administratives inhérentes aux procédures de marchés publics et de diminuer de ce fait nos délais de réalisation.

Un second fait important est l'accompagnement d'un étudiant de l'Université Polytechnique de Nice dans le cadre d'un travail de stage ayant trait à la problématique de saturation d'égouttage se rejetant dans deux de nos collecteurs. Nous soulignons notre participation active aux groupes de travail GEUTP (Gestion des Eaux Usées par Temps de Pluies) organisés par la SPGE avec les autres Organismes d'Assainissement Agréés.



4.3.2 Projets traités en 2015

Cadastre de l'égouttage (Egouts et collecteurs)

Le tableau ci-dessous reprend les projets de cadastre réalisés en 2015.

INTITULÉS (RACCOURCIS)	NUM DOSSIER	ТҮРЕ	VIVAQUA/ MARCHÉ	HONORAIRES PERÇUS (€)
Cadastre collecteurs projet 3 (finalisation)	ID:1620	Cadastre pur coll	Marché	1 144,24
Cadastre : Coll. pjt 4 (Bois de Villers et Somzée P1)	ID:1812	Cadastre pur coll	VIVAQUA	766,08
GEMBLOUX : cadastre de la section d'Ernage	COCAD-14-1828	Cadastre pur égout	VIVAQUA	912,04
Dinant : Cadastre Anseremme	COCAD-14-1828	Cadastre pur égout	VIVAQUA	1 660,80
Dinant : Cadastre du centre de DINANT	COCAD-13-1356	Cadastre pur égout	VIVAQUA	789,64
Andenne : Chaussée Régionale	sans objet	Cadastre pur égout	VIVAQUA	1 282,56
Namur : Jambes partie 1	COCAD-14-1785	Cadastre pur égout	VIVAQUA	2 794,88
Ciney : Achêne	COCAD-13-1563	Cadastre examen visuel Egouts	Marché	1 793,78
Anhée Salet-place	COCAD-14-1859	Cadastre examen visuel Egouts	Marché	463,66
Gembloux : Tongrinne	COCAD-12-1169	Cadastre examen visuel Egouts	Marché	454,80
Somme-Leuze : Noiseux Ourthe	COCAD-15-1921	Cadastre examen visuel Egouts	Marché	1 179,80
Houyet : Herhet	COCAD-14-1711	Cadastre examen visuel Egouts	Marché	826,12
Beauraing : Honnay	COCAD-14-1721	Cadastre examen visuel Egouts	Marché	1 034,43
			Total	15 102,83

Etudes hydrologiques

Le tableau ci-dessous reprend les études hydrologiques réalisées en 2015.

INTITULÉS (RACCOURCIS)	NUM DOSSIER	HONORAIRES PERÇUS (€)
Gembloux Modélisation : Chaussée de Charleroi	COCAD-14-1589	15 300,00
Gembloux : Place de l'Orneau	COCAD-14-1590	28 400,00
Gembloux : Ernage	COCAD-14-1700	15 300,00
Sambreville : Falisolle rue du Préat	COCAD-13-1543	13 500,00
Namur : coulées de boue à Vedrin (rue du Transval et Derenne)	COCAD-14-1803	6 300,00
Namur : coulées de boue à Marche-les-Dames (rue aux Vallées)	COCAD-14-1802	6 000,00
Namur : plateau de Bellevue à Jambes (30 %)	COCAD-14-1785	21 660,00
Dinant : inondations à Furfooz	COCAD-14-1805	5 000,00
Fernelmont : 4 pts inondations	COCAD-14-1657	19 100,00
Andenne : installation d'un lotissement rue Chant d'Oiseaux à Landenne	COCAD-15-1895	5 000,00
Andenne : Landenne - rue Chant d'Oiseaux (dimensionnement tuyau)	COCAD-14-1685	2 000,00
Andenne : lotissement à la rue Peu d'Eau et la Chaussée de Ciney	COCAD-15-1894	9 600,00
	Total	147 160,00

Avis techniques rendus

Le tableau ci-dessous reprend la liste des avis informels gratuits rendus en 2015 pour nos associés.

	COMMUNE	INTITULÉS
1	Philippeville	Avis sur un problème de ruissellement et d'inondation dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme à Neuville
2	Andenne	Avis sur la gestion des eaux usées et des eaux claires dans le cadre de l'élaboration d'un PCA (quartier Sous-Meuse à Namêche)
3	Dinant	Avis relatif à la gestion des eaux pluviales pour la construction d'un nouveau lotissement à la rue de la Montagne à Anseremme
4	Sambreville	Avis sur une demande de permis d'urbanisme pour l'installation de 4 maisons unifamiliales à la rue du Préat
5	Sambreville	Avis sur une demande de permis d'urbanisme pour l'installation d'un immeuble à appartements à la rue du Préat
6	Ciney	Prescriptions sur la gestion des eaux pluviales dans le cadre d'un projet de quartier durable dans le centre de Ciney
7	Andenne	Avis quant à une demande de modification du permis d'urbanisme à la rue de Velaine, Landenne
8	Dinant	Avis sur les problèmes d'égouttage, de voirie et d'inondation : rue de Bry à Falmagne
9	Gembloux	Avis 1 concernant une note de calculs pour la gestion des eaux claires d'un futur lotissement à la rue de l'Agasse à Gembloux
10	Gembloux	Avis 2 concernant une note de calculs pour la gestion des eaux claires d'un futur lotissement à la rue de l'Agasse à Gembloux
11	Gembloux	Grand-Leez : analyse du dossier diguettes et rencontre avec la commune pour alternative douce
12	Gembloux	Avis sur un la gestion des eaux pour un lotissement rue Try Ansquet
13	Andenne	Avis sur la révision du PCA centre-Ville
14	Dinant	Avis relatif à l'inondation de la cave d'un riverain en bordure de Meuse
15	Florennes	Dimensionnement d'une canalisation sous le LIDL
16	Andenne	Marc Degreef problème d'inondations suite à l'arrêt d'exploitations de la carrière à Andenne
17	Dinant	Avis sur des problèmes égouttage Av Churchill et Blvd Sasserath
18	Gembloux	Avis sur une demande de permis d'urbanisation sur le site de la Pommeraie à Gembloux
19	Floreffe	Avis sur une demande de permis d'urbanisation à Franière, rue de Floreffe (deuxième version)

Conclusion

L'année 2015 nous a permis de réaliser en tout ou en partie, 14 dossiers de cadastre de l'égouttage, 12 études hydrologiques et remettre 19 avis techniques pour nos associés. Nous avons pu accueillir un étudiant de l'école Polytechnique de Nice pour l'accomplissement d'un stage d'étude. Nous avons également mis en place une collaboration constructive avec VIVAQUA pour la réalisation des cadastres des réseaux d'assainissement. Financièrement, nous avons gardé l'équilibre budgétaire.

4.3.3 Récapitulatif des produits financiers

Les différentes études réalisées, toutes activités confondues ont généré un montant d'honoraires total de 159 132,50 € en 2015.

4.3.4 Perspectives 2016

Introduction

Plusieurs études hydrologiques conséquentes sont inscrites à notre carnet de commandes pour l'année 2016. Concernant la partie cadastre de réseaux d'assainissement, 180 km de réseau sont prévus dans le planning et seront réalisés par l'entreprise VIVAQUA dans le cadre de la convention public-public. Parmi les Communes concernées par les futurs chantiers de cadastre, on peut notamment citer : Philippeville, Ciney, Jambes, Ohey, Andenne et Eghezée.

Les études hydrologiques

Le tableau ci-dessous reprend les études hydrologiques à réaliser en 2016.

INTITULÉ DE L'ÉTUDE	NUM. CONVENTION	HONORAIRES (€)
Jambes 1- plateau de Bellevue Suite (70 %)	COCAD-14-1785	50 540,00
Ohey-Etude pour la protection des risques d'inondations	COCAD-15-1949	16 300,00
Philippeville-Etude hydrologique du réseau d'égouttage	COCAD-15-1942	69 800,00
Ciney-Etude chemin des Roches*	COCAD-15-2120	12 200,00
Eghezée-Etude Rue F. Bovesse à Dhuy	COCAD-15-2125	41 100,00
Ciney-étude du centre partie 1 (30 %)*	COCAD-15-1970	19 410,00
Total		209 350,00

^{*} convention pas encore revenue signée

Cadastre des réseaux d'égouttage

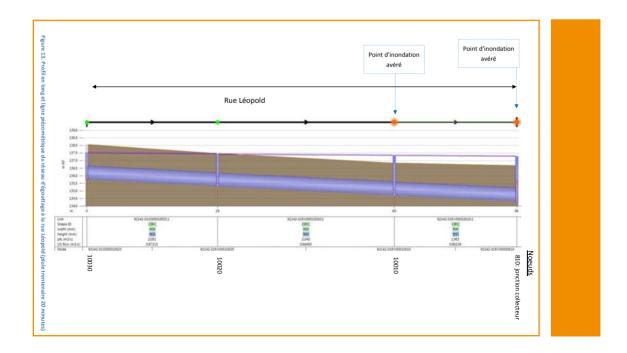
Le tableau ci-dessous reprend une estimation de la longueur des canalisations à cadastrer en 2016 et des honoraires qui y sont liés. Ces chiffres sont calculés en fonction du planning établi avec VIVAQUA et sur base de la convention public-public établie en 2015.

	LONGUEUR (KM)	MONTANTS ESTIMATIFS	HONORAIRES ESTIMATIFS (€)
Cadastre 2016	181	339 375,00	27 150,00

Conclusion

La perspective en 2016 dans le domaine des études hydrologiques pour la protection contre les inondations est bonne et s'étend jusqu'en 2017, le carnet de commandes est complet en 2016.

Concernant la réalisation des cadastres des réseaux d'assainissement, cela suivra son cours tant pour les égouts que pour les collecteurs. La collaboration avec VIVAQUA a montré jusqu'ici de réels avantages qualitatifs sur les produits fournis (précisions des mesurages) et logistiques (réactivité et délais plus courts). Une légère amélioration du chiffre d'affaire a été constatée de 2014 à 2015. Une augmentation plus significative du chiffre de 2015 est attendue pour 2016, représentant un montant de produits estimés à ce jour à 220 000 €.



// 4.4 SERVICE ÉTUDES BÂTIMENTS ET ÉNERGIE

4.4.1 Introduction

L'année 2015 a été marquée par la finalisation de plus de 30 chantiers dont :

- la maison communale de Ciney;
- la rénovation de l'école d'Hulsonniaux;
- la rénovation de la toiture de l'église de Hanzinne ;
- la rénovation de plusieurs murs de soutènement ;
- différents projets de rénovation de chaufferie :
- la remise de plus de 80 avant-projets et projets ;
- l'avant-projet de l'école de police de Namur ;
- le projet du hall d'entrainement de Jemeppe-sur-Sambre ;
- le french court de Dinant ;
- la crèche de Sorée :
- La restauration de l'église de Spy et de Moustier ;
- la remise de dossiers UREBA exceptionnels ;
- la remise de fiches « cadastre » d'aide à la décision pour les communes de Sambreville ;
- ...

Dans la continuité de l'étude de faisabilité de l'aménagement du parking du grognon, nous avons assisté la Ville de Namur comme AMO (Aide à la Maitrise d'Ouvrage) pour les dossiers de la confluence au Grognon et pour un parking Place du Palais de Justice.

4.4.2 Projets traités en 2015

Plus de 100 projets communaux et provinciaux de grande diversité ont été traités en études et chantiers, représentant un montant global de plus de 14 millions d'Euros de travaux.

Les projets de diversifications mis en place, leurs perspectives et les incontournables

Développement de grands projets

Le service bâtiment et énergie concrétise la réalisation de grands projets englobant l'ensemble de l'étude, de l'architecture aux techniques spéciales. Ce développement est indispensable à la pérennité du service, ce qui permet aussi de continuer à aider les communes dans leurs petits et grands projets.

Vu les restrictions des budgets régionaux et communaux, nous sommes aussi amenés à proposer les services du bureau à d'autres clients publics tels que : zones de police, sociétés de logements sociaux...

Pour étoffer encore notre champ d'actions, nous nous spécialisons dans l'étude des terrains synthétiques pour le football: formation de personnel spécifique pour la surveillance, utilisation d'appareil de mesure spécifique pour la détermination de l'épaisseur de la couche de remplissage du tapis...

La cellule Energie:

L'activité dans ce domaine se développe avec le suivi de la mise en oeuvre des dossiers UREBA exceptionnels. Notre nouveau cheval de bataille est la mise à niveau de nos équipes pour l'application des nouvelles règles PEB. Nous avons déjà pu faire valoir notre bon niveau d'expertise auprès de plusieurs communes.

Le bureau a développé une expertise en modélisation dynamique des bâtiments, en chauffage et ventilation ainsi qu'en gestion de la surchauffe des bâtiments.

Les dossiers « classiques »

Le bureau d'études réalise des projets complets impliquant les techniques principales suivantes :

- l'architecture ;
- la stabilité ;
- l'électricité;
- le chauffage et la ventilation.

Ces dossiers « classiques » se rapportent à diverses catégories d'infrastructures dont les logements, les écoles, les crèches, les bâtiments classés, les halls de sports, les halls industriels, les plaines de jeux, les aménagements divers... Ces dossiers comportent des études de projets techniques pour :

- le remplacement et la modernisation de chaufferie ;
- la mise en conformité d'installations électriques ;
- la mise en conformité des piscines ;
- la mise en conformité des installations sanitaires (légionellose...);
- les études de faisabilité ;
- la réalisation de cadastres du patrimoine communal ;
- la réalisation de PEB;
- la remise d'avis techniques.

4.4.3 Récapitulatif des produits financiers

Ces différentes études et travaux ont permis au service bâtiment de dégager des produits pour un montant de près de 960 000 € en 2015.

L'année 2015 fut intense avec une clôture très chargée pour laquelle beaucoup de dossiers ont dû être finalisés. On peut espérer une meilleure répartition de ceux-ci en 2016. Bien que cet espoir fut vain en 2015 en raison des adjudications nécessaires en octobre pour le respect des balises budgétaires.





4.4.4 Liste des projets et travaux sortis en 2015

LISTE DES PROJETS	MONTANT TRAVAUX €
ID1393-AVP-ECOLE DE POLICE-NAMUR	73443
ID1848-PJT-J/S HALL OMNISPORT ENTRAINEMENT	71115
ID1217-PJT-DEMOLITION 2 MAISONS+CONST 6 LOG MOYENS	60736
ID1857-HONO FORFAIT-CADASTRE BATIMENTS COMMUNAUX	45000
ID1864-PRESTATIONS-NAMUR REAMG SITE DE CONFLUENCE	40307
ID1061-DFI-NOUVEL ATELIER CINEY MARCHE COUVERT	38277
ID1961-PJT-FLORENNES VALO EAUX D'EXHAURE C. BERTHE	37800
ID2065-PJT-SOREE NEW-CREATION CRECHE COMMUNALE	35280
BT-13-1506/BT-13-1506	35000
ID2016-PJT-REALISATION TERRAIN FOOT SYNTHETIQUE	30662
ID1959-PJT-SOREE CREATION CRECHE COMMUNALE 18 LITS	28595
ID1618-2-PJT-HOUYET CREATION 2 CLASSES+PREAU ECOLE	28536
ID2054-AVPJT-CONSTRUCTION MAISON HASTIEROISE	25764
ID1849-PJT-DAUSSOIS RENOVATION ECOLE COMMUNALE	25755
ID2069-PJT-JAVINGUE SEVRY CONSTRUC MAISON VILLAGE	25294
ID1793-PJT-CERFONTAINE SALLE FETES LA SILINE	23167
ID1907-PJT-MOUSTIER/S RESTAURATION EGLISE	22825
ID1909-PJT-CREATION RAMPE ACCES RAVEL ST-SERVAIS	22654
ID1953-PJT-FAUX PLAFOND HAUTE ECLOLE-NAMUR	22528
ID1753-PJT-AMENG PISTE PERMANENTE ECOLAGE SEC ROUT	22185
ID2029-PJT-PHILI CREATION TERRAIN FOOT SYNTHETIQUE	21384
ID0288-COMPL FACT-TRANSFOR NIVEAU 3 HOTEL DE VILLE	19991
ID1301-DFI-HANZINNE RESTAURATION TOITURES EGLISE	18015
ID1499-ETUDES-ETABLIS PARKING PLACE PALAIS JUSTICE	18000
ID2123-PJT-AUVELAIS RENOVATION PISCINE-PHASE II	17172
ID1468-AVPJT-HERMETON CREATION MAISON VILLAGE	17078
ID0815-DFI-HULSONNIAUX RENOV ET EXTENSION ECOLE	15958
ID1612-HONO FORFAIT-AUVELAIS RENOVATION PISCINE	15000
ID1656-PJT-BIESMEREE NOUVEAU REFECTOIRE	13973
ID1612-PJT-AUVELAIS RENOVATION PISCINE COMPLEXE	13077
ID1823-PJT-NISMES CENTRE CULTUREL-VENTIL-ISO-ELECT	12652
ID1956-PJT-AMENAGEMENT DU GARAGE HAVELANGE	12029
ID1821-PJT-TREIGNES REMPL CHAUD+MENUIS EX ECOLE CO	11983
ID1472-PJT-NISMES FOOT PHASE II INFRASTRU SPORTIVE	11814
ID0756-DFI-VILLERS-DEUX EGLISES RENOV SALLE ECOLE	11278
ID1314-PJT-MARIEMBOURG REST FACADES ET CLO EGLISE	10915
ID1858-PJT-REMPL MUR SOUTENEMENT RUE NEUVE	10306
ID1355-DFI-HUBINNE AMENG TERRAIN FOOT PHASE 2	9579
ID0280-DFI-AMENAGEMENT ABORDS NOUV MAISON COMMUNAL	9464
ID1549-PJT REC-ANHEE RENOVATION ECOLE FONDAMENTALE	8728
ID1263-PJT-ERMETON/BIERT ECOLE RENOVATION ENERGET	8645
ID1627-PJT-MAISON CULTURE RENOV ET AGRANDISSEMENT	8321
ID1618-PJT-REFECTION TOITURES PLATES ECOLE HOUYET	8288

LISTE DES PROJETS	MONTANT TRAVAUX €
ID1706-PJT-SCY REPARATION MUR SOUTENEMENT EGLISE	8166
ID1141-PJT-SURICE MAISON DE VILLAGE	7952
ID1791-PJT-SALLE LE CERF RENOV ENERGETIQUE	7697
ID0108-PJT-DINANT COLLEC DINANT-LEFFE-BOUVIG LOT 2	7192
ID1953-PJT-MENUISERIES HAUTE ECOLE-NAMUR	6752
ID0990-DFI-EMINES CREATION LOGEMENT TRANSIT	6704
ID1811-PJT-PLACEMENT CLOTURE NANINNE	6566
ID1741-PJT-BOIS DE VILLERS PRESBYTERE P.ISOLATION	6119
ID1816-SAMBREVILLE ANALYSE DE RISQUES PISCINE	6000
ID1264-PJT-SAINT-GERARD REMPL CHASSIS ECOLE	5985
ID0088-DFI-GOYET MAISON REPOS MISE CONFORMITE INCE	5845
ID1799-AVPJT-WAULSORT REAMG ET EXTENSION CIMETIERE	5458
ID1890-PJT-ST-DENIS ECOLE COM ISO THERM+REMPL MENU	5286
ID1728-PJT-REMPLACEMENT CHAUFFAGE MAISON COMMUNALE	5223
ID1822-PJT-OIGNIES ECOLE MENUISERIES EXT+CHAUFFAGE	5200
ID1453-PJT-MARIEMBOURG REST TOITURE HOTEL DE VILLE	5094
ID1853-PJT-BIERWART REMPL CHASSIS ECOLE COMMUNALE	4634
ID0288-DFI-CINEY TRSFO NIVEAU 3 HOTEL DE VILLE	4530
ID1269-CADASTRES-INVENTAIRE 3 BATIMENTS COMMUNE	4500
ID1431-PJT-CUSTINNE REFECTION TOITURES NEF EGLISE	4431
ID2015-AVPS-JAMBES CYCLO-PIETON BLV DE LA MEUSE	4395
ID1624-FORFAIT-RENOVATION COMPLEXE SPORTIF TRX URG	4350
ID2008-PJT-PATIO ECOLE PROVINCIALE-SALZINNES	4321
ID1355-DFI-HUBINNE AMENAG TERRAIN FOOT-PHASE 2	3834
ID0695-DFI-AMENAGEMENT CLASSE ECOLE ST-DENIS	3763
ID1839-FACT MARCHÉ PR COMPTE-CINEY SALLE MEURISSAL	3610
ID1522-AVPJT-THY-LE-CHATEAU MUR SOUTEN RUELLE TRAN	3583
ID1525-PJT-BOLINNE RESTAURATION MUR CIMETIERE	3580
ID1147-DFI-AMENG MUR CIMETIERE+COLUMBAR+AIRES DISP	3545
ID1869-AVPS-SILENRIEUX ETUDE FAISABI TENNIS TABLE	3380
ID1824-DFI-ESSAIS SOL REAMG SITE DE LA CONFLUENCE	3340
ID2035-FORFAIT-COUTISSE ETUDE RENOV BATI CLOCHES	3200
ID1820-PJT-LE MESNIL SALLE COM CHAUDI + MENUIS EXT	3067
ID1254-EXPERTISE-INVENTAIRE 3 EGLISES DE LA COMMUN	3000
ID1877-FORFAIT-ANALYSE PISCINE	3000
ID1441-PJT-STRUD-HALTINNE RESTAURATION FACADE EGLI	2866
ID2005-PJT-GEDINNE AMENAGEMENT PLAINE DE JEUX	2847
ID1118-DFI-MOUSTIER SANITAIRES PISCINE	2847
ID1649-PJT-LEIGNON REMPL CHAUDIERE ECOLE COMMUNALE	2827
ID1881-PJT-ANHEE CHAUDIERE GAZ LOCAUX ADM COMMUNAL	2677
ID1218-DFI-LIGNY RENOUVELLEMENT SANITAIRES ECOLE	2613
ID0911-DFI-CRUPET RESTAURATION MUR CIMETIERE	2572
ID1879-PJT-DHUY RESTAURATION MUR ENCEINTE CIMETIER	2315
ID1891-PJT-MEUX CRECHE COM ISOLATION ET MENUIS EXT	2248
ID1661-PJT-LA CITADINE-SALZINNES	1958

LISTE DES PROJETS	MONTANT TRAVAUX €
ID1954-HAVELANGE ANALYSE DE RISQUE PISCINE	1946
ID1215-HONO FORFAIT-REGUL PERMIS URBA GRO.NEPTUNE	1850
ID1764-DFI-MAIZERET REMPL GENERATEUR AIR CHAUD EGL	1817
ID1652-PJT-FLOREFFE REMPL GENERATEUR EGLI SOVIMONT	1730
ID1652-PJT-REMPL GENERATEUR EGLISE SOVIMONT-CORREC	1730
ID1926-HONO FORFAIT-COUTISSE PERMIS URBA PLA CONTE	1700
ID2025-HONO FORFAIT-VELAINE SALLE GYM ECOLE COMMUN	1673
ID1666-PJT-MUSEE DES ARTS ANCINES-NAMUR	1663
ID1442-PJT-STRUD-HALTINNE VITRAGE PROTECTION EGLIS	1590
ID2056-PJT-YVOIR MISE EN PLACE TIRANTS DANS EGLISE	1555
ID1269-CADASTRES-INVENTAIRES 2 BATIMENTS COMMUNE	1500
ID1254-EXPERTISE-INVENTAIRE 2EGLISES DE LA COMMUNE	1500
ID1122-DFI-CINEY DEMOLITION BAT TECHN RUE DU BATY	1441
ID1536-DFI-RAMILLIES TERRAIN FOOT MONT-ST-ANDRÉ	1429
ID1545-DFI-THY-LE-BAUDUIN REMPL TOIT SALLE COMMUNA	1237
ID1090-DFI-CINEY MISE EN CONFORMITE ELECT PHASE 2	1133
ID1729-PJT-MISE EN PLACE CHAUDIERE POUR LA CRECHE	1052
ID1089-DFI-CINEY MISE CONFORMITE ELECTRIQ-PHASE 1	925
ID1089-DFI-MISE CONFORMITE ELECTRIQUE-PHASE 1	915
ID1641-DFI-BEAURAING CLIMATISATION BILBIOTHEQUE	878
ID1879-PJT-AISCHE-REFAIL RESTAURATION MUR CIMETIER	803
ID1885-PJT-CAMPAGNE GEOTECHNIQUE HALL DE SPORT	661

4.4.5 Perspectives 2016

Les perspectives pour 2016 sont semblables à l'année 2015 en termes d'activités d'études et de chiffre d'affaire pour le bureau d'études bâtiments et énergie. On peut dès lors s'attendre à un montant d'honoraires de l'ordre de 950 000 € pour 2016.

Pour la nouvelle méthode de calcul de PEB, des formations sont prévues en 2016 et nos bâtiments étudiés répondent déjà aux nouvelles obligations.

Suite au départ d'un architecte en 2015, un recrutement est prévu en 2016 pour nous permettre de respecter nos engagements auprès de nos clients associés.













// 4.5 SERVICE TRAVAUX DU DÉPARTEMENT SAA

4.5.1 Introduction

Après avoir vécu une forte augmentation de son activité en 2013 et une stabilisation en 2014, le service travaux a connu un léger ralentissement de son activité sur chantier en 2015. Ce ralentissement prévisible a été l'occasion pour le service travaux de renforcer ses liens de proximité avec les communes affiliées mais aussi avec les pouvoirs subsidiants au travers de la mise en place des nouvelles procédures d'essais sur chantier. Cette année 2015 aura été également l'occasion de diversifier nos activités, essentiellement en proposant un accompagnement personnalisé des communes à l'occasion de projets particuliers.

4.5.2 Evolution de l'activité en 2015

L'essentiel de la charge de travail du service travaux étant liée à des projets étudiés au bureau d'études INASEP, il nous a été possible d'anticiper les variations de la charge de travail de nos agents. La diminution d'activité attendue et liée au retard de mise en place des plans d'investissement communaux (moins d'études en 2014) n'aura finalement eu qu'un impact limité sur les rentrées financières du service.

En effet, en complément des suivis de chantiers classiques, le service travaux s'est tourné vers des missions de consultance et d'accompagnement des communes dans le cadre de projets particuliers (Croisette à Dinant, coordination des futurs chantiers du Grognon à Namur).

Par ailleurs, de par la polyvalence de la plupart des agents, le service travaux a été en mesure d'apporter un soutien au bureau d'études lui permettant de maitriser les délais de remise des projets.

Tout comme en 2014, le service travaux a mis l'accent sur la formation de ses agents par le biais de la grande diversité de techniques employées sur ses chantiers mais aussi en stimulant les échanges d'expériences lors de séances d'informations internes.

Enfin, de par ses contacts réguliers avec la DGO1, le service travaux a pu apporter un soutien actif aux communes, plus particulièrement en 2015 sur le thème des essais à organiser durant les chantiers.

4.5.3 Retour d'expérience avec le bureau d'études // Contacts avec les pouvoirs subsidiants

Les retours d'expérience avec le bureau d'études initiés en 2013 et 2014 se sont renforcés essentiellement par la remise d'avis quasi systématiques sur les projets avant même leur envoi vers les associés. Cela permet de diminuer le temps d'adaptation des cahiers des charges en regard des situations vécues sur chantiers et de pouvoir diminuer autant que possible les difficultés à l'origine de diverses réclamations.

Par ailleurs, le service travaux est attentif aux demandes spécifiques des pouvoirs subsidiants et accompagne le bureau d'études ainsi que les communes en temps réel à l'occasion de la mise en place des nouvelles procédures d'essai voulue par la DGO1. Cette nouvelle implication du service travaux a fait l'objet de diverses rencontres dans les communes et d'une séance d'information au siège de Naninne.

4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2015

De par le nombre et la spécificité techniques des chantiers, les moyens humains affectés au service travaux sont restés identiques à 2014. Le service travaux occupe à temps plein deux ingénieurs ainsi que 6 contrôleurs.





4.5.5 Récapitulatif des honoraires

En 2015, le service travaux communaux a perçu ses produits financiers par le biais de la surveillance des chantiers de voirie des associés, de la direction de chantier de ces mêmes projets mais aussi à travers les honoraires de direction et surveillance de la pose des canalisations d'égouttage co-financées par la SPGE.

En ce qui concerne la surveillance des travaux de voirie, les prestations des contrôleurs ont été facturées aux associés pour un montant de 231 673,09 € HTVA. Sur ces mêmes chantiers, la part des honoraires d'études liés à la direction de chantier a représenté un montant de 92 298,45 € HTVA.

Pour la part SPGE, comme le prévoient les conventions avec ces derniers, les honoraires sont globalisés avec les honoraires d'études pour une part à la remise du projet et pour le solde au décompte final. Sur l'exercice 2015, le montant perçu de la SPGE pour la direction et la surveillance des chantiers correspond à 137 582,03 € HTVA.

En résumé, sur les chantiers suivis par INASEP en 2015, le service travaux aura bénéficié de produits financiers pour un montant total de 461 553,37 € HTVA.

4.5.6 Perspectives 2016

L'année 2016 verra se concrétiser un très grand nombre de projets étudiés par le bureau d'études en 2015. Les prévisions annoncent un montant de travaux à suivre de l'ordre de 14 000 000 € HTVA. En regard de l'année 2014 qui avait connu un montant de travaux similaire, il est à noter qu'en 2016 le nombre de marchés est supérieur, pour des montants individuels plus faibles. On peut dès lors estimer que les produits financiers 2016 du service travaux seront au moins équivalents au montant de l'année 2015 à savoir 460 000 €.

Sachant que la conjoncture économique a induit une baisse du niveau de prix remis par les entreprises (de l'ordre de 20 % par rapport à 2014 et début 2015), les conditions d'exécution risquent d'induire une recrudescence des revendications et difficultés d'exécution diverses. Le service travaux devra dès lors adapter son fonctionnement afin d'absorber cette hausse d'activité tout en garantissant la qualité du service rendu aux communes.

Par ailleurs, le service travaux est confronté de plus en plus régulièrement à la problématique des sols pollués. 2016 sera dès lors l'occasion pour les deux ingénieurs du service de renforcer également leurs connaissances dans ce domaine.

Enfin, 2016 verra se concrétiser les premiers chantiers sur le site de la Confluence à Namur. Cela commencera par le déplacement des impétrants, marché pour lequel INASEP a décroché l'étude et la direction des travaux. En parallèle à ce premier dossier, les réunions de coordination des études et chantiers des autres marchés (parking, passerelle, voirie, esplanade) se poursuivront.





4.5.7 Chantiers communaux principaux ayant connu une execution partielle ou totale en 2015.

LOCALITÉ / CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	MONTANT DES TRAVAUX 2015 (€)	PART ASSOCIÉ 2015 (€)	PART SPGE 2015 (€)	PRÉSENCE SUR SITE SURVEILLANCE (EN HEURES)
ANDENNE	Réfection de voirie et égouttage rues du Coria, de Couthuin et J. Dumont à Landenne	865 736,00	591 495,00	274 241,00	231,00
	Voirie et égouttage Quai de l'Ecluse	46 491,00	33 761,00	12 730,00	52,00
ANHEE	jonction Ravel « Bord de Meuse » et le futur Ravel de la Molignée - phase 2	32 250,00	32 250,00	-	12,00
ASSESSE	Entretien des voiries 2013 à Assesse	10 530,00	10 530,00	-	3,00
ASSESSE	Aménagements de sécurité rue de la Rochette	19 024,00	19 024,00	-	6,00
BEAURAING	Refoulement rues du Fond des Moines et des Carrières à Winenne	147 849,00	-	147 849,00	40,00
	Travaux de réfection de la rue du Bati à Feschaux	141 147,00	141 147,00	-	38,00
	Equipement en voirie, égouttage et distribution d'eau de la ZAE de la Pâture du Pape à Beauraing (phase 1)	264 566,00	264 566,00	-	131,00
	ANDENNE - Création d'une zone d'activités économiques à Petit Warêt - phase I	242 637,00	242 637,00	-	90,00
BEP	Création du parc d'activité économique de Petit- Warêt - phase 2	159 514,00	159 514,00	-	56,00
	Création d'une ZACC HAVELANGE	50 916,00	50 916,00	-	14,00
	Requalification du PAE de Mariembourg	16 276,00	16 276,00	-	5,00
	Requalification de la ZAE de Rhisnes	164 042,00	164 042,00	-	44,00
	Requalification du PAE de Rochefort	176 698,00	176 698,00	-	57,00
BIEVRE	Travaux d'égouttage rue de Baillamont à Graide	243 366,00	86 598,00	156 768,00	65,00
	Requalification du PAE d'Achène	42 639,00	42 639,00	-	14,00
CINEY	Aménagement de la rue latérale de la Place Monseu à Ciney	96 333,00	96 333,00	-	26,00
	Rénovation des trottoirs rue Grande – Phase II	150 073,00	150 073,00	-	42,00
DINANT	Réfection des trottoirs rue Grande – Phase III	170 774,00	170 774,00	-	87,00
	Réfection de diverses rues dans le cadre du droit de tirage 2010-2011	463 812,00	463 812,00	-	124,00
	Rénovation de l'égouttage rue des Six Frères et rue des Mésange à Leuze	70 522,00	-	70 522,00	19,00
EGHEZEE	Réfection de diverses voiries sur l'entité	143 981,00	143 981,00	-	93,00
LOTILZEE	ENTRETIEN DES VOIRIES 2015	394 979,00	394 979,00	-	119,00
	Remise en état d'un ponceau sur « le Liernu » à MEHAIGNE	38 793,00	38 793,00	-	10,00
FERNELMONT	Plan trottoir 2011 rue des prisonniers à Hingeon	79 751,00	79 751,00	-	41,00
FLORENNES	Pose d'une adduction d'eau en fonte ductile DN300 et DN150	1 522 848,00	1 522 848,00	-	654,00
GEDINNE	Egouttage et relevage des rues de Boiron et de Willerzie à Rienne	21 988,00	-	21 988,00	6,00
	Création de cheminements au centre de Gedinne - phase II	149 391,00	149 391,00	-	62,00
GEMBLOUX	Amélioration de l'égouttage rue Entrée Jacques à Gembloux	100 282,00	-	100 282,00	44,00
GESVES	Plan d'investissement 2013-2016 phase 1	259 261,00	259 261,00	-	127,00
HAMOIS	Réfection du Pont des Brebis rue de Spontin	81 599,00	81 599,00	-	56,00
HASTIERE	Droit de tirage 2012	120 847,00	120 847,00	-	69,00

LOCALITÉ / CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	MONTANT DES TRAVAUX 2015 (€)	PART ASSOCIÉ 2015 (€)	PART SPGE 2015 (€)	PRÉSENCE SUR SITE SURVEILLANCE (EN HEURES)
	Amélioration et égouttage de la rue du Bâtis à Wanlin	336 565,00	37 718,00	298 847,00	91,00
HOUYET	Réfection de la rue de Chirennes	30 599,00	30 599,00	-	14,00
	Réfection de la rue de Focant (sortie du village vers N911) à WANLIN	42 769,00	42 769,00	-	7,00
	Réfection et égouttage de la rue des Sablonnières à Spy	8 740,00	3 476,40	5 263,60	13,00
JEMEPPE- SUR-SAMBRE	Réfection rue Solvay, 2º partie à Jemeppe-sur-Sambre	227 399,83	227 399,83	-	60,00
	Création de trottoirs - Route de Saussin	209 860,00	209 860,00	-	50,00
	Egouttage et amélioration des voiries du Quartier Noéchamp à Biesme	769 760,00	624 098,00	145 662,00	76,00
METTET	Egouttage de diverses rues à METTET (Hestroit et Hennevauche)	65 052,00	-	65 052,00	17,00
	Réfection des trottoirs rue St-Roch à Biesme	172 621,00	172 621,00	-	44,00
ALAA ALID	Egouttage du hameau de Wartet à Marche-les-Dames	62 040,00	-	62 040,00	17,00
NAMUR	Création d'un barrage sur le vallon de Morivaux à Suarlée	161 162,00	161 162,00	-	29,00
	Remplacement d'une canalisation reprenant les eaux usées rue de Reppe à Ohey	23 218,00	23 218,00	-	6,00
OHEY	Remplacement d'une canalisation rue Bois d'Ohey	57 965,00	57 965,00	-	23,00
SOMBREFFE	Réfection des trottoirs rues Servais et Mary	147 221,00	147 221,00	-	88,00
VIROINVAL	Travaux de rénovation du pont de Dourbes sur l'Eau Blanche	13 135,00	13 135,00	-	4,00
WALCOURT	Rénovation du pont Moulin de Thy-le-Château	80 629,00	80 629,00	-	48,00
YVOIR	Egouttage unitaire Quartier Terre des Roches à Evrehailles	24 588,00		24 588,00	7,00
	Entretien des voiries en 2014 et renouvellement des conduites d'eau	239 940,00	239 940,00	-	75,00
	Travaux de voirie rue du Calvaire à Mont	98 099,00	98 099,00	-	59,00
	TOTAL	9 260 277,83	7 874 445,23	1 385 832,60	3165,00





// 4.6 SERVICE COORDINATION SÉCURITÉ-SANTÉ

4.6.1 Introduction

Suite au départ à la retraite de deux coordinateurs sécurité et santé, Messieurs Charles Adam et Gérard Schmets, ayant été les premiers agents de ce département, une nouvelle équipe motivée et dynamique a été mise en place. Elle est constituée de deux personnes :

- Michel STEFFENS coordinateur sécurité et santé niveau A ;
- Denis BERTRAND coordinateur sécurité et santé niveau B.

Ces deux personnes sont issues du bureau d'études d'INASEP et disposent de ce fait d'une solide expérience en matière de travaux.

Nos coordinateurs ont un contact privilégié avec les services BE et travaux d'INASEP. Cette collaboration permet d'anticiper et de renforcer l'aspect sécurité du début d'un projet jusqu'à sa réalisation.

Ils ont accès à de nouveaux outils informatiques : les logiciels GESTRA et 3P permettant de visualiser le tableau de bord des différents chantiers de la phase projet à la phase exécution.

Les différents rapports de visites de chantiers et réunion de début de chantier sont traités de manière informatique et sont systématiquement envoyés aux différents intéressés ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage.

4.6.2 Dossiers traités en 2015

Nous avons réalisé en 2015, le suivi de chantiers détaillé comme suit :

• Stations d'épuration : 6 dossiers

• Collecteurs: 8 dossiers

• Service Bâtiments : 21 dossiers en cours

• Service Egouttage-voirie: 15 dossiers en cours

Soit un total de 50 chantiers

On peut notamment citer les dossiers ci-dessous suivis par nos coordinateurs :

- En bâtiment :
 - • Transformation de l'école de Haillot (Ohey),
 - •• Rénovation de la piscine de Moustier,
 - • Toiture de l'église de Hubinne (Hamois),
 - •• Création de 8 logements sociaux à Gesves.
- En Voirie :
 - Réfection des trottoirs sur Saint-Roch à Biesme (Mettet),
 - •• Entretien des voiries à Dinant,
 - •• Création de cheminements au centre de Gedinne.
- Egouttage:
 - •• Egouttage et pompage rue Fonds des Moines, des Carrières à Winenne (Beauraing),
 - • Egouttage à la rue des Bâtis à Wanlin (Houyet),
 - •• Egouttage rue du Bauwy à Soumoy (Cerfontaine).
- Collecteurs :
 - •• Collecteur de Dinant lot IV, de Leuze, de Wépion,
 - •• Collecteur d'adduction d'eau de Florennes à Walcourt.
- Stations d'épuration :
 - •• Step de Celles (Houyet), de Warnant (Anhée), d'Eghezée, de Fosses-la-Ville et de Leuze (Eghezée).

4.6.3 Récapitulatifs produits financiers

Le service coordination sécurité - santé a dégagé des produits financiers pour un montant total de 365 397 € ventilé comme suit :

En assainissement : 127.008 €
En voirie-égouttage : 158.037 €
En bâtiment : 80.352 €

4.6.4 Perspectives pour 2016

Nous comptons renforcer notre collaboration et notre expertise sur les dossiers en phase projet jusqu'à la phase réalisation avec les bureaux d'études de l'INASEP, le service travaux , les bureaux d'études privés et les mandataires dans les différentes communes.

Le montant de produits d'honoraires estimé pour l'année 2016 est à la hausse en raison du nombre de chantiers à suivre en exécution ainsi qu'à des demandes croissantes de nos Affiliés pour les missions de coordination sécurité santé sans pour autant que l'étude du projet ait été commanditée auprès d'INASEP (système de mission « à la carte » proposé par notre nouveau règlement du service études aux Associés). Ce montant est évalué de manière globale pour tous les secteurs d'intervention à 350 000 €.

Nous comptons également développer le service en fonction du carnet de commandes constitué des différents départements. Vu l'afflux de commande déjà enregistré à ce jour, le service devra s'appuyer le cas échéant sur un apport d'aide extérieure pour renforcer temporairement l'équipe des 2 coordinateurs actuellement en place.







CHAP. 5 CHIFFRES CLÉS

9400 échantillons analysés soit environ 180 echantillons par Semaine

4890 échantillons

analysés pour nos services d'assainissement et de distribution d'eau

13 équivalents temps plein

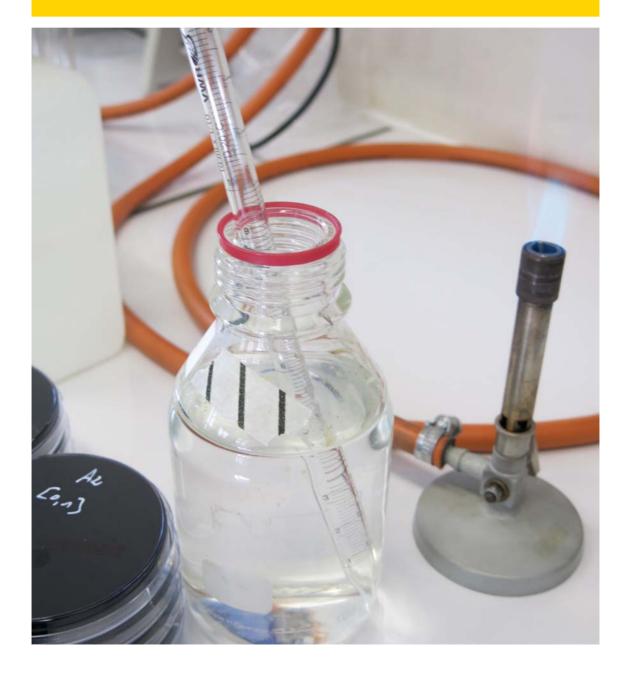
4190 échantillons analysés pour les associés communaux et intercommunaux

Honoraires 2014 :

1 179 465 €

350 échantillons analysés pour des Clients privés

CHAP. 5 LABORATOIRE



// 5.1 GÉNÉRALITÉS

Le début de l'année 2015 a été marqué par le décès prématuré de notre collègue et ami David Ruol. Qu'il lui soit ici rendu encore hommage.

M. T. Petersbourg, son remplaçant est entré en fonction en tant que préleveur mi 2015.

Le laboratoire est donc toujours une équipe de 12 personnes à temps plein et 2 personnes à mi-temps.

Il a pour mission de proposer son expertise auprès des services de l'INASEP, auprès d'autres services publics (communes de la province de Namur et du Luxembourg...) et auprès des particuliers (industriels, BEP, abonnés...). Le chiffre d'affaire du laboratoire est d'environ un million d'Euros.

Comme en 2014, cette année a vu une légère augmentation de son activité autour de ses pôles majeurs de compétence. La collaboration avec le service bureau d'études dans le cadre de la problématique « légionnelles » que peuvent rencontrer les communes ou des gestionnaires d'installations sanitaires collectives et avec le service épuration pour le prélèvement et l'analyse des eaux usées de nouvelles stations se poursuit.

Le laboratoire traite annuellement environ 9 400 échantillons, soit environ 180 échantillons/semaine.

Le nombre de prélèvements à destination des clients « Producteurs-Distributeurs d'eau » est en sensible augmentation.

Notons que les exigences de l'accréditation imposent un nombre supplémentaires de contrôles (blanc, échantillons de contrôle...) correspondant à environ 10 % du nombre total des analyses.

L'accréditation ISO 17025 pour les prélèvements et analyses d'eaux « propres » (eaux de distribution, eaux souterraines, eaux de piscines, eaux de baignade...) permet au laboratoire d'effectuer les contrôles pour la Région wallonne des eaux potables pour les producteurs-distributeurs d'eau ainsi que le contrôle des bassins de natations tant publics que privés. Un audit externe BELAC a été réussi avec fruit cette année 2015. Notons ici que le laboratoire a accrédité à cette occasion le prélèvement et l'analyse des taux de chloramines dans l'air des bassins de natation.

// 5.2 LABORATOIRE DE BACTÉRIOLOGIE

5.2.1 Activités

Le laboratoire a assuré durant l'exercice le suivi habituel et complet de ses contrats, tant internes qu'externes, de contrôle de l'eau de distribution d'eau ainsi que des piscines communales, provinciales ou privées.

Le cycle trisannuel de contrôle des ressources d'eau souterraine s'est poursuivi cette année.

Le laboratoire a également continué le programme de contrôle de la qualité microbiologique des eaux traitées en station d'épuration par traitement UV ou lagunage.

Le contrôle des légionnelles dans les eaux de douche des piscines et dans les eaux chaudes sanitaires d'installations collectives se stabilise. En effet, de plus en plus de communes de la province de Namur sont sensibles à la problématique de la recherche de légionnelle dans les eaux chaudes sanitaires des halls omnisports et clubs sportifs (tennis de table, football...) et collaborent avec le laboratoire pour le prélèvement et l'analyse.

Les contrôles « Légionnelles » à l'attention d'importants acteurs industriels (Arcelor, Infrabel...) et de services publics tels que la police, Fedasil, ateliers communaux, écoles et les prisons ont également été maintenus. La méthode de détermination des Légionella a été modifiée de façon à s'adapter à l'évolution des normes en vigueur.

Suite à la mise au point de la méthode par la section microbiologie, le laboratoire est maintenant à même de proposer l'analyse de la toxicité aiguë de l'eau sur le micro crustacé d'eau douce Daphnia magna. Cette mesure est en effet maintenant exigée lors de l'évaluation de la taxation des effluents industriels.

5.2.2 Bilan des analyses bacteriologiques

Le bilan qualitatif des résultats de contrôle de conformité de notre service « Distribution d'eau » a été établi par le laboratoire tel qu'il est repris plus haut en synthèse dans le rapport relatif à ce secteur.

Le laboratoire a également pris en charge la gestion administrative des résultats à l'attention de la Région wallonne, tant pour l'INASEP que pour les clients externes.

Le nombre d'échantillons réalisés à l'attention des intercommunales et communes en matière d'eau de distribution est en augmentation.

Le nombre total d'échantillons traités s'élève à environ 6 250, soit environ 26 000 paramètres analysés, dont 75 % des échantillons proviennent de nos contrats internes et externes pour la distribution de l'eau.

// 5.3 LABORATOIRE DE CHIMIE

5.3.1 Activités

Le suivi des contrôles à l'attention du service exploitation des eaux usées est en légère augmentation en 2015. Il en est de même des contrôles réalisés sur les piscines.

On constate une légère augmentation pour les contrôles chimiques des services de distribution de l'eau par rapport à 2014.

Le contrôle de la qualité des lixiviats générés et traités sur les Centres d'Enfouissement Technique (CET), et des campagnes de prélèvements de suivi des CET s'est maintenu.

5.3.2 Bilan des analyses chimiques

Ces activités conduisent à réaliser environ 1 420 contrôles de routine sur l'eau de distribution tant pour le service distribution d'eau INASEP que pour les clients externes, dont 542 pour INASEP. Ceci correspond à l'analyse d'environ 12 600 paramètres dont 5 600 sur terrain. Pour les contrôles complets, nous arrivons à 51 pour l'INASEP et 98 pour les clients externes. Les analyses de métaux, notamment pour le contrôle des raccordements en plomb, sont en augmentation suite à l'obtention de nouveaux contrats.

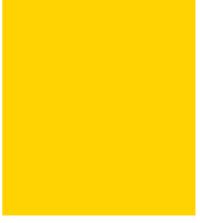
Le contrôle des stations d'épuration gérées par INASEP conduit à prélever environ 1 700 échantillons (Environ 32 000 paramètres analysés).

Le laboratoire a mené en 2015 une réflexion approfondie sur les techniques de mesures de plusieurs paramètres analysés en routine de façon à augmenter sa productivité.

Le laboratoire est équipé du matériel de pompage permettant la prise d'échantillons dans des puits piézométriques et peut prendre en charge de façon autonome cette activité. Dans ce cadre, le laboratoire est sollicité par les communes ou le BEP pour le prélèvement et l'analyse de CET.

De nombreux industriels (Materne, Maredsous...) font appel à nos services pour le prélèvement et l'analyse de leurs eaux de rejet en vue de répondre à la législation wallonne sur la taxe de déversement des eaux industrielles ou le contrôle des normes de rejet.





// 5.4 SERVICE QUALITÉ

L'essentiel de l'effort en matière de qualité porte sur le maintien de l'accréditation du laboratoire sur base de la norme ISO 17025 ainsi que sur l'extension progressive du scope des analyses accréditées.

Suite à l'audit externe BELAC de prolongation en septembre 2015, l'accréditation ISO 17025 est maintenue pour les analyses en chimie et en bactériologie sur les eaux de piscine, les eaux de surface et les eaux destinées à la consommation humaine.

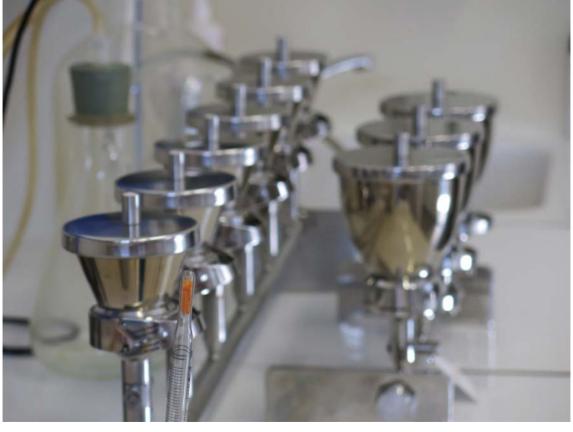
L'accréditation du prélèvement et de la détermination des chloramines dans l'air a été approuvée par l'organisme accréditeur Belac.

En matière d'eau de distribution, cette cellule « Qualité » a également continué la prise en charge des missions suivantes :

- supervision et définition du plan de contrôle des eaux de distribution et des plans d'échantillonnages ;
- supervision des rapports « Qualité des eaux » à l'attention du « SPW » ;
- identification d'indicateurs de qualité, leur mise en œuvre, leur pilotage ;
- suivi et supervision de la qualité des eaux (Nitrates, pesticides, micropolluants...);
- conseil et support techniques relatifs aux traitements des eaux brutes ;
- interface avec le laboratoire et le service « Distribution d'eau » en matière de résultats des analyses et la gestion des non-conformités.







CHAP. 6 CHIFFRES CLÉS

250,40 équivalents temps plein

259 collaboratrices et collaborateurs pour l'ensemble des activités de l'intercommunale

Moyenne d'âge ans

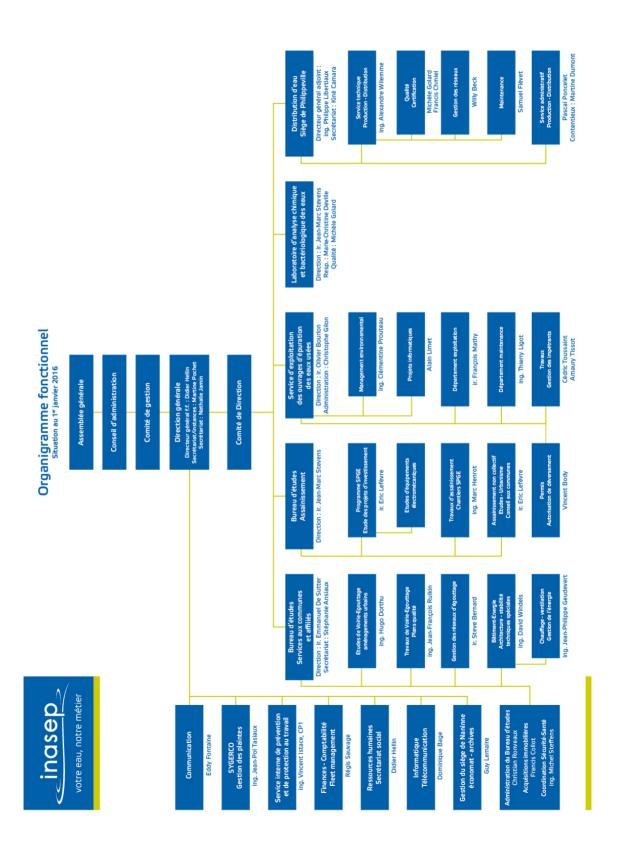
175 statutaires et **84** contractuels

117 agents de moins de 45 ans

55 femmes et 204 hommes

CHAP. 6 RESSOURCES INTERNES

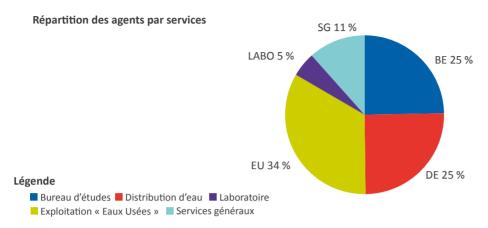




// 6.1 BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2015

Le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel de l'Intercommunale au 31/12/2015 se présente comme suit:

• 224 travailleurs étaient occupés à temps plein et 35 personnes à temps partiel, ce qui représente 250,40 équivalents temps plein.



- 259 personnes étaient occupées au sein de la société avec la répartition suivante :
 - •• 219 personnes étaient occupées sous contrat à durée indéterminée à temps plein et 33 personnes à temps partiel (y compris statutaires),
 - •• 5 en CDD à temps plein et 2 à temps partiel.
 - •• (39 personnes à temps plein occupées sous contrat avec bénéfice de points APE 36 à temps plein et 3 à temps partiel),
 - •• (2 agents en convention 1er emploi à temps plein),
 - $\bullet \bullet$ (145 personnes statutaires à temps plein et 30 personnes statutaires à temps partiel \Rightarrow 175 agent statutaires).
- 5 personnes ont choisi d'interrompre volontairement leur carrière en prenant soit le régime du congé sans solde ou celui de l'interruption de carrière et la disponibilité pour convenance personnelle.

PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
Contrats à durée indéterminée	219	33
Contrats à durée déterminée	5	2
APE	36	3
Par sexe		
Sexe masculin	184	20
Sexe féminin	40	15
Par catégorie professionnelle		
Personnel de direction	9	0
Employés	64	5
Ouvriers	15	0
Autres *	145	30

^{*}Agents statutaires y compris le personnel de direction

Au 01/01/2015 5 agents provinciaux ont intégré le personnel de l'Intercommunale en qualité d'agents statutaires. Au 31/12/2015, 4 agents provinciaux sont à disposition de l'Intercommunale, liés par une convention mutuelle entre notre Intercommunale et la Province de Namur.

1 agent temps plein est pensionné au cours de l'exercice 2015.

Ceux-ci occupaient les catégories d'emploi suivantes:

2 agents étaient occupés à temps plein et 2 agent à temps partiel, ce qui représente 3,60 équivalents temps plein. Ces agents provinciaux étaient principalement occupés à des tâches au sein des bureaux d'études.

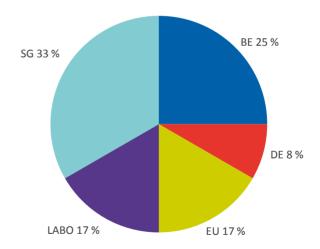
6.1.1 Entrées

Au cours de l'exercice 2015, l'intercommunale a recruté 10 agents à temps plein et 2 à temps partiel.

Le tableau des entrées se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE D'ENGAGEMENTS	10	2
Contrats à durée indéterminée	7	0
Contrats à durée déterminée	3	2
Statutaires*repris en CDI	5	0
APE*repris CDI/CDD	2	2
Convention 1er emploi* repris en CDD	2	0
Sexe masculin		
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	4	0
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	0	0
Sexe féminin	5	2
Diplôme secondaire	2	2
Diplôme supérieur non universitaire	3	0
Diplôme universitaire	0	0

Répartition des entrées par services



Légende

■ Bureau d'études ■ Distribution d'eau ■ Laboratoire ■ Exploitation « Eaux Usées » ■ Services généraux

6.1.2 Sorties

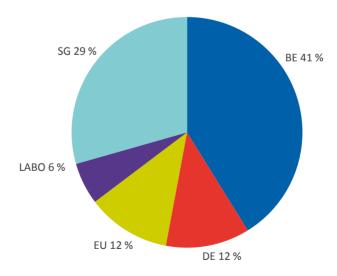
17 personnes ont quitté l'entreprise au cours de l'exercice 2015

Le tableau des sorties se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE DE SORTIES	13	4
Contrats à durée indéterminée	13	3
Contrats à durée déterminée	1	0
APE*repris CDD/CDI	2	0
Statutaires*repris CDI	10	3
Sexe masculin	10	
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	4	0
Diplôme supérieur non universitaire	4	0
Diplôme universitaire	2	0
Sexe féminin		
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	2	2
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	0	2

- 3 démissions
- 12 pensions
- 1 licenciement
- 1 décès

Répartition des sorties par service



Légende

■ Bureau d'études ■ Distribution d'eau ■ Laboratoire ■ Exploitation « Eaux Usées » ■ Services généraux

// 6.2 PRÉVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL



Direction générale Contrôle du bien-être au travail
Direction des services généraux

Rapport annuel du service Interne pour la prévention et la protection au travail Formulaire A - Exercice 2015

A envoyer aux directions régionales compétentes avant le 1^{er} avril 2016

Attention!

Ce formulaire A est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne sans sections. Le formulaire B est desiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne au sein duquel sont créées des sections.

Le formulaire C est destiné au groupe d'employeurs qui organisent un service commun pour la prévention et la protection au travail, soit en application d'un arrêté royal pris sur base de l'article 38 de la loi du bien-être, soit en application de l'art. 50 de cette loi leur permettant de constituer une unité technique d'exploitation. Ce service commun peut avoir des sections ou non.

Pour remplir correctement ce formulaire, il est recommandé de lire attentivement la notice explicative.

Tous les formulaires, ainsi que la notice explicative, sont disponibles sur http://www.emploi.belgique.be/Rapport_annuel_Service_interne_de_prevention_et_de_protection_au_travail.aspx

1 Données générales

1.1 Données d'identification de l'employeur

Dénomination officielle : INASEP

Raison sociale (S.A. ou S.P.R.L ou A.S.B.L ...): SCRL

Rue + n°: rue des Viaux 1 b

Code postal: 5100 Commune : NANINNE

Numéro d'identification (10 chiffres - n° 7VA + « 0 » en avant) : 0002187377

Tél.: 081 40 75 11 // Fax : 081 40 75 45 Adresse électronique : info@inasep.be

Activité principale (description) : bureau d'études, distribution d'eau, épuration, laboratoire

Code NACE-BEL (5 chiffres): 41000

Nombre de travailleurs (en 2014): 283 ????

Gestionnaire (nom et fonction): M. Didier HELLIN, Directeur Général f.f.

Si l'employeur a plusieurs unités d'étabissement, remplir le tableau de l'annexe « unités »

1.2 Données relatives au service interne pour la prévention et la protection au travail

1.2.1 Qui dirige le service interne de prévention et de protection au travail?

Nom et prénom : M. Vincent ISTACE

Tél.: 081 40 75 46

1.2.2 Quelle est la qualité de cette personne? (cocher la réponse adéquate)

	Gestionnaire de l'entreprise
\boxtimes	Conseiller en prévention « sécurité du travail »
	Conseiller en prévention « médecin du travail ».
	Donner le nom du conseiller en prévention coordinateur « sécurité du travail » :

(cocher la réponse adéquate)
☐ Formation de base☐ Niveau 2☑ Niveau 1
1.2.4 Quelle est la durée minimale des prestations comme conseiller en prévention de la personne qui dirige le service interne (en % équivalent temps plein) ? 100 %
1.2.5 Le service compte-t-il d'autres conseillers en prévention? (cocher la réponse adéquate)
Non□ Oui
Si oui, nombre : Durée totale de leurs prestations comme conseiller en prévention (en % d'équivalent temps plein) : %
1.2.6 Nom du médecin du travail : Dr DEBORSU (cocher la réponse adéquate)
 Membre du personnel du service interne pour la prévention et la protection au travail Membre du personnel du service externe pour la prévention et la protection au travail
1.2.7 Donner l'adresse du service interne si elle diffère de l'adresse de l'employeur
Rue + n°: Eugène Thibaut 1A // Code postal : 5000 Commune : Namur
1.2.8 Identité du service externe de prévention et de protection au travail : SPMT- ARISTA
1.3 Données relatives à l'organe de concertation pour la prévention et la protection au travail
1.3.1 Nature de l'organe de concertation : (cocher la réponse adéquate)
 ☐ Comité pour la prévention et la protection au travail. ☐ Délégation syndicale (s'il n'y a pas de comité) ☐ Comité de concertation (dans les services publics).
1.3.2 Qui est le président du comité? (cocher la réponse adéquate)
 ☐ Gestionnaire mentionné au point 1.1 ☐ Autre personne (nom et fonction) : M. Richard FOURNAUX
1.3.3 Nombres de réunions de l'organe de concertation : 10
2. Données statistiques
2.1 Nombre d'heures de travail réellement prestées : 370736 (A)

1.2.3 Quel est le niveau de formation du conseiller en prévention « sécurité du travail »?

2.2 Renseignements relatifs aux accidents sur le lieu de travail:

	ACCIDENTS MORTELS	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ PERMANENTE	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ TEMPORAIRE	TOTAL	FORMULE
Nombre	0		16	16 (B)	$T_r = \frac{Bx1.000.000}{A} = 43,16$
Nombre de journées- calendrier perdues	0		402	402 (C)	$T_{gr} = \frac{Cx1.000}{A} = 1,08$
Nombre de journées forfaitaires d'incapacité	1875			1875 (D)	$T_{gg} = (C+D) \times 1.000 = 6,14$

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail : 4

Nombre d'accidents bénins :

2.3 Renseignements relatifs aux accidents survenus sur le chemin du travail

Nombre total: 2, dont 0 mortels

Remplir l'annexe « statistiques » avec les statistiques détaillées concernant les accidents dans les différents unités d'exploitation renseignés dans l'annexe « unités », où ont été prestées au moins **80 000** heures.

2.4 Nombre d'heures de travail et d'accidents du travail de certaines catégories de travailleurs

	HEURES DE TRAVAIL	ACCIDENTS DU TRAVAIL
a. Etudiants travailleurs	1565	0
b. Travailleurs intérimaires	0	0
c. Travailleurs d'employeurs externes (travail par contrat)		

3 Renseignements relatifs à la sécurité du travail

3.1 Donner les mesures les plus importantes prises en 2015 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail (consulter la note explicative)

MESURES PRISES	INITIATEUR
a. Avis formel fdes SRI sur nouveaux ouvrages	CP
b. Mise en conformité d'anciens équipements de travail	Exploitation eaux usées
c. Désignation d'un responsable analyse risques haute tension	Exploitation eaux usées
d. Désignation de deux responsables contrôles réglementaires	Exploitation eaux usées
e. Poursuite mise en conformité RGIE, protections collectives	Tous services

3.2 Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires:

GENRE DES APPAREILS ET INSTALLATIONS CONTRÔLÉS	NOMBRE DE VISITES DE CONTRÔLE
Appareils de levage (ascenseurs, grues, élévateurs)	3884
Installations électriques haute tension	78
Installations électriques basse tension	100
Appareils à vapeur	0
Autres (préciser : harnais ou ceintures ou) : pression, EPI, échelles mobiles, incendie	617

3.3 Plan d'action annuel pour l'exercice en 2016

Donnez un aperçu des cinq principaux thèmes repris au plan d'action avec leur délai de réalisation l	(consulter	la note
explicative) :		

a. Formation des équipiers de 1 ^{ère} intervention - Service incendie
b. Débriefing charges psychosociale avec le CP psychosocial
c. Acquisition de matériel basse tension pour le service distribution d'eau
d. Formation VCA pour différents services
e. Acquisition de groupes moto pompes pour la distribution d'eau
3.4 Plan global de prévention
Disposez-vous d'un plan global de prévention écrit ? (cocher la réponse adéquate)
☑ Oui☑ Non
4 Renseignements relatifs à la santé et à l'hygiène au travail
4.1 Existe-t-il un inventaire amiante? (cocher la réponse adéquate)
⊠ Oui □ Non
4.2 Les rapports suivants existent-ils (prière de les annexer) ? (cocher la réponse adéquate)
 ∠ Le(s) rapport(s) de visite des lieux de travail établis par le médecin du travail ∠ Le(s) rapport(s) du service chargé de la surveillance médicale
5 Renseignements relatifs à la formation
5.1 Principales initiatives prises par le service interne : recyclage secourisme, formation des équipiers de 1ère intervention
5.2 Principales initiatives prises pour les membres du service interne : formation AR prévention incendie, câbles RF
6 Renseignements relatifs à l'information du personnel
6.1 Nombre de rapports mensuels établis par le service interne : 79
6.2 A-t-on rédigé d'autres documents et a-t-on mené des actions d'information
□ Non ⊠ Oul
Si oui, les citer : analyse d'accidents, campagne d'affichage (seconde partie), avis sur produits dangereux

7 Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

7.1 Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail:

Poursuite de la démarche analyse des risques psychosociale avec le service externe

7.2 Nombre de demandes d'analyse de risques de situations de travail spécifiques

0

7.3 Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux

7.3.1 Interventions psychosociales informelles

- a. Nombre d'interventions de la personne de confiance : 8
- b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux : 2
- c. Nombre en fonction du type d'intervention :
 - C.1. Nombre en fonction du demandeur de l'intervention :
 - c.1. Conseil accueil : 2c.2. Intervention : 6c.3. Conciliation : 1

7.3.2 Interventions psychosociales formelles

- a. Nombre de demandes :
 - a.1. à caractère principalement collectif :
 - a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement) :
 - a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail :
- b. Nombre total de demandes d'intervention psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle :
- c. Nombre de mesures :
 - c.1. Mesures individuelles:
 - c.2. Mesures collectives :
 - c.3. Pas de mesures :
 - c.4. Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail :

7.4 Registre des faits de tiers visé à l'article 5 de l'arrêté royal du 10 avril 2014 relatif à la prévention des risques psychocociaux au travail

a. Nombre de faits enregistrés : 0

b. Nombre selon la nature des faits :

• b.1. Violence physique : 0

• b.2. Violence psychique : 0

• b.3. Harcèlement moral : 0

• b.4. Harcèlement sexuel: 0

• b.5. Autres: 0

Date:

Le gestionnaire,

Le conseiller en prévention, (chargé de direction)

13.05.16

Nom: Didier Hellin

Nom:

Annexe « sièges » : Liste des sièges d'exploitation de 10 travailleurs ou plus

NUMÉRO D'ORDRE DE L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT	NOM COMMERCIAL	ADRESSE DU L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT (rue - code postal - commune)	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	CODE NACE-BEL OU DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE	TÉL EMAIL GESTIONNAIRE (NOM ET FONCTION)
1.	INASEP	Rue des Viaux 1b à 5100 Naninne	104	41000	Tél. 081 40 75 85 Fax : 081 40 75 45 E-mail : didier.hellin@inasep.be Gestionnaire : M. Didier Hellin
2.	INASEP	Rue de l'Hôpital 6 à 5600 Philippeville. Distribution d'eau	82	41000	Tél. 071 66 05 00 Fax: 071 66 80 18 E-mail : philippe.libertiaux@inasep.be Gestionnaire : ing Ph. LIBERTIAUX
è.	INASEP	Station épuration de Lives-Brumagne. Exploitation des eaux usées	91	41000	Tél. 081 40 75 86 Fax : E-mail : olivier.bourlon@inasep.be Gestionnaire : ir Olivier BOURLON
4.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
5.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
9.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
7.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
οċ					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
6					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :

Annexe « statistiques » : Liste détaillée des accidents du travail par unité d'établissement (à donner seulement pour les unités d'établissements dans lesquels sont prestées par tous les travailleurs de l'unité 80 000 heures de travail ou plus)

				7. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents mortels)	8. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents avec incapacité permanente)	g. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (acc. avec incapacité temporaire)	10. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (C)	11. Taux de gravité réel (C \times 1 000/ A)	12. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (accidents mortels)	13. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (incapacité permanente)	14. Nombre total de journées forfaitaires d'incapacité (D)	15. Taux de gravité global (C + D) x 1 000) / A	16. Nombre d'autres accidents	17. Nombre d'acciden bénins	18. Nombre d'accidents sur le chemin du travail	19. Nombre d'accidents mortels sur le chemin du travail	1 2 0	0 0 0	3 0 0
			_	ier rée	lendrie	ées-ca	de jou	aux de	12. N								0	0	0
	e oraire		A / 000	alendri	iées-ca	e journ	ombre	11. T									0,94	1,94	0,54
	nanent ś tempo		1 000 (rnées-c	le journ	mbre d	10. No										128	204	70
	Nombre d'accidents avec incapacité permanente 4. Nombre d'accidents avec incapacité temporaire	ents (B)	6. Taux de fréquence (B \times 1 000 000 / A)	de jour	ombre d	9. No											128	204	70
	ncapa avec in	/accide	fréque	Jombre	8. Š												0	0	0
tels	aveci	total c	nx de	7.													0	0	0
du siège d'exploitation ore d'heures prestées (A) 2. Nombre d'accidents mortel	ccidents re d'acci	5. Nombre total d'accidents (B)	6. Ta														7,30	95,10	38,85
oloitati oresté accide	ore d'a Nombi	5.															1	10	2
e d'exp eures p abre d'a	. Noml) 1) 10	2
lu siègi ire d'hi 2. Norr	т П																0 0	0 0	0 0
Numéro d'ordre du siège d'exploitation 1. Nombre d'heures prestées (A) 2. Nombre d'accidents m																	136 873	105 150	128 707
Numé																		2	3



INTERC.NAMUROISES SERVICES PUBLICS. RUE DES VIAUX 1B PARC INDUSTRIEL 5100 NANINNE

Rapport du Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail relatif aux activités effectuées pour votre établissement

Année: 2015 Numéro d'affiliation: 2509 Antenne SPMT-ARISTA: NMR

Contenu:

- 1. Renseignements relatifs à la santé des travailleurs
 - 1.1 Travailleurs à examiner périodiquement
 - 1.2 Autres travailleurs examinés
 - 1.3 Examens réalisés
 - 1.4 Actes techniques réalisés
- 2. Renseignements relatifs à la gestion des risques
 - 2.1 Missions réalisées
 - 2.2 Renseignements relatifs à la prévention de la charge psychosociale

Identification du SEPP

Nom de SEPP :SPMT-ARISTADirecteur de division,Directeur Général,Numéro d'agrément :SEXTD 30Dr P. LIENARDDr J. MARDAGA

Antenne de gestion : Namur

Adresse: Rue Eugène Thibaut 1A

localité : 5000 Namur

Personne de contact : Bernadette Somme

Téléphone: 081 72 87 46 Fax: 081 72 87 57

Adresse e-mail: bemadette.somme@spmt-arista.be

Website: www.spmt-arista.be

Identification de l'entreprise à qui est destiné le rapport

Nom: INTERC. NAMUROISES SERVICES PUBLICS.

Numéro de la BCE : 218735790

Adresse: RUE DES VIAUX 1B, PARC INDUSTRIEL - 5100 NANINNE

Téléphone, fax: Tél.: 081 40 75 18 Fax: 081 40 75 75

Numéro d'affiliation au SEPP : 2509 Catégorie d'entreprise : A

Le(s) médecin(s) du travail,

1 Surveillance de la santé

1.1 Travailleurs à examiner périodiquement

a. Aperçu des prestations

2015	
263	Nombre total de travailleurs (soumis, non-soumis, maladie longue durée, pause carrière)
290	Nombre de convocations réalisées (Rq. : un travailleur peut être convoqué plusieurs fois)
221	Nombre d'examens réalisés
114	Nombre d'actes techniques réalisés

b. Renseignements relatifs à la santé des travailleurs (V)

Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail

(M.B. 31.3.1998; Errata: M.B. 11.6.1998 et 28.8.2002)

ANNEXE III : Rapport annuel du Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail

	The state of the s		
12	1. Nombre d'examens d'embauchage		
	2. Nombre d'examen périodique :		
0	2.1 de personnes agées de moins de 21 ans (jeunes au travail)		
198	2.2 de dépistage des maladies professionnelles		
195	2.3 de personnes occupant des postes de sécurité ;		
0	2.4 de personnes handicapées ;		
3	2.5 de personnes soumises aux vaccinations contre la tuberculose ;		
10	2.6 de personnes mises au contact direct de denrées ou substances alimentaires		
	1		
8	4. Nombre de consultations spontanées		
	5. Nombre et nature des vaccinations Vaccins tétanos / diphtérie :	10	
	Vaccins hépatites :	5	

Autres vaccinations:

c. Répartition des travailleurs par rapport aux catégories

Risques définis	210
Travail sur écran	130
Manutention	117
Poste de sécurité	204
Poste de Vigilance	0
Travail de nuit / Travail posté	1
Denrées alimentaires	10
Non-soumis	0
Soumis à la demande	0
Permis de conduire Grp II	30

1.2 Autres travailleurs examinés (Intermédiaires, stagiaires, jobistes...)

a. Activités réalisées

2015	
5	Nombre d'examens réalisés
1	Nombre d'actes techniques réalisés

1.3 Examens réalisés

a. Nombre d'examens par type

Travailleurs à surveillance de santé périodique (1.1)

TRIMESTRES

2015		1	2	3	4
7	1. Evaluation de santé préalable à l'embauche (001)	2	4		1
135	2. Evaluation de santé périodique (002)	48	24	38	25
1	3. Evaluation de santé préalable à un changement de risque (003)			1	
45	4. Examen de reprise du travail (004+006)	17	6	8	14
2	5.Examen de pré-reprise du travail (104+106)			1	1
	6.Examen dans le cadre de la protection de la maternité/allaitement (005+013+016)				
8	7. Examens spontanés (007)	1	4	2	1
11	8. Examens provoqués sur précédent examen (021+022)		6	3	2
	9.Evaluation de santé d'un travailleur en incapacité définitive en vue de sa réintégration (008)				
	10. Survelllance de santé prolongée (023)				
	11.Extension de surveillance de santé (010)				
1	12. Evaluation écran (014)			1	
11	13. Autres		2	3	6
25					

Autres travailleurs (1.2) TRIMESTRES

2015		1	2	3	4
5	1. Evaluation de santé préalable à l'embauche (001)		1	4	
	2. Evaluation de santé périodique (002)				
	3.Evaluation de santé préalable à un changement de risque (003)				
	4. Examen de reprise du travail (004+006)				
	5.Examen de pré-reprise du travail (104+106)				
	6. Examen dans le cadre de la protection de la maternité/allaitement (005+013+016)				
	7. Examens spontanés (007)				
	8. Examens provoqués sur précédent examen (021+022)				
	9.Evaluation de santé d'un travailleur en incapacité définitive en vue de sa réintégration (008)				
	10. Survelllance de santé prolongée (023)				
	11.Extension de surveillance de santé (010)				
	12. Evaluation écran (014)				
	13. Autres				
5					

INASEP // Rapport annuel 2015 // 91 /////////

b. Décisions à l'issue des examens

Travailleurs à surveillance de santé périodique (1.1)

TRIMESTRES

2015		1	2	3	4
6	0. CETTE PRESTATION NE DONNE PAS LIEU À CONCLUSION		3	2	1
171	1. APTE	58	28	47	38
33	2. APTE AVEC RESTRICTIONS	8	12	5	8
	3. APTE MOYENNANT MUTATION.				
2	4. TEMPORAIREMENT INAPTE.		1		1
2	5. DÉFINITIVEMENT INAPTE.			2	
5	6. DOIT ÊTRE MIS OU MAINTENU EN CONGÉ DE MALADIE	2	1	1	1
2	7. CONCLUSIONS IMPOSSIBLES		1		1
	8. APTITUDE EN SUSPENS				
221	Remarque : Conclusion impossible signifie que les éléments nécessaires à la prise d Aptitude en suspens signifie qu'on est en attente d'éléments pour pren			as été fo	urnis

Autres travailleurs (1.2) TRIMESTRES

2015		1	2	3	4
	0. CETTE PRESTATION NE DONNE PAS LIEU À CONCLUSION				
5	1. APTE		1	4	
	2. APTE AVEC RESTRICTIONS				
	3. APTE MOYENNANT MUTATION.				
	4. TEMPORAIREMENT INAPTE.				
	5. DÉFINITIVEMENT INAPTE.				
	6. DOIT ÊTRE MIS OU MAINTENU EN CONGÉ DE MALADIE				
	7. CONCLUSIONS IMPOSSIBLES				
	8. APTITUDE EN SUSPENS				
5					

1.4 Actes techniques réalisés

a. Nombre d'actes techniques par type Travailleurs à surveillance de santé périodique (1.1)

TRIMESTRES

2015		1	2	3	4
2	1. Radiographies « thorax »		1	1	
	2. Radiographies « squelette »				
40	3. Examens biologiques sanguins et urinaires	11	16	11	2
3	4. Intradermo-réactions	1		1	1
15	5. Audiométries	6	4	4	1
32	6. Tests visuels	11	3	8	10
1	7. Spirométries				1
1	8. ECG.+ épreuves d'effort				1
10	9. Vaccins tétanos et diphtérie	3	2	2	3
5	10. Vaccins hépatites	1	2	1	1
	11. Vaccins grippe				
	12. Vaccins autres				
5	13. Autres	3	2		
114					

Autres travailleurs (1.2)

TRIMESTRES

2015		1	2	3	4
	1. Radiographies « thorax »				
	2. Radiographies « squelette »				
	3. Examens biologiques sanguins et urinaires				
	4. Intradermo-réactions				
	5. Audiométries				
1	6. Tests visuels		1		
	7. Spirométries				
	8. ECG.+ épreuves d'effort				
	9. Vaccins tétanos et diphtérie				
	10. Vaccins hépatites				
	11. Vaccins grippe				
	12. Vaccins autres				
	13. Autres				
1					

2. Gestion des risques

2.1 Missions réalisées

Nombre d'interventions (contacts, rendez-vous en firme, réunions...)

			TRIMES	TRES			Non	nbre
Nombre de participations	TOTAL	1	2	3	4		Annulées	Refusées
Enquêtes périodiques de lieux de travail	10	2	3	2	3		2	
Participation aux CPPT et CCB								
Nombre d'heures hors déplacement			TRIME	STRES			No	ombre
Nombre d'heures	TOTAL	1	2	3	4		Annulées	Refusées
Interventions concernant les aspects psychosociaux	8,5	1,5	0,5	3,0	3,5			
Enquête concernant un accident de travail (>3 jrs)								
Enquête spécifique approfondie accident grave								
Autres enquêtes et analyses des risques								
Renseignement, avis, propositions	12,0			12,0	0			
Collaboration, participation, ùise à disposition	67,5	12,0	43,0	10,5	2,0		1	
Formations, sensibilisations								
Intervention concernant les aspects psychosociaux : Reprend toutes les interventions des conseillers en prévention dans le cadre des dossiers individuels et collectifs durant l'année ciblée	Reprend to d'enquête analyses d	quêtes et a outes les ir s détaillées les risques de prévent	ntervention s ou global réalisées p	ns dans le d es ainsi qu nour tous le	e les	Repre	avec ou sans d	et propositions éplacement dans
2.2 Renseignements relatifs à la préven	tion de	la chai	ge psy	ychoso	ciale d	occasi	onnée pa	ar le trava
Les points 1,2 et 4 sont à compléter par le	SIPP							
3. Incidents de nature psychocociale commu prévention compétent :	ıniqués di	recteme	ent à la _l	personn	e de cor	nfiance	ou au cons	eiller en
3.1 Interventions psychosociales informelles :								
a. Nombre d'interventions de la personne de confiar	ice :			A comp	léter pa	r le SIP	Р	
b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention	n aspects	psycho	sociaux	:			2	
c. Nombre en fonction du type d'intervention :								
c.1. Conseil, accueil :							2	
c.2. Intervention								
c.3. Conciliation :								
3.2 Interventions psychosociales formelles :								
a. Nombre de demandes :								
a.1. à caractère principalement collectif (hors fa	its de viol	ence ou	harcèle	ment) :				
a.2. à caractère principalement individuel (hors	faits de v	iolence (ou harcè	element)	:			
a.3. pour faits de violence ou de harcèlement a	u travail							
b. Nombre total d'interventions psychosociales formel	es déposé	es à la si	uite d'un	e interv	ention in	formel	e :	
c. Nombre de mesures :								
c.1. Mesures individuelles :								
c.2. Mesures collectives :								
c.3. Pas de mesures :								
c.4. Intervention de l'inspection du contrôle du bie	24							

// 6.3 COMMUNICATION

6.3.1 Information du public

- Organisation et coordination des visites de stations d'épuration : plus de 1500 visiteurs ont été accueillis en 2015
- Promotion et envoi de dossiers et supports pédagogiques
 - • « Au fil de l'eau » : 119 dossiers à l'attention de l'enseignement maternel (instituteurs et bacheliers)
 - • « Bon voyage l'eau » : 88 dossiers à l'attention de l'enseignement primaire (instituteurs et bacheliers)
 - • Calendriers scolaires : 189 exemplaires diffusés
- · Site web, Newsletter, Facebook, In
 - • Mise à jour du CMS du site internet avec la collaboration du service informatique et du prestataire
 - • Mises à jour journalières des différentes informations à destination des citoyens
 - Rédaction et envois de plusieurs Newsletter à destination des affiliés et abonnés, nous comptons près de 1 000 abonnés à notre lettre d'information
 - • Mise à jour hebdomadaire des avis de coupure pour les abonnés en distribution d'eau
 - Publication des avis de recrutement sur le site Web, Facebook et In avec plusieurs milliers de vues lors de chaque avis
 - •• Informations diverses sur les évènements, la vie de l'INASEP
 - • Communication à propos des visites de délégations étrangères

6.3.2 Evènements

- Salon des Mandataires 2015 en compagnie de la CILE et de l'IECBW. Notre présence est en général remarquée et notre stand devient un lieu de rencontre incontournable, avec nos affiliés et mandataires. A cette occasion, nous réunissons une partie de nos partenaires afin de promouvoir l'INASEP dans son ensemble et notre bureau d'études en particulier.
- Inauguration de la station d'épuration d'Eghezée en juin, suivie d'un week-end portes ouvertes à l'attention des citoyens de la commune.
- Inauguration de la station d'épuration de Floreffe en octobre, suivie de la Journée Découverte Entreprise (JDE) en collaboration avec le BEP environnement. A cette occasion, nous avons pu accueillir plus de 1 000 visiteurs sur le site.
- Journées Wallonnes de l'eau, plusieurs stations ont été ouvertes durant cette quinzaine et ont été visitées par plus de 400 élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.
- Visites de la station d'épuration par la délégation Tunisienne emmenée par l'Ambassadeur de Tunisie en Belgique et le Gouverneur de Tunis.
- Fête du personnel organisée pour la 1ère fois sous chapiteau, sur le site de Naninne.
- Assemblée générale de juin et décembre.
- Différentes conférences de presse.

6.3.3 Documents conçus en interne à destination de nos associés

- Journal d'entreprise : le Bon Tuy'eau (à destination du personnel et des associés) et consultable en ligne
- Rapport d'activité 2014
- Déclaration environnementale 2014
- Plaquettes de présentation des différents services (mise à jour) et nouvelles comme « Gestion des réseaux d'égoûts », « acquisitions immobilières » et « Coordination sécurité et santé »
- Plaquette de présentation des stations de Floreffe et d'Eghezée
- Différents reportages photos pour illustrer nos différents documents et rapports
- Cartes de vœux

6.3.4 Contribution interne

- Coordination des visites dans les communes
- Secrétariat du comité commercial
- Création de nouveaux documents respectant la charte graphique
 - • Cartes de visites
 - •• Cartes indexiers (distribution d'eau)
 - •• Enveloppes, papier à lettre...
- Relation presse
 - •• Réalisation et diffusion des communiqués de presse
 - •• Accueil de la presse lors de différentes manifestations

6.3.5 Matériel de promotion

• Conception et réalisation via marché public de différents gadgets (Bidons, Clés Usb, Stylos...)























// 6.4 INFORMATIQUE

6.4.1 Faits marquants

Vie du site Internet

- Alimentation du site Internet www.Inasep.be par le service Communication de l'Inasep.
- Maintien automatique de la page d'affichage des avis de marchés publiés par l'Inasep avec liens vers les documents de ces différents marchés.
- Renforcement de la sécurité du site Internet par une protection contre les messages indésirables émanant de robots.

Gestion des travaux

 Au bureau d'études, peaufinage et amélioration du logiciel de gestion des prestations des surveillants de chantier, Gestra. Ce logiciel permet d'assurer une facturation régulière de ces prestations. Et généralisation de l'utilisation du logiciel dans les services de Coordination sécurité et santé et du Bureau d'études.

Outils de Gestion

- Collaboration avec les sociétés IECBW et NSI, à la poursuite de la mise en place de la solution de gestion Gédipro en Distribution d'eau, notamment la relève des index communiqués par téléphone, par notre clientèle. Et mise en place d'un programme de suivi à l'aide de l'application Cindoc, de la gestion quotidienne des index réceptionnés. Fiabilisation des procédures de domiciliation.
- Mise en place de l'extension de ce logiciel Gédipro pour la gestion des Travaux.
- Collaboration avec les sociétés A2BM et Win pour l'amélioration de l'organisation du travail en Distribution d'eau, par l'amélioration du système de réception des appels téléphonique (IVR sur téléphonie IP), par un plus grand automatisme de prise en compte des périodes de fermeture du service et par un renforcement de la traçabilité et des statistiques concernant les appels reçus et leur suivi par le personnel.
- Obtention de la validation de la base de données de gestion du service Exploitation (Epuration) par une société externe spécialisée et acquisition d'un logiciel de documentation de l'application Ouvrages y associé, à exploiter en 2016.

Gestion des ressources humaines

- Adaptation des logiciels de pointage et de gestion des missions (Gestor et TeamForce) aux nouvelles règles du Règlement d'ordre intérieur du personnel.
- Mise en place d'un système, conforme à la législation et sécurisé à l'aide de la carte d'identité électronique, de communication des fiches de paie par voie électronique, dans les buts de rationalisation de la procédure et de réduction des coûts y afférents. Généralisation à partir de février 2016.

Business Intelligence (BI)

 Mise en place du logiciel de BI QlikSence commandé en 2015 et premières utilisations de ce logiciel : tableau de bord concernant l'absentéisme, tableau de bord des facturations au bureau d'études (surveillance de chantiers)





6.4.2 Développements

Rationalisation des ressources informatiques

- Augmentation des capacités de stockage pour le service Gestion des Réseaux (GRE) qui met à disposition des différents services de l'Inasep de grandes quantités de données de type documents, photos et plans (cadastres, impétrants...) Continuation prévue en 2016.
- Poursuite de la virtualisation de serveurs dans le but de réduire encore les coûts de l'infrastructure. Le nombre de serveurs à Naninne est à présent de 22 serveurs virtuels et 8 serveurs physiques. Le pourcentage de serveurs virtuels est ainsi passé de 60 % en 2014 à 73 % en 2015.
- Faible extension ou renouvellement du parc d'ordinateurs en 2015 (PC et portables) : acquisition de 25 nouveaux matériels, pour un parc de quelques 260 appareils.
- Poursuite de la généralisation des systèmes d'exploitation Windows 2008 sur les serveurs (en remplacement de Windows 2003) et de Windows Seven sur tous les PC (en remplacement de Windows XP). Choix de ne pas implémenter Windows 10 pour cause de lourdeur, de manque de performance, de défaut général d'intégration dans un système d'entreprise et d'incompatibilité avec certains programmes. (Exceptions anecdotiques pour certaines tablettes)

Sécurité informatique

- Remplacement du serveur principal des communications réseau et mise à niveau de son logiciel de pare-feu; choix du maintien du logiciel de pare-feu, fort protecteur, ForeFront en 2016.
- Mise en place d'un Cloud d'entreprise sécurisé pour accès aux documents depuis l'extérieur, principalement à partir de tablettes, solution Goodsync. Recherche de nouvelles améliorations prévues en 2016.

Outils de Gestion

- Mise en place d'un portail Web d'encodage des index de compteurs d'eau par notre clientèle. Il s'agira d'un développement en collaboration avec l'IECBW. Projet à reprendre en 2016.
- Mise en place de l'extension du logiciel de comptabilité Easi pour la gestion des bons de commande en remplacement du logiciel existant. Finalisation prévue mi 2016.
- Développement par la société A2BM d'un outil de gestion LIMS pour le laboratoire.

Gestion des ressources humaines

- Passation du marché de remplacement de la solution de pointage Gestor par le logiciel Unitime. Mise en service prévue fin 2016.
- Choix des solutions eRH de gestion des ressources humaines complémentaires à l'application Persée (gestion de la paie) couvrant les domaines des évaluations et de la formation du personnel pour une utilisation courant 2016.

Courriers entrant et sortant

• Gel des développements de la solution de gestion du courrier sortant et lancement d'un nouveau projet unique de Gestion Electronique des Documents (GED) et de gestion du courrier consistant en la réévaluation des solutions actuelles et l'étude de solutions alternatives globales. Projet s'étalant sur deux ans, à finaliser en 2017.





CHAP. 7 CHIFFRES CLÉS

Chiffres d'affaires BNB

36 185 338,51 €

Produits d'exploitation **43 398 423,83 €**

Charges d'exploitation **43 274 872,22 €**

123 551,61 € Résultat d'exploitation

Résultat global -149 800,84 €

Rémunérations et charges **16 266 775,47 €**

CHAP. 7 FINANCES



// 7.1 COMPTE DE RÉSULTATS BNB AU 31/12/15

	2015	2014	VARIATION
RÉSULTAT GLOBAL	-149 800,84	-1 154 291,16	1 004 490,32
Résultat d'exploitation	123 551,61	-565 781,26	689 332,87
Produits d'exploitation	43 398 423,83	44 448 286,58	-1 049 862,75
Chiffres d'affaires	36 185 338,51	36 614 026,48	-428 687,97
Ventes d'eau	14 740 846,76	13 049 045,62	1 691 801,14
Produits D.E. Autres	851 451,85	1 459 894,85	-608 443,00
Bureaux d'Etudes	5 501 444,55	5 753 212,89	-251 768,34
Emprises (acquisition)	233 496,14	1 110 556,94	-877 060,80
Exploitation EU	13 673 389,71	14 016 101,86	-342 712,15
Laboratoire	1 179 538,73	1 122 662,20	56 876,53
Ventes diverses	5 170,77	102 552,12	-97 381,35
En cours BE	-257 373,00	-1 567 664,74	1 310 291,74
Production immobilisée	819 852,35	1 605 438,04	-785 585,69
Autres produits d'exploit	6 650 605,97	7 796 486,80	-1 145 880,83
Charges d'exploitation	43 274 872,22	45 014 067,84	-1 739 195,62
Approv. marchand & sous-traitant	8 949 868,13	7 793 505,20	1 156 362,93
Services et bien divers	10 862 691,48	12 977 750,88	-2 115 059,40
Loyers charges bâtiments	309 218,70	322 144,13	-12 925,43
Réseau distribution eau	266 031,86	1 100 470,53	-834 438,67
Energie (eau, gaz, mazout, électricité)	2 509 863,00	2 740 506,64	-230 643,64
Frais de bureau et informatique	710 530,96	715 097,56	-4 566,60
Télécommunication	299 652,65	312 860,06	-13 207,41
Outillage matériaux	371 728,34	312 214,11	59 514,23
Frais de véhicules	638 318,11	738 197,09	-99 878,98
Assurances	83 796,85	102 831,41	-19 034,56
Annonces représentation communication	119 775,44	127 233,84	-7 458,40
Honoraires prestations tiers divers	1 165 911,42	1 060 735,14	105 176,28
Frais spécifiques exploitation eaux usées	3 850 053,75	3 963 857,86	-113 804,11
Frais divers	7 666,84	16 767,62	-9 100,78
Indemnités personnel	291 379,32	323 109,76	-31 730,44
Intérimaires	5 268,10	31 168,19	-25 900,09
Emprises (acquisition)	233 496,14	1 110 556,94	-877 060,80
Rémunérations et charges	16 266 775,47	15 116 960,62	1 149 814,85
Amortissements	6 562 477,65	8 239 659,02	-1 677 181,37
Réduction valeur sur créances	345 929,52	416 052,30	-70 122,78
Prov Pr risques et charges	202 043,13	245 221,02	-43 177,89
Autres charges d'exploitation	85 086,84	224 918,80	-139 831,96
Financiers	-335 978,72	-272 969,01	-63 009,71
Produits financiers	6 518 823,89	6 183 894,58	334 929,31
Charges financières	6 854 802,61	6 456 863,59	397 939,02
Exceptionnels	62 626,27	-315 540,89	378 167,16
Produits exceptionnels	156 775,82	12 981,37	143 794,45
Charges exceptionnelles	94 149,55	328 522,26	-234 372,71
RÉSULTAT GLOBAL	-149 800,84	-1 154 291,16	1 004 490,32

// 7.2 BILAN BNB AU 31/12/2015

	ACTIF	2015	2014	VARIATION
	ACTIFS IMMOBILISÉS	152.407.760,57	148.286.681,54	4.121.079,03
ı	Immobilisations incorporelles	235.370,56	294.801,34	-59.430,78
II	Immobilisations corporelles	148.810.798,13	145.953.125,47	2.857.672,66
IV	Immobilisations financières	3.361.591,88	2.038.754,73	1.322.837,15
•	minosinsacions maneleres	3.301.331,00	2.030.73 1,73	1.322.037,13
	ACTIFS CIRCULANTS	35.767.240,95	32.088.611,87	3.678.629,08
/	Créances à plus d'un an	3.257.271,14	4.057.532,73	-800.261,59
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	5.624.101,66	3.785.158,68	1.838.942,98
VII	Créances à un an au plus	14.486.651,58	16.061.153,18	-1.574.501,60
VIII	Placements de trésorerie	1.333.070,42	1.295.090,16	37.980,26
IX	Valeurs disponibles	3.911.368,31	1.677.403,73	2.233.964,58
Χ	Comptes de régularisation	7.154.777,84	5.212.273,39	1.942.504,45
	TOTAL DE L'ACTIF	188.175.001,52	180.375.293,41	7.799.708,11
	PASSIF	2015	2014	VARIATION
	CAPITAUX PROPRES	31.518.242,94	30.986.646,96	531.595,98
l	Capital	25.125.972,84	24.354.536,04	771.436,80
II	Plus-values de réévaluation	61.849,43	61.849,43	0,00
IV	Réserves	2.196.276,24	7.334.990,84	-5.138.714,60
V	Bénéfice reporté	3.473.934,86	-1.514.978,90	4.988.913,76
VI	Subsides en capital	660.209,57	750.249,55	-90.039,98
	PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	1.353.557,52	1.151.514,39	202.043,13
VII	A.Provisions pour risques et charges	1.353.557,52	1.151.514,39	202.043,13
	DETTES	155.303.201,06	148.237.132,06	7.066.069,00
VIII	DETTES Dettes à plus d'un an	155.303.201,06 131.576.280,70	148.237.132,06 121.729.415,59	7.066.069,00 9.846.865,11
VIII				

188.175.001,52

180.375.293,41

// 7.3 ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Lorsque le bilan fait apparaître une perte reportée ou lorsque le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, l'organe de gestion est tenu de justifier l'application des règles comptables de continuité dans le rapport de gestion (art. 96, 6° du Code des Sociétés). Le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (article L1523-16 tel que modifié par le décret du 28 avril 2014) précise également que le rapport de gestion comporte la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet de celle-ci, les lignes de développement ainsi qu'un plan financier pluriannuel. Les éléments concernant la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet ainsi que les lignes de développement sont inclus dans le rapport annuel. Les éléments financiers sont repris ci-après. Le plan financier pluriannuel a été adopté par l'Assemblée générale du 17 décembre 2014 et a été repris en annexe au rapport annuel 2014 établi par le Conseil d'administration. Une actualisation de ce plan financier pluriannuel est cependant proposée tenant compte de l'évolution de l'activité et des dernières informations disponibles.

Après un exercice 2013 qui s'est clôturé par une perte de - 390 375,83 €, un exercice 2014 qui s'est clôturé par une perte de -1 154 291,19 €, le compte de résultat 2015 présente une perte de - 149 800,84 € soit une perte moins importante que celle annoncée dans le cadre du plan financier pluriannuel adopté par l'AG le 17 décembre 2014.

Pour rappel, la perte enregistrée pour l'exercice 2014 était déjà moins importante que celle qui avait été annoncée dans le cadre du plan financier pluriannuel (-1 734 994,86 €) mais cette différence s'expliquait particulièrement par les éléments suivants :

- la récupération de la provision constituée pour le simple pécule de vacances, provision qui ne se justifiait pas au regard du régime « services publics » adopté par l'intercommunale en matière d'octroi de congés annuels (1 128 000 € de réduction de dépenses);
- l'augmentation de la provision pour les arriérés de droits et heures supplémentaires du personnel, pour répondre à la demande du réviseur (340 000 € en augmentation de dépenses).

En écartant ces éléments, le résultat 2014 était donc finalement en ligne avec celui prévu par le plan financier.

Les différentes mesures prévues par le plan financier pluriannuel 2014-2016 sont effectivement mises en œuvre et permettent d'expliquer en partie l'amélioration progressive du résultat en 2015 :

- les mesures prises au niveau des services généraux permettent d'engranger une réduction de dépenses significative depuis 2013 puisque la charge est passée de 3 millions EUR en 2013 à près de 2,3 millions EUR en 2015;
- Le cost-cutting a permis d'économiser le montant envisagé;
- les charges salariales ont été bien maîtrisées et les mesures prévues en terme de non remplacement des départs naturels produisent progressivement leurs effets.

Le résultat 2015 qui enregistre une perte de -149 800,84 € présente un écart positif important par rapport au résultat prévu dans le cadre du plan financier pluriannuel (-953 813€). Cet écart s'explique en réalité par les produits enregistrés pour le Bureau d'études dont l'activité aura finalement été meilleure que prévue (un peu plus de 260 000 € de recettes supplémentaires par rapport au budget 2015 modifié qui avait déjà été revu à hausse par rapport aux prévisions de 2014) et par l'amélioration du résultat de l'activité de distribution d'eau, où la réorganisation des services a permis un rattrapage d'environ 2000 compteurs non facturés dont les recettes permettent de compenser la moindre production immobilisée qui aurait du impacter négativement le résultat.

L'évolution de la situation devrait permettre de confirmer en 2016 l'amélioration du résultat et un retour progressif à l'équilibre, pour autant que la conjoncture évolue conformément aux prévisions.

// 7.4 RAPPORT DE GESTION

Présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2015

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'exercice 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31/12/2015.

7.4.1 Commentaires sur le compte de résultats

	2015	2014	VARIATION
Résultat d'exploitation	123 551,61	-565 781,26	689 332,87
Chiffre d'affaires	36 185 338 51	36 614 026,48	-428 687,97
En-cours BE	-257 373,00	-1 567 664,74	1 310 291,74
Production immobilisée	819 852,35	1 605 438,04	-785 585,69
Autres produits d'exploitation	6 650 605,97	7 796 486,80	-1 145 880,83
Approv. et marchandises	8 949 868,13	7 793 505,20	1 156 362,93
Services et biens divers	10 862 691,48	12 977 750,88	-2 115 059,40
Rémunérations, charges soc	16 266 775,47	15 116 960,62	1 149 814,85
Dotations aux amortissements	7 110 450,30	8 900 932,34	-1 790 482,04
Autres charges d'exploitation	85 086,84	224 918,80	-139 831,96

I. Chiffre d'affaires + En-cours BE

Le montant global du chiffre d'affaires et des en-cours est en augmentation de 880 000 €.

Les produits des bureaux d'études sont en progression de 1 000 000 €.

La vente d'eau a augmenté de 1 690 000 € suite à des augmentations du CVD et du CVA mais aussi suite à la résolution de dossiers où la consommation d'eau n'était plus facturée depuis plusieurs années.

Le produit d'acquisitions d'emprises est en diminution de 877 000 €, les charges liées ont subi une diminution équivalente.

II. Production immobilisée

La production immobilisée a diminué de 785 000 €.

III. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont en diminution de 1 150 000 € suite à la comptabilisation du différentiel comptable provenant de l'imputation des leasings Stations d'Epuration en charges à reporter plutôt qu'en produits acquis à partir de 2015. Les charges d'amortissement seront impactées de manière égale.

IV. Approvisionnement et marchandises

Les approvisionnements et marchandises apparaissent en augmentation de 1 150 000 €.

Il s'agit principalement de l'augmentation de la redevance CVA (720 000 €) et des marchandises Distribution d'Eau (200 000 €).

V. Services et biens divers

Les services et biens divers sont en diminution de 2 115 000 €.

Les variations principales concernent les acquisitions d'emprises (-877 000 €), l'entretien du réseau D.E. (-834 000 €, disparition de la facturation interne Equipe Travaux) et l'énergie (-230 000 €).

VI. Rémunérations et charges sociales

Le poste rémunérations apparait en augmentation de 1 150 000 €. Il n'en est rien car en 2014 nous n'avions pas provisionné le simple pécule de vacances des travailleurs car il est payé à l'INASEP l'année des prestations et pas l'année suivant les prestations comme c'est le cas chez la majorité des employeurs. Cet élément a influencé les comptes 2014 à la baisse de 1 100 000 €, le poste des rémunérations est donc resté stable.

VII. Dotation aux amortissements et provisions pour risques et charges

La dotation aux amortissements est de 6 560 000 €, soit une diminution de 1 677 000 € suite à la comptabilisation du différentiel comptable provenant de l'imputation des leasings Stations d'Epuration en charges à reporter plutôt qu'en produits acquis à partir de 2015.

La réduction de valeur sur les créances Distribution d'Eau a été augmentée de 341 000 €.

Le nombre d'heures supplémentaires et de congés à récupérer est en baisse (-3%), nous avons dû malgré tout provisionner 110 000 € supplémentaires suite à l'augmentation du coût moyen du personnel en 2014

VIII. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation sont en diminution de 140 000 € suite au reclassement en marchandises de la redevance sur les prises d'eau potabilisable.

IX. Résultat financier

	2015	2014	VARIATION
Résultat financier	-330 918,56	-272 939,01	-57 949,55
Produits financiers	6 518 823,89	6 183 894,58	334 929,31
Charges financières	6 849 742,45	6 456 863,59	392 878,86

Augmentation des intérêts suite au crédit de 5 000 000 € conclu fin 2014 afin de financer sur le long terme les gros investissements dans le cadre du remplacement des raccordements en plomb.

X. Résultat exceptionnel

	2015	2014	VARIATION
Résultat exceptionnel	62 626,27	-315 540,89	378 167,16
Produits exceptionnels	156 775,82	12 981,37	143 794,45
Charges exceptionnelles	94 149,55	328 522,26	-234 372,71

Les produits exceptionnels sont composés essentiellement de la régularisation des CVA 2013 et 2014. Les charges exceptionnelles proviennent principalement d'annulation de factures très anciennes et de l'ajustement en comptabilité du solde global des clients de Gedipro.

	2015	2014	Variation
Impôts	-5060,16	0	-5060,16

Il s'agit de l'impôt des personnes morales et du précompte mobilier retenu sur les produits financiers.

	2014	2013	VARIATION
Résultat à affecter	-149 800,84	-1 154 291,16	1 004 490,32

7.4.2 Commentaires sur le bilan

	2015	2014	VARIATION
Actifs immobilisés	152 407 760,57	148 286 681,54	4 121 079,03
Immobilisations incorporelles	235 370,56	294 801,34	-59 430,78
Immobilisations corporelles	148 810 798,13	145 953 125,47	2 857 672,66
Immobilisations financières	3 361 591,88	2 038 754,73	1 322 837,15

I. Actifs immobilisés

Nous avons investi principalement dans le réseau de distribution d'eau (825 000 €) et dans la station d'épuration de Dinant (10 380 000 €).

	2015	2014	VARIATION
Actifs circulants	35 817 460,28	32 088 611,87	3 728 848,41
Créances à plus d'un an	3 257 271,14	4 057 532,73	-800 261,59
Stocks et commandes en cours	5 624 101,66	3 785 158,68	1 838 942,98
Créances à un an au plus	14 536 870,91	16 061 153,18	-1 524 282,27
Placements de trésorerie	1 333 070,42	1 295 090,16	37 980,26
Valeurs disponibles	3 911 368,31	1 677 403,73	2 233 964,58
Comptes de régularisation	7 154 777,84	5 212 273,39	1 942 504,45

II. Créances à plus d'un an

Elles sont composées de la facturation en 2001 de droits de superficie de certaines stations d'épuration ; nous récupérons cette créance auprès de la SPGE sur 20 ans à raison de 800 000 € par an.

III. Stocks

Le stock marchandises D.E. s'élève à 200 000 €.

IV. En-cours

Les en-cours des bureaux d'études s'élèvent à 2 200 000 €.

Un projet de valorisation des eaux d'exhaure sur Florennes est en chantier. Au 31/12/2015, l'en-cours du chantier était de 3 200 000 € (+ 2 050 000 €). Ce projet sera transféré en investissement et amorti lorsqu'il sera fonctionnel en 2017.

V. Créances à un an au plus

Au niveau des clients, on note une diminution de la créance des clients distribution d'eau de 860 000 €. Alors qu'aucun rappel n'a pu être envoyé avant mars 2016.

Le solde des clients Administration Communale est en augmentation de 700 000 \leqslant et s'élevait à 2 100 000 au 31/12/2015.

La réduction de valeur des créances distribution d'eau s'élève à 2.176.000 € (+340.000) et s'est effectuée conformément aux règles d'évaluation.

VI. Placements de trésorerie

Il s'agit d'un placement de 1 100 000 € d'octobre 2009 venant à échéance en octobre 2017.

VII. Valeurs disponibles

Notre trésorerie à court terme au 31 décembre 2015 était en augmentation de 2 200 000 €.

VIII. Comptes de régularisation

Les charges à reporter sont composées essentiellement du différentiel comptable engendré par les écritures des leasings des stations d'épuration, ceci afin que les produits et les charges concernant ces éléments se neutralisent lors du décompte annuel du secteur Epuration.

En 2015, 2 063 000 € de charge d'amortissement ont été reportés pour équilibrer l'opération.

	2015	2014	VARIATION
Capitaux propres	31 568 462,27	30 986 646,96	581 815,31
Capital	25 125 972,84	24 354 536,04	771 436,80
Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
Réserves	2 196 276,24	7 334 990,84	-5 138 714,60
Bénéfice reporté	3 473 934,86	-1 514 978,90	4 988 913,76
Subsides en capital	660 209,57	750 249,55	-90 039,98

IX. Capital

Une souscription de 2 120 000 € en part G (égouttage) a été effectuée par les communes associées. Elle sera libérée en 20 ans.

X. Réserves – Résultat reporté

Les réserves et le résultat reporté prennent en compte l'affectation du résultat proposée.

	2015	2014	VARIATION
Provisions impots differés	1 353 557,52	1 151 514,39	202 043,13
Provisions pour risques et charges	1 353 557,52	1 151 514,39	202 043,13

XI. Provisions pour risques et charges

Ce poste est principalement composé du précompte mobilier à payer sur nos placements si nous y mettions fin anticipativement (58 000€, +9900) et pour les heures supplémentaires et jours de congés à récupérer (1 170 000 €, + 110 000).

	2015	2014	VARIATION
Dettes	155 303 201,06	148 237 132,06	7 066 069,00
Dettes à plus d'un an	131 576 280,70	121 729 415,59	9 846 865,11
Dettes à un an au plus	15 511 195,87	18 294 151,94	-2 782 956,07
Comptes de régularisation	8 215 724,49	8 213 564,53	2 159,96

XII. Dettes à plus d'un an

Augmentation suite à l'acquisition en de la station d'épuration de Dinant (10 400 000 €) et à la libération de l'emprunt de 5 000 000 € conclu fin 2014.

XIII. Dettes à un an au plus

Les dettes à moins d'un an liées à des emprunts ou leasings sont en diminution de 2 780 000 €. La dette fournisseurs est en diminution de 5 300 000 €.

Nous avons reçu 2 950 000 € (+ 1 960 000 €) des partenaires finançant le projet des eaux d'exhaure de Florennes.

XIV. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisations du passif sont composés principalement des emprises (1 900 000 €), des abonnements CVD-CVA 2016 facturés en 2015 (1 740 000 €) et de l'étalement de la vente des droits de superficie des stations d'épuration composant les lots 1 et 2 (4 057 000 €).

	2015	2014	VARIATION
Total actif - passif	188 175 001,52	180 375 293,41	7 799 708,11

7.4.3 Risques et incertitudes

L'incertitude que l'INASEP soit soumis à l'impôt des sociétés a été levée le 16 février 2016, le Service des Décisions Anticipées a confirmé l'assujettissement de l'INASEP à l'impôt des personnes morales selon des modifications de statuts qui ont été apportées.

7.4.4 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun élément important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant

7.4.6 Activités de recherches et développement

Néant

7.4.7 Succursales

L'INASEP ne dispose pas de succursales au sens de l'article 96 du Code des Sociétés.

7.4.8 Evaluation en continuité

Lorsque le bilan fait apparaître une perte reportée ou lorsque le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, l'organe de gestion est tenu de justifier l'application des règles comptables de continuité dans le rapport de gestion (art. 96, 6° du Code des Sociétés).

Après concertation, le Conseil d'Administration décide de maintenir les règles d'évaluation dans l'hypothèse de la continuité pour les raisons mentionnées ci-dessous :

- Un rapport pluriannuel présenté à l'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 expose les mesures prises et à prendre (cost-cutting, non remplacement de personnel...) pour retrouver progressivement un équilibre d'ici 2018.
- Le résultat 2015 montre que ce plan a déjà des effets.

7.4.9 Justification des règles comptables

Les règles d'évaluation se veulent en conformité avec la législation relative aux comptes annuels des entreprises et au plan comptable de l'eau en Région wallonne.

7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels

Le Conseil d'administration vous demande de bien vouloir approuver l'affectation du résultat 2015 et les comptes arrêtés au 31.12.2015, présentant un total bilan de 188 225 220,80 € et un résultat de l'exercice de – 149 800,84 €.

La perte reportée des années précédentes est de - 1 514 978,90 €.

Résultat à affecter : - 149 800,84 € - 1 154 291,16 € = - 1 664 779,74 €

Le Conseil d'administration propose comme affectation :

Affectation:

Reprise Réserve leasings lots 1 et 2 + 154 897,39 €
Reprise Réserve leasings lots 3 et plus + 4 983 817,21 €
Bénéfice à reporter + 3 473 934,86 €

7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur

Le Conseil d'Administration vous demande également de bien vouloir accorder décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire-réviseur pour l'exercice social arrêté au 31.12.2015.

// 7.5 PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

Plan financier pluriannuel 2014-2016. Actualisation

Pour rappel, face à la dégradation budgétaire constatée dans le cadre de l'établissement du budget 2015, l'Assemblée générale a adopté en date du 17 décembre 2014 un plan financier pluriannuel pour la période 2014-2016.

Pour rappel, les principales mesures décidées dans le cadre du plan financier pluriannuel du 17 décembre 2014 (intitulé « Valorisation financière du plan stratégique 2014-2016 et actions correctives ») visent à rationaliser le fonctionnement de l'intercommunale et accroître l'efficience tout en évitant un restructuration contreproductive qui mettrait en péril les services rendus aux associés et affecterait significativement le personnel en tenant compte de la réalité particulière de notre intercommunale. Ces mesures ont pour objectif un retour à l'équilibre progressif de nos activités avec une perspective fixée à 2017-2018 pour ce retour à l'équilibre. Les principales mesures adoptées dans ce cadre sont :

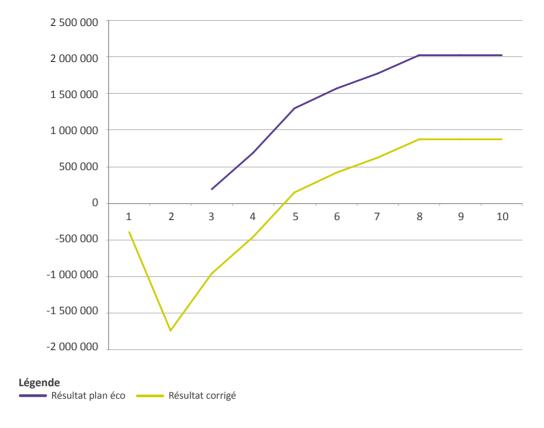
- une démarche de « cost-cutting » ;
- la réduction des coûts des services généraux ;
- la maîtrise des dépenses de personnel et le non remplacement d'une vingtaine de personnes ;
- la réorganisation du services de production et de distribution d'eau ;
- la demande d'application complète de la nouvelle tarification du CVD demandée par l'intercommunale ;
- l'amélioration des produits des Services aux associés au travers d'un renforcement de leur qualité, d'une révision des tarifs et d'une politique de croissance et de redéploiements des prestations.

Ce plan vise à assurer un retour à l'équilibre de l'intercommunale pour l'exercice 2017.

Les prévisions du plan financier pluriannuel étaient les suivantes:

RÉSULTATS	RÉSULTAT SANS MESURES CORRECTRICES	PLAN D'ÉCONOMIES	RÉSULTAT CORRIGÉ
2013			-390 375,83
2014			-1 734 994,86
2015	-1 148 454,02	194 640,63	-953 813,39
2016	-1 148 454,02	686 768,01	-461 686,01
2017	-1 148 454,02	1 297 398,61	148 944,59
2018	-1 148 454,02	1 566 402,20	417 948,18
2019	-1 148 454,02	1 772 426,40	623 972,38
2020	-1 148 454,02	2 020 619,97	872 165,95
2021	-1 148 454,02	2 020 619,97	872 165,95
2022	-1 148 454,02	2 020 619,97	872 165,95

Résultats



L'exercice 2014 s'est finalement clôturé par une perte de -1 154 291,19 €, moins importante que celle qui avait été annoncée dans le cadre du plan financier pluriannuel (-1 734 994,86 €) mais s'inscrivait en réalité bien dans les perspectives prévues dès lors que cette différence s'expliquait particulièrement par les éléments suivants :

- la récupération de la provision constituée pour le simple pécule de vacances, provision qui ne se justifiait pas au regard du régime « services publics » adopté par l'intercommunale en matière d'octroi de congés annuels (1 128 000 € de réduction de dépenses);
- l'augmentation de la provision pour les arriérés de droits et heures supplémentaires du personnel, pour répondre à la demande du réviseur (340 000 € en augmentation de dépenses);

Les différentes mesures prévues par le plan financier pluriannuel 2014-2016 et effectivement mises en œuvre permettent d'expliquer l'amélioration progressive du résultat en 2015 :

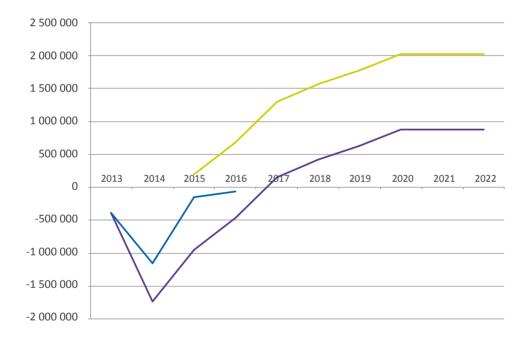
- les mesures prises au niveau des services généraux permettent d'engranger une réduction de dépenses significative depuis 2013 puisque la charge est passée de 3 millions EUR en 2013 à près de 2,3 millions EUR en 2015.
- Le cost-cutting a permis d'économiser le montant envisagé
- les charges salariales ont été bien maîtrisées et les mesures prévues en terme de non remplacement des départs naturels produisent progressivement leurs effets.

Le résultat 2015 qui enregistre une perte de -149 800,84 € présente un écart positif important par rapport au résultat prévu dans le cadre du plan financier pluriannuel (résultat estimé pour rappel à -953 813 €). Cet écart s'explique en réalité par les produits enregistrés pour le Bureau d'études dont l'activité aura finalement été meilleure que prévue (un peu plus de 260 000 € de recettes supplémentaires par rapport au budget 2015 modifié qui avait déjà été revu à la hausse par rapport aux prévisions de 2014) et par l'amélioration du résultat de l'activité de distribution d'eau, où la réorganisation des services a permis un rattrapage d'environ 2000 compteurs non facturés dont les recettes permettent de compenser la moindre production immobilisée qui aurait du impacter négativement le résultat.

Le budget 2016 adopté fin 2015 par l'Assemblée générale a prévu également un résultat meilleur qu'attendu au plan financier, effet de l'accélération des mesures de rationalisation.

Il convient donc d'actualiser le plan financier pluriannuel 2014-2016 à la lumière de ces résultats constatés en 2014 et 2015 et prévus au budget 2016.

RÉSULTAT		PLAN ÉCO	RÉSULTAT CORR	RÉSULTAT CONST.
2013			-390 375,83	-390 375,83
2014			-1 734 994,86	-1 154 291,16
2015	-1 148 454,02	194 640,63	-953 813,39	-149 800,84
2016	-1 148 454,02	686 768,01	-461 686,01	-68 516,58
2017	-1 148 454,02	1 297 398,61	148 944,59	
2018	-1 148 454,02	1 566 402,20	417 948,18	
2019	-1 148 454,02	1 772 426,40	623 972,38	
2020	-1 148 454,02	2 020 619,97	872 165,95	
2021	-1 148 454,02	2 020 619,97	872 165,95	
2022	-1 148 454,02	2 020 619,97	872 165,95	





L'évolution de la situation devrait permettre de confirmer en 2016 l'amélioration du résultat et un retour progressif à l'équilibre, pour autant que la conjoncture évolue conformément aux prévisions.

Les principaux éléments à retenir à ce stade sont les suivants :

- les produits d'honoraires du Bureau d'études devraient se réduire à 4,3 millions EUR en 2016 et les prévisions restent difficiles pour les années à venir, comme prévu dans le plan financier. Ces produits sont également influencés négativement par le fait que le BE est appelé à gérer davantage de petits dossiers et par le bas niveau des remises de prix ;
- une nouvelle indexation des salaires est prévue à la mi-2016, ce qui constitue un élément nouveau par rapport aux prévisions du plan financier qui impactera négativement nos charges salariales en 2016 (en partie) et en 2017 (augmentation de 2 % des charges salariales en année pleine) ;
- l'adoption de l'arrêté royal du 26 octobre 2015 qui réduit le taux de base de la cotisation de pension du personnel nommé à titre définitif pour une majorité des administrations communales et provinciales pour les années 2016 à 2019 a un effet positif pour l'intercommunale en ce qu'elle permettra de réduire nos charges salariales sur la période d'un montant connu (265 549,80 € en 2016, 282 815,46 € en 2017, 261 219,16 € en 2018 et 277 932,88 € en 2019) et permettra de compenser quelque peu l'impact de l'indexation)
- Le nombre de nominations à venir en 2017 et 2018 conduira également à impacter à la hausse nos charges salariales.

Compte tenu de ces différents éléments, et pour autant que la conjoncture confirme les prévisions établies dans le cadre du budget 2016, le résultat 2016 pourrait être meilleur que prévu. Un nouveau plan financier pluriannuel sera présenté avec le projet de plan stratégique 2017-2019 à l'Assemblée Générale de décembre 2016.

// 7.6 RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION ANNÉE 2015

(ART. L1523-17 § 2 al 3 du CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 § 2 al. 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité de rémunération établit un rapport annuel comprenant les informations complètes sur:

- les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion;
- les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Toutefois, le présent rapport ne reprend aucune donnée individuelle afin de préserver le droit à la vie privée des personnes concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution Belge.

7.6.1 Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel le Président, les Vice-Présidents, les membres du Comité de gestion, les administrateurs(trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'intercommunale. Les chiffres de l'exercice 2015 sont repris ci-dessous.

	CHIFFRE D'AFFAIRES 2015	PERSONNEL EN 2015 (EN ETP)	CAPITAL SOUSCRIT EN 2015
INASEP	36 235 558 €	250,40	25 125 972,84 €

7.6.2 Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion

Le montant de l'indemnité de fonction attribuée au Président ainsi que les montants des jetons de présence des Vice-présidents, membres du Comité de gestion et administrateurs(trices) ont été fixés par l'Assemblée générale du 26/06/2008. Ils ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par l'AGW du 20/12/2007.

INDEMNITÉ DE FONCTION	EMOLUMENTS MENSUELS INDEXÉS (PLAFOND)	TOTAL VERSÉ EN 2015	AVANTAGES
Président	2 050,94 €	24.611,28€	GSM mis à disposition
JETONS DE PRÉSENCE	MONTANT BRUT INDEXÉ		AVANTAGES
Vice-présidents	201,04 €		
Membres du Comité de gestion	201,04 €		
Membres du Conseil d'administration	201,04 €		
Membres des Comités de contrôle	201,04€		
Montant global des émoluments et jetons de présence versés en 2015 pour l'ensemble des administrateurs d'INASEP, Président et vices-présidents (remboursements de frais km compris : 6 573,5€)	101 741,90€		
Montant global des jetons de présence versés aux deux vice-présidents (compris dans le montant global repris à la ligne précédente)	8 040,96€		

7.6.3 Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction

La direction de l'intercommunale est composée d'un directeur général (A8), de deux directeurs généraux adjoints (A7) responsables respectivement de la Distribution d'eau et des Services généraux, de deux directeurs pour le bureau d'études (A7sp) et d'un directeur du Service Exploitation des Eaux usées (A7sp) qui se réunissent en Comité de direction.

Les rémunérations et avantages accordés aux fonctions de direction sont fixés dans le Règlement d'Ordre Intérieur du Personnel de l'intercommunale (ROIP II) :

- Les rémunérations des membres du Comité de direction respectent les barèmes fixés par la RGB et sont pour cette raison largement inférieures aux plafonds fixés par la circulaire du 11 décembre 2014 visant à encadrer la rémunération de la fonction dirigeante au sein des intercommunales. Les barèmes RGB sont repris en annexe.
- Les avantages accordés conformément au ROIP sont les suivants : mise à disposition d'un véhicule de fonction conformément à l'annexe I du ROIP II contre paiement par le membre du personnel de l'avantage toute nature tel que défini par la réglementation en vigueur, mise à disposition d'un GSM/smartphone à usage professionnel et privé pour le directeur général et les directeurs généraux adjoints avec ATN, mise à disposition d'un GSM/smartphone de service pour les autres membres du personnel, bénéfice d'une assurance hospitalisation offerte à l'ensemble du personnel et intervention déclarée dans l'abonnement internet pour ce qui concerne la direction générale.

La masse salariale globale annuelle (salaires brut des travailleurs) des membres du Comité de Direction se décompose comme suit :

Total rémunérations annuelles brutes	509 532,76 €
Total avantages extra légaux ¹	30 958,11 €
Total ATN remboursés par les membres du Comité de Direction à l'intercommunale pour les véhicules de fonction	-8 721,19 €
Total masse salariale globale	531 769,68 €

7.6.4 Analyse des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction

Le Comité de rémunération a pu procéder à l'examen de l'ensemble des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction et n'a pas constaté de difficultés ou anomalies au regard des pièces et justificatifs fournis.

Ainsi fait à Naninne, le 18 avril 2016.

Richard FOURNAUX Président

¹càd les avantages de toute nature (véhicules, gsm, pc...) et les avantages extralégaux (chèque repas) prévus par le règlement de travail et le statut administratif applicable à l'ensemble du personnel

// 7.7 RAPPORT DU RÉVISEUR



« INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS » SCRL

Rue des Viaux, n° 1 - 5100 Jambes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des Coopérateurs

OFFICE CHARLEROI

Rue de Bomerée 89 | 6534 Gozée | Belgique T +32(0)71 70 08 44 | F +32(0)71 70 33 41 | E charleroi@rewise.be RPM Liège | TVA BE 0428 161 463



BRUXELLES | CHARLEROI | LIEGE | NIVELLES





Rapport du Commissaire à l'Assemblée Générale des Coopérateurs de la Société Coopérative à Responsabilité Limitée « Intercommunale Namuroise de Services Publics » sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société Coopérative à Responsabilité Limitée « INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 188.175.001,52 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 149.800.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels.

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image

« Intercommunale Namuroise de Services Publics » 1/3 SCRL Rapport de Commissaire Exercice clos le 31/12/2015

NE 0218.735.790



fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société Coopérative à Responsabilité Limitée « INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS » au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C 7 des comptes annuels qui décrit la justification de l'application des règles comptables appropriées aux perspectives de continuité conformément à l'article 96,6° du Code des sociétés. En effet, la société a subi une perte au cours de l'exercice et de l'exercice antérieur tandis qu'elle présente au passif un bénéfice reporté. Les comptes annuels n'ont pas fait l'objet d'ajustements touchant à l'évaluation et à la classification de certaines rubriques du bilan qui pourraient s'avérer nécessaires si la société n'était plus en mesure de poursuivre ses activités.

Rapport sur d'autres obligations légales et règlementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des obligations légales et règlementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et règlementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

« Intercommunale Namuroise de Services Publics » 2/3 SCRL NE 0218.735.790

Rapport de Commissaire Exercice clos le 31/12/2015



- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'éventuels aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Gozée, le 20 mai 2015

« REWISE » ScPRL Commissaire Représentée par

Philippe BERIOT

Réviseur d'entreprises associé

// 7.8 LISTE DES MARCHÉS PASSÉS EN 2015

ОВЈЕТ	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Marché de consultance pour le service administratif du service distribution d'eau : clientèle, facturation et contentieux	A2BM	120 000 €	1420 Luxem- bourg	Procédure négociée sans publicité
Beauraing : refoulement du Fond des Moines à Winenne	MAGERAT	214 286 €	6920 Wellin	Adjudication ouverte
Cerfontaine : égouttage et amélioration de la voirie de la rue Bauwy à Soumoy	Jules DELID	160 334 €	6460 Villers-la-Tour	Adjudication ouverte
Audit externe de certification ISO 14001, vérification et enregistrement EMAS des ouvrages d'épuration exploités par INASEP	AIB Vinçotte International	34 762 €	1800 Vilvoorde	Procédure négociée directe avec publicité
Canalisation d'un fossé récoltant des eaux usées à Moustier	Ahmet DUDUK	18 603 €	5002 Namur	Adjudication ouverte
Houyet : curage et endoscopie de l'égouttage rue d'Herhet	SA PINEUR CURAGE	15 474 €	4280 Avins	Procédure négociée sans publicité
Traitement biologique des boues de lagunes d'épuration	IDRABEL	14 825 €	1190 Bruxelles	Procédure négociée sans publicité
Collecte et transport des boues liquides produites par les stations d'épuration publiques exploitées par INASEP, lot 1	Camille WARZEE	111 255 €	5363 Emptinne	Adjudication publique
Collecte et transport des boues liquides produites par les stations d'épuration publiques exploitées par INASEP, lot 2	Laurent PETIT	40 230 €	5600 Philippeville	Adjudication publique
Production d'eau de service pour la station d'épuration de Lives-sur-Meuse, lot 1, forage	VEHATEC BVBA	38 860 €	2850 Leernes	Procédure négociée avec publicité
Production d'eau de service pour la station d'épuration de Lives-sur-Meuse, lot 2, pose de conduites	VEHATEC BVBA	22 732 €	2850 Leernes	Procédure négociée avec publicité
Philippeville : curage et endoscopie de l'égouttage rue des Orchidées à Merlemont	SA PINEUR CURAGE	24 985 €	4280 Avins	Procédure négociée sans publicité
Reconstitution de l'agrandissement de l'ouverture d'accès du Vortex exutoire du Houyoux rue du Quai à Namur	Luc TASIA	5 650 €	6940 Durbuy	Procédure négociée sans publicité
Aménagement du site de la confluence, essais géotechniques	OREX	39 055 €	1300 Wavre	Procédure négociée sans publicité
Aménagement du chantoir de la station d'épuration de Onhaye	COLLEAUX	17 445 €	6929 Haut-Fays	Procédure négociée avec publicité
Floreffe : collecteur du landoir, lot 3	KRINKELS	5 261 126 €	5100 Naninne	Adjudication ouverte
Eghezée : rénovation de l'égouttage rue des Six Frères et des Mésanges à Leuze	TRDP	89 578 €	5330 Assesse	Adjudication ouverte
Etude du sol le long du collecteur du Frizet (phase 2) et sur le terrain de la station d'épuration d'Assesse	SGS	21 509 €	5032 Les Isnes	Procédure négociée sans publicté
Campagne géotechnique dans les communes de Namur, Sombreffe et Yvoir	GEOLYS	10 164 €	5370 Havelange	Procédure négociée sans publicté
Beauraing : curage et endoscopie de l'égouttage de diverses rues à Honnay	SA PINEUR CURAGE	22 922 €	4280 Avins	Procédure négociée sans publicté
Fourniture de deux camions avec grues confomes à la norme EN 795 lot 1 pour le départemetn exploitation	RENAULT TRUCKS	159 915 €	4460 Grâce-Hollogne	Adjudication publique
Fourniture de deux camions avec grues confomes à la norme EN 795 lot 2 pour le départemetn maintenance	TURBOTRUCKS	193 690 €	4460 Grâce-Hollogne	Adjudication publique
Collecte, transport et valorisation agricole des boues produites par les stations d'épuration de Lives et Mornimont	ITEMA	117 567 €	1190 Bruxelles	Adjudication ouverte

ОВЈЕТ	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Sombreffe : curage et endoscopie d'un tronçon de l'égouttage de la chaussée de Gembloux à Tongrinne	ROCATEC	7 626 €	4710 Kettenis	Procédure négociée sans publicité
Dinant : cadastre de l'égouttage de diverses rues du centre ville de Dinant	VIVAQUA	46 936 €	1000 Bruxelles	Convention de collaboration INASEP-SPGE-VIVAQUA
Gembloux : cadaste du réseau d'égouttage d'Ernage	VIVAQUA	1 200 €	1000 Bruxelles	Convention de collaboration INASEP-SPGE-VIVAQUA
Rochefort : réhabilitation du pompage de la station de Rochefort	CMI Industry	86 115 €	4141 Sprimont	Procédure négociée avec publicité
Campagne géotechnique pour les communes de Namur, Andenne, Fosses-la-Ville et Jemeppe-sur-Sambre	GEOLYS	9 662 €	5370 Havelange	Procédure négociée sans publicté
Yvoir : pose d'un égouttage dans la rue du Maka	HALLOY	137 324 €	5580 Rochefort	Adjudication ouverte
Curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP (1 ^{ère} partie)	VIDANGE PETIT	276 916 €	5600 Philippeville	Adjudication ouverte avec publicité européenne
Curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP (2º partie)	VIDANGE WARZEE	81 120 €	5363 Emptinne	Adjudication ouverte avec publicité européenne
Formations à l'usage des EPI antichute et assimilés sur différents sites en Province de Namur	ART et VOLTIGE	3 700 €	4970 Francorchamps	Procédure négociée sans publicté
Fourniture de 150 toiles de déshydratation pour le filtre-presse de Lives	SIOEN Felt & Filtration	28 100 €	4000 Liège	Procédure négociée sans publicité
Hastière : construction de la station d'épuration	AM CMI BALTEAU-ERAERTS	2 586 240 €	4141 Sprimont	Appel d'offres
Mission de consultance visant à assurant l'amélioration des méthodes du laboratoire de Philippeville	A2BM	48 000 €	1420 Luxembourg	Procédure négociée sans publicité
Avenant au marché de consultance pour le service administratif de la distribution d'eau	A2BM	9 600 €	1420 Luxembourg	Procédure négociée sans publicité
Marché relatif pour la réhabilitation du biodisque de la station d'épuration d'Achêne	EXELIO	49 830 €	4141 Louveigné	Procédure négociée avec publicité
Campagne géotechnique des Communes de Ciney et La Bruyère	INISMA	6 590 €	7000 Mons	Procédure négociée sans publicté
Etude de sol du collecteur et de la station d'épuration de Philippeville, Samart et Neuville-le-Chaudron (phase 2)	OREX	39 755 €	1300 Wavre	Procédure négociée sans publicté
Mettet : égouttage des rues de l'Etroit et Hennevauche	NONET	326 837 €	5170 Bois-de-Villers	Adjudication publique
Fernelmont : construction de la station d'épuration des eaux usées de Pontillas-Gochenée	BATITEC-EXELIO	1 199 488 €	4681 Argenteau	Appel d'offres
Pompage du Grognon à Namur : adaptation des raccordements de pompes	DECKX,EM	28 791 €	2480 Dessel	Procédure négociée avec publicité
Suarlée : exutoire rue de Zualart	GERDAY Travaux	296 060 €	5330 Assesse	Adjudication ouverte
Assistance technique pour la mise en service des Vortex doseurs du réseau de Namur	ALMADIUS	29 280 €	5100 Naninne	Procédure négociée sans publicité
Documentation de la base de données oracle « ouvrages »	REVER	21 600 €	5000 Namur	Procédure négociée sans publicité
Jemeppe-sur-Sambre : voirie et égouttage rue des Prés à Mornimont	GERDAY Travaux	69 287 €	5330 Assesse	Adjudication ouverte

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Développement d'un prototype d'application mobile pour les services d'exploitation et de maintenance des ouvrages d'épuration des eaux usées	NRB	85 798 €	4040 Herstal	Centrale des marchés MO35 du SPW
Remplacement du substrat de deux biofiltres de la station d'épuration de Namur-Brumagne	BENVITEC Environnement	38 771 €	3582 Beringen	Procédure négociée directe avec publicité
Marché de fourniture de modems 3G/GPRS - lot 1	CSE Semaphore Belgium	24 775 €	1410 Waterloo	Procédure négociée sans publicité
Marché de fourniture de modems 3G/GPRS - lot 2	Westermo Data Communications	6 530 €	F91160 Champlan	Procédure négociée sans publicté
Namur : essais de sol géotechniques pour le parking de la Place du Palais de Justice	OREX	30 104 €	1300 Wavre	Procédure négociée sans publicité
Gembloux : campagne géotechnique	GEOLYS	6 014 €	5590 Ciney	Procédure négociée sans publicité
Ohey, Ramillies et Florennes : campagne géotechnique	INISMA	4 515 €	7000 Mons	Procédure négociée sans publicité
Somme-Leuze : curage et endoscopie d'un tronçon de l'égouttage de la rue de l'Ourthe à Noiseux	GODARD	19 200 €	1460 Virginal	Procédure négociée sans publicité
Traitement biologique des boues de lagunes d'épuration de Franchimont	IDRABEL	8 200 €	1190 Bruxelles	Procédure négociée sans publicité
Marché de correction des faiblesses constructives au pompage de la station de Namur	Chaudronnerie et Tuyauterie industrielles	130 798 €	5300 Seilles	Procédure négociée avec publicité
Total		12 499 729 €		

EDITEUR RESPONSABLE

Didier Hellin Intercommunale Namuroise de Services Publics Rue des Viaux 1b // 5100 Naninne

COORDINATION

Service Communication // INASEP

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Service Communication // INASEP

PHOTOS

Service Communication // INASEP



l'intercommunale est soutenue par la Province de Namui